

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Wednesday, February 26, 2014
Monday, March 3, 2014

Issue No. 4

First and second meetings on:

The impacts of recent changes to the immigration system
on official language minority communities

First meeting on:

Best practices for language policies and second-language
learning in a context of linguistic duality or plurality

Second meeting on:

The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it

APPEARING:

The Honourable Shelly Glover, P.C., M.P., Minister of
Canadian Heritage and Official Languages

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Le mercredi 26 février 2014
Le lundi 3 mars 2014

Fascicule n° 4

Première et deuxième réunions concernant :

Les impacts des changements récents au système
d'immigration sur les communautés de langue officielle
en situation minoritaire

Première réunion concernant :

Les meilleures pratiques en matière de politique
linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans
un contexte de dualité ou de pluralité linguistique

Deuxième réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles ainsi
que des règlements et instructions en découlant

COMPARAÎT :

L'honorable Shelly Glover, C.P., députée, ministre du
Patrimoine canadien et des Langues officielles

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

- | | |
|--|---|
| * Carignan, P.C.
(or Martin)
Chaput
Charette-Poulin | Fortin-Duplessis
McIntyre
Oh
Poirier |
| * Cowan
(or Fraser) | |

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Beyak (*March 3, 2014*).

The Honourable Senator Bellemare was removed from the membership of the committee, replacement pending (*February 25, 2014*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Marshall (*February 11, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|--|---|
| * Carignan, C.P.
(ou Martin)
Chaput
Charette-Poulin | Fortin-Duplessis
McIntyre
Oh
Poirier |
| * Cowan
(ou Fraser) | |

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 3 mars 2014*).

L'honorable sénatrice Bellemare a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 février 2014*).

L'honorable sénatrice Poirier a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 11 février 2014*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 21, 2013:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 21, 2013:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 novembre 2013 :

L'honorable sénatrice Tardif propose, appuyée par l'honorable sénatrice Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 novembre 2013 :

L'honorable sénatrice Tardif propose, appuyée par l'honorable sénatrice Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, February 26, 2014
(9)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 12:03 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Andrée Champagne, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre and Poirier (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee began its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

WITNESSES:

Quebec Community Groups Network (QCGN):

Sylvia Martin-Laforge, Director General;

Stephen D. Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs.

Voice of English-speaking Québec:

Jean-Sébastien Gignac, Executive Director.

Ms. Martin-Laforge and Mr. Gignac made a presentation and, along with Mr. Thompson, answered questions.

At 1:03 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 3, 2014
(10)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:01 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Andrée Champagne, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, Fraser, McIntyre, Oh and Poirier (8).

Other senator present: The Honourable Senator Robichaud, P.C. (1).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 26 février 2014
(9)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 12 h 3, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Andrée Champagne, C.P. (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Champagne, C.P., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre et Poirier (7).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité entreprend son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

TÉMOINS :

Quebec Community Groups Network (QCGN) :

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale;

Stephen D. Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques.

Voice of English-speaking Québec :

Jean-Sébastien Gignac, directeur général.

Mme Martin-Laforge et M. Gignac font une déclaration puis, avec M. Thompson, répondent aux questions.

À 13 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 3 mars 2014
(10)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Andrée Champagne, C.P. (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, Fraser, McIntyre, Oh and Poirier (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Robichaud, C.P. (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

WITNESSES:

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA):

Marie-France Kenny, President;

Suzanne Bossé, Director General.

Ms. Kenny made a presentation and, along with Ms. Bossé, answered questions.

At 4:58 p.m., the committee suspended.

At 5:03 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee began its study on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

APPEARING:

The Honourable Shelly Glover, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage and Official Languages.

WITNESSES:

Canadian Heritage:

Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage;

Jean-Pierre C. Gauthier, Director General, Official Languages Branch.

Minister Glover made a presentation and, along with Mr. Lussier, and Mr. Gauthier, answered questions.

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité continue son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

TÉMOINS :

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) :

Marie-France Kenny, présidente;

Suzanne Bossé, directrice générale.

Mme Kenny fait une déclaration puis, avec Mme Bossé, répond aux questions.

À 16 h 58, la séance est suspendue.

À 17 h 3, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013 le comité continue son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013 le comité entreprend son étude sur les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013 le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Shelly Glover, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

TÉMOINS :

Patrimoine canadien :

Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté et patrimoine;

Jean-Pierre C. Gauthier, directeur général, Direction générale des langues officielles.

La ministre Glover fait une déclaration puis, avec M. Lussier et M. Gauthier, répond aux questions.

At 6 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 18 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 26, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 12:03 p.m. to resume its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Senator Andrée Champagne (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Good afternoon, ladies and gentlemen. I am Senator Andrée Champagne, from Quebec, and I am the committee's deputy chair. I will ask the senators to introduce themselves, starting with the senator to my left.

[*English*]

Senator Beyak: I'm Senator Lynn Beyak from Dryden in northwestern Ontario.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Senator Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec.

Senator McIntyre: Senator Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Charette-Poulin: Marie Charette-Poulin, representing Northern Ontario in the Senate. Welcome to our committee. I want to apologize in advance because, unfortunately, I have to leave before the end of your presentations for another meeting in a half-hour. I am eager to hear what you have to say, nevertheless.

Senator Chaput: Senator Maria Chaput, from Manitoba.

The Deputy Chair: We are resuming our study of the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities, which we began back in March of last year.

This afternoon, we are hearing from representatives of Quebec Community Groups Network and Voice of English-speaking Quebec.

Quebec Community Groups Network, or QCGN, is a non-profit organization that brings together 41 English-language community organizations across Quebec, and works to support the development and vitality of English-speaking minority communities across Quebec.

Voice of English-speaking Quebec is another non-profit organization, but one that is dedicated to the preservation of a dynamic English-speaking community in the Quebec City area. It helps people take part in community life in both English and French.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 26 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 12 h 3, pour poursuivre son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La sénatrice Andrée Champagne (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Mesdames et messieurs, bonjour. Je suis la sénatrice Andrée Champagne, du Québec, et la vice-présidente de ce comité. Je vais demander aux sénateurs de se présenter, en commençant à ma gauche.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Je suis la sénatrice Lynn Beyak, de Dryden, dans le nord-ouest de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Fortin-Duplessis : Sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Sénateur Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Charette-Poulin : Marie Charette-Poulin, je représente le Nord de l'Ontario au Sénat. Bienvenue à notre comité. Je m'excuse à l'avance parce que je devrai partir avant la fin de vos témoignages malheureusement parce que j'ai une autre réunion de prévue dans une demi-heure. Mais j'ai hâte d'entendre vos témoignages.

La sénatrice Chaput : Sénatrice Maria Chaput, du Manitoba.

La vice-présidente : Nous continuons notre étude, qui a débuté en mars 2013, sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Cet après-midi, nous recevons des témoins du Quebec Community Groups Network (QCGN) et de Voice of English-speaking Quebec.

Le Quebec Community Groups Network (QCGN) est un organisme à but non lucratif qui rassemble 41 organismes communautaires de langue anglaise à travers le Québec. Il a pour but d'assurer le développement, de soutenir et d'améliorer la vitalité des communautés minoritaires d'expression anglaise.

Voice of English-speaking Québec est un organisme à but non lucratif également, mais qui vise, lui, à préserver le dynamisme de la communauté anglophone de la région de Québec. Il aide des gens à participer, en français et en anglais, à la vie communautaire de cette région.

From Quebec Community Groups Network, we have Sylvia Martin-Laforge, Director General, and Stephen Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs.

And from Voice of English-speaking Quebec, we have Jean-Sébastien Gignac, Executive Director.

Ms. Martin-Laforge, you can start us off, followed by Mr. Gignac. And no doubt the senators will have questions for you after your presentations.

[English]

Sylvia Martin-Laforge, Director General, Quebec Community Groups Network (QCGN): Honourable senators, we are happy to come and talk to you. A couple of years ago, we came and talked to you about something we figured out might not have an implication, and that was Air Canada. As a result of coming to talk to you about Air Canada, they are now sponsoring the Goldbloom Awards, which are \$5,000 a year in sponsorship. That's how they help the English-speaking community of Quebec. Therefore, we come to talk to you about innovative ways to inspire departments and agencies to maybe change the way they look at the English-speaking communities of Quebec.

Our intent is to provide you with a brief overview of issues affecting Canada's English linguistic minority communities, which we all know as the English-speaking community of Quebec. Related to immigration, this isn't necessarily an easy thing. Jean-Sébastien is going to make the point.

All of Canada's official language minority communities, or OLMCs, face unique challenges of renewal. Our community exists in a unique and delicate political space where the core Canadian value of linguistic duality does not always gently meet the vital interest of unity. We feel at times like an inconvenient minority, a perception we have adapted into a sense of resilience and self-reliance.

The challenges facing our community in terms of equitably benefiting from the support offered under the OLMC program through Citizenship and Immigration Canada are well documented in your report *The Vitality of Quebec's English-Speaking Communities: From Myth to Reality*, October 2011. Agriculture and immigration are areas of concurrent legislative power under section 95 of the Constitution. The 1991 Canada-Quebec Accord relating to Immigration and Temporary Admission of Aliens delineates responsibilities; Quebec selects, settles and integrates permanent residents, providing the province with:

Du Quebec Community Groups Network (QCGN), je vous présente Mme Sylvia Martin-Laforge, directrice générale, et M. Stephen Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques.

De Voice of English-speaking Québec, nous avons avec nous M. Jean-Sébastien Gignac, directeur général.

Je donne premièrement la parole à Mme Martin-Laforge et ensuite à M. Gignac. Après vos présentations, les sénateurs auront sûrement des questions.

[Traduction]

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale, Quebec Community Groups Network (QCGN) : Mesdames et messieurs, nous sommes heureux de témoigner devant vous aujourd'hui. Il y a quelques années, nous vous avons parlé du dossier d'Air Canada. Nous ne pensions pas que notre témoignage aurait une quelconque incidence. Or, Air Canada parraine maintenant les Prix Goldbloom, qui représentent une commandite de 5 000 \$ par année. C'est sa façon d'aider la communauté anglophone du Québec. Nous voulons donc vous parler aujourd'hui des façons novatrices d'inciter les ministères et les organismes à changer leur façon de percevoir les communautés anglophones du Québec.

Nous comptons d'abord vous donner un bref aperçu des enjeux qui ont une incidence sur les communautés minoritaires d'expression anglaise du Canada, que tout le monde connaît sous le nom de communautés anglophones du Québec. Le dossier de l'immigration est assez complexe. Jean-Sébastien vous en parlera.

Toutes les communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada, ou CLOSM, sont confrontées à des défis uniques en matière de renouvellement. Notre communauté est établie au sein d'un espace politique unique et délicat, où la valeur canadienne fondamentale qu'est la dualité linguistique ne correspond pas toujours à l'intérêt vital de l'unité. Nous avons parfois le sentiment d'être une minorité qui dérange, mais nous avons transformé cette perception en un sentiment de résilience et d'autonomie.

Notre communauté fait face à des défis quand vient le temps de bénéficier de manière équitable de l'appui offert par Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du programme des CLOSM. Ces défis sont d'ailleurs bien documentés dans votre rapport intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité*, publié en octobre 2011. En vertu de l'article 95 de la Constitution, l'agriculture et l'immigration sont des domaines de compétence partagée. L'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains de 1991 définit les responsabilités; le Québec assure la sélection, l'établissement et l'intégration des résidents permanents, ce qui fournit à la province :

... new means to preserve its demographic importance in Canada, and to ensure the integration of immigrants in Québec in a manner that respects the distinct identity of Québec”

You will hear shortly from the Voice of English-speaking Québec about what that means to community groups working on the ground with newcomers.

The 1991 accord was inspired by the Cullen Couture Agreement which itself would have been incorporated into the Canadian Constitution had the constitutional 1987 Meech Lake Accord been adopted. Indeed, it was the first item to be agreed upon between the governments of Quebec and Canada post-accord. We mention this to point out the importance of 1991 to Canada-Quebec relations, and to remind us all of the attending sensitivity surrounding the subject of immigration.

Still, the constitutional language rights of Canadians and the Official Languages Act impose a duty on Citizenship and Immigration Canada towards English-speaking Quebecers. Helping CIC understand these obligations has required significant community effort. There is still no clarity surrounding CIC’s responsibilities towards our community under the Official Languages Act or section 3 of the Immigration and Refugee Protection Act. Thankfully, however, CIC’s organizational culture is moving away from the notion that “it doesn’t do Part VII in Quebec.”

In fact, we are pleased to report that CIC’s support to our community continues to improve. For example, there is promise that our community will be able to equitably benefit from research funding related to immigration through the CIC Roadmap program. Relations with CIC research managers are excellent and we are excited about the research capacity that these resources will build.

Our strategic goal is simple: build an evidence base that demonstrates the value of English-speaking newcomers to Quebec and the vital role community groups like VEQ play in their settlement and integration into Quebec society. The policy aim is to become a partner with Quebec, permitting the province to capitalize on the role English communities play in the attraction and retention of immigrants. We believe this is happening now in the regions, Sherbrooke and Quebec City, for example. That’s why we are happy that Jean-Sébastien Gignac, my colleague from Voice of English-speaking Québec, was able to come today and I hope you will enjoy his presentation, as I have in the past. Thank you.

[Translation]

The Deputy Chair: Ms. Martin-Laforge, I remember when you and our committee worked together, taking the time to study the specific reality of English-speaking Quebecers, who represent a

[...] de nouveaux moyens de préserver son poids démographique au sein du Canada, et d’assurer dans la province une intégration des immigrants respectueuse du caractère distinct de la société québécoise.

L’organisation Voice of English-speaking Québec vous expliquera ce que cela signifie pour les groupes communautaires qui travaillent sur le terrain avec les nouveaux arrivants.

L’accord de 1991 s’inspirait de l’entente Cullen-Couture, qui aurait été intégrée à la Constitution canadienne si l’accord du lac Meech de 1987 avait été adopté. En effet, il s’agit du premier élément convenu par les gouvernements du Québec et du Canada après l’accord. Nous voulons ainsi souligner l’importance de l’année 1991 pour les relations entre le Québec et le Canada, et nous rappeler la nature délicate du sujet de l’immigration.

Néanmoins, en vertu des droits linguistiques constitutionnels des Canadiens et de la Loi sur les langues officielles, Citoyenneté et Immigration Canada a une obligation envers les Québécois anglophones. Il a fallu déployer d’importants efforts pour aider CIC à comprendre ses obligations envers notre communauté, obligations qui ne sont toujours pas clairement énoncées dans la Loi sur les langues officielles ni l’article 3 de la Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés. Heureusement, toutefois, la culture organisationnelle de CIC se défait de la notion selon laquelle le ministère ne s’occupe pas de la partie VII au Québec.

En fait, nous sommes heureux de vous annoncer que CIC appuie de plus en plus notre communauté. Par exemple, on nous a promis que notre communauté tirerait profit de façon équitable du financement de la recherche associée à l’immigration dans le cadre de la feuille de route de CIC. Nos relations avec les directeurs de recherche de CIC sont excellentes, et nous nous réjouissons de la capacité de recherche que ces ressources établiront.

Notre objectif stratégique est simple : établir une base de données probantes pour démontrer la valeur des nouveaux arrivants anglophones au Québec et le rôle essentiel que jouent les groupes communautaires comme VEQ pour les aider à s’établir et à s’intégrer à la société québécoise. La politique vise à établir un partenariat avec le Québec pour permettre à la province de miser sur le rôle des communautés anglophones lorsqu’il s’agit d’attirer et de retenir des immigrants. Nous croyons que c’est ce qui se passe dans les régions, à Sherbrooke et à Québec, par exemple. C’est pourquoi nous nous réjouissons que notre collègue de Voice of English-speaking Québec puisse être ici aujourd’hui. J’ai eu la chance d’entendre son exposé; j’espère que vous en profiterez. Merci.

[Français]

La vice-présidente : Madame Martin-Laforge, je me souviens du travail que vous et notre comité avons fait ensemble lorsque nous avons pris le temps nécessaire pour étudier spécifiquement la

minority language community. I have only fond memories of a working relationship that resulted in a report that, if memory serves, satisfied the community you represent.

[English]

Ms. Martin-Laforge: We use it every day, all the time as a reference, senator. So, thank you.

The Deputy Chair: So senators do important and good things occasionally.

Ms. Martin-Laforge: No question.

The Deputy Chair: If we don't laugh at it ourselves, we will cry all day.

[Translation]

Mr. Gignac, now over to you.

[English]

Jean-Sébastien Gignac, Executive Director, Voice of English-speaking Québec: First, I want to thank you for this opportunity to present what we do in Quebec City and the challenging yet important work that we do in attracting and integrating immigrants and Canadian migrants to a linguistic minority community, the English community of Quebec City.

I'm going to quickly present our community, what our program is, what exactly we are doing, and also some of the challenges that we face in doing that work.

For those of you who may not know, the English-speaking community of Quebec is a relatively small community of slightly under 15,000 individuals that represent 1.9 per cent of the entire population of the greater Quebec City region. Despite that, it's a community that is well served by a lot of key institutions in the health and social service sector, education, churches and so on.

Newcomers are really important for our region. Every five years, 25 per cent of our entire population is renewed through newcomers, and that means migrants and immigrants. The economy development and sustainability of our community is directly linked to our capacity to attract and integrate more newcomers. It's also important for the entire region. There are a lot of employers in my region that cannot maximize their growth potential because they don't have enough qualified and bilingual resources.

Voice of English-speaking Québec has existed for over 30 years. One of the first things we did was to try to help integrate new people and that's what we've been trying to do ever since. We have developed and improved this program based on the needs expressed by newcomers and on key studies that have been produced since then, through the growing needs of

vie des anglophones du Québec, qui par ailleurs vivent en situation minoritaire. Je n'ai que de bons souvenirs d'un rapport qui, si je me souviens bien, avait plu à votre communauté.

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Nous l'utilisons tous les jours à titre de référence, madame la sénatrice. Nous vous en remercions.

La vice-présidente : Les sénateurs accomplissent donc parfois de bonnes choses.

Mme Martin-Laforge : Sans aucun doute.

La vice-présidente : Il faut savoir rire de soi-même, sinon on aurait de quoi pleurer toute la journée.

[Français]

Monsieur Gignac, la parole est à vous.

[Traduction]

Jean-Sébastien Gignac, directeur général, Voice of English-speaking Québec : Je tiens d'abord à vous remercier de me donner l'occasion de vous parler de nos activités dans la ville de Québec de même que du travail difficile, mais important que nous faisons pour attirer des immigrants et des migrants canadiens et les intégrer dans une communauté linguistique minoritaire, la communauté anglophone de Québec.

Je vais vous présenter rapidement notre communauté, notre programme et nos activités, et vous parler de certains défis auxquels nous sommes confrontés dans le cadre de notre travail.

Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, la communauté anglophone de Québec est assez petite : elle compte un peu moins de 15 000 personnes qui représentent 1,9 p. 100 de l'ensemble de la population de la grande région de Québec. La communauté est toutefois bien desservie par de nombreuses institutions clés du secteur de la santé, des services sociaux et de l'éducation, des églises, et cetera.

Les nouveaux arrivants sont très importants pour notre région. Tous les cinq ans, les nouveaux arrivants — les migrants et les immigrants — permettent le renouvellement de 25 p. 100 de notre population. Le développement économique et la pérennité de notre communauté sont directement associés à notre capacité d'attirer et d'intégrer un plus grand nombre de nouveaux arrivants. C'est aussi important pour l'ensemble de la région. De nombreux employeurs n'arrivent pas à maximiser leur potentiel de croissance parce qu'ils n'ont pas suffisamment de ressources qualifiées et bilingues.

L'organisation Voice of English-speaking Québec est établie depuis 30 ans. L'un de nos premiers objectifs consistait à aider les nouveaux arrivants à s'intégrer; cet objectif demeure le même à ce jour. Nous avons élaboré et amélioré notre programme en fonction des besoins exprimés par les nouveaux arrivants et des principales études réalisées depuis notre création, devant les

employers asking us to do more and, of course, on our capacity to convince more public and private partners to invest in the work we do.

Every year we directly welcome between 400 and 500 people coming to our doors for services, English-speaking newcomers. That represents 150 to 250 families. Between 30 and 40 per cent of them are actually immigrants, versus the rest of them who are Canadian migrants. Seventy to 85 per cent were able to meet within the first six months after arrival. That's something we improved. They come from all over the country and the world — the United States, United Kingdom, and more and more we see people from Asia, China, Korea, Philippines. That is good news, but at the same time it means you are looking at a really diverse population that has different types of needs we have to address.

Some of the key needs that newcomers face include linguistic barriers of course. Quebec is 98 per cent French which means you cannot live only in English in my region. Integration into the local job market is made more difficult because of that social isolation and adaptation to a new culture. Over the years, we have developed many tools because of these needs.

I brought one of the key tools. I have one for each of you. This is our newcomers' package that we give to every single newcomer we meet and it contains a lot of information about where to learn French, what to do to get a medical card, driver's licence and so on. Most of these tools are also available online. There is a health passport to help navigate the health and social service sector if they have health problems. Employees of our institutions in Quebec City are reflective of the rest of the population; most of them don't speak English, so it's complicated.

We have been doing a lot in terms of employability and economic development. We have a job bank for English speakers; we are doing professional networking events with employers looking for bilingual people; and we encourage them to become entrepreneurs because that's often something that newcomers, immigrants, are more likely to do as a result of their difficulties finding a job.

Now it's really important for me to highlight some of the challenges we face despite the success of this program.

At the federal level, it is important to mention that the only funder we have is Canadian Heritage and it's through our core program. It's not exclusively for immigrants, but we use it in our core program to help newcomers. The problem we face is that for

besoins croissants des employeurs qui nous demandent d'en faire plus et, bien sûr, en fonction de notre capacité de convaincre un plus grand nombre de partenaires publics et privés d'investir dans notre organisation.

Chaque année, nous accueillons directement 400 à 500 personnes qui cognent à notre porte pour obtenir des services : des nouveaux arrivants anglophones. C'est donc 150 à 250 familles. Parmi celles-ci, 30 à 40 p. 100 sont des immigrants, et les autres sont des migrants canadiens. Nous rencontrons 70 à 85 p. 100 de ces personnes dans les six mois suivant leur arrivée. Nous nous sommes améliorés à cet égard. Ces personnes proviennent de partout au pays et au monde — des États-Unis, du Royaume-Uni, et de plus en plus de l'Asie : de la Chine, de la Corée et des Philippines. C'est une bonne nouvelle, mais cela signifie également qu'il s'agit d'un groupe diversifié et que nous devons répondre à différents types besoins.

Bien entendu, les barrières linguistiques représentent l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants. La ville de Québec est composée de 98 p. 100 de francophones; on ne peut donc pas vivre dans la région si on parle seulement l'anglais. L'intégration au marché local de l'emploi est plus difficile en raison de l'isolement social et de l'adaptation à une nouvelle culture. Au fil des ans, nous avons créé de nombreux outils pour répondre à ces besoins.

J'ai l'un de ces principaux outils avec moi. J'en ai un pour chacun d'entre vous. Il s'agit d'une trousse du nouvel arrivant, que nous remettons à chacun des nouveaux arrivants que nous rencontrons. Elle contient une grande quantité de renseignements sur les établissements d'enseignement du français, l'obtention d'une carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, et cetera. La plupart de ces outils sont également offerts en ligne. Nous offrons un passeport sur la santé pour aider les nouveaux arrivants à naviguer dans le système de santé et des services sociaux lorsqu'ils ont des problèmes de santé. Tout comme l'ensemble de la population, la plupart des employés des institutions de la ville de Québec ne parlent pas l'anglais. C'est donc compliqué pour les anglophones.

Nous avons fait beaucoup pour accroître l'employabilité et le développement économique de la communauté. Nous avons créé un guichet emplois pour les anglophones; nous organisons des événements de réseautage professionnel avec des employeurs qui cherchent des candidats bilingues; nous encourageons les nouveaux arrivants à démarrer leur propre entreprise, puisqu'il s'agit souvent de la voie qu'empruntent les immigrants en raison des difficultés à trouver un emploi.

Cela dit, je tiens à vous faire part des difficultés que nous connaissons, malgré la réussite du programme.

Il importe de souligner que le ministère du Patrimoine canadien est notre seul bailleur de fonds à l'échelon fédéral, et que le financement vise notre programme de base. Il ne vise pas uniquement les immigrants, mais nous nous servons des fonds

more than 15 years, that budget hasn't been increased, not even indexed, so it makes this important work we have to do more complicated every year.

We haven't been able to convince any agency or ministry of the importance of doing more for Canadian migrants. I know they are not immigrants, so more often than not they fall between the cracks and there is so much that needs to be done for them. In many ways, it's as if they have arrived in a new country even though it's not the case, but some of the needs are similar to what the immigrants are facing.

When it comes down to the provincial government, our biggest challenge — and that's something I have been doing ever since I was hired in 2005 — is trying to convince the government that we are part of the solution, not part of the problem. It's easy to say, but not so easy to convince the government of this. The government forbids any supported organization to provide services in English. The first thing we say to every newcomer is "learn French." We have the same objective. That being said, while they are learning French, they cannot enjoy the services that are offered in French, and that's why we're there. However, it has been difficult to convince the government of that. Despite some progress, the access to subsidized French programs for Canadian immigrants remains an issue. That's another problem that we face.

With the municipal government, we've been really lucky over the past three years. The actual administration under Mayor Labeaume has invested a lot of money in our program because they believe in it and see the need to do more for employers and to attract more English speakers. The problem is now we face a real threat of losing that financial support because we are not a recognized organization by the provincial government and, as a result, the municipal level has their hands tied and are saying, "We may not be able to continue because the provincial government wants us to finance only organizations that are recognized." Because we don't want to or we can't do our services in French, we will never be recognized in the actual context by the provincial government.

If we can't renew the partnership with the City of Quebec, many of our actual services will have to be abandoned or will be reduced so dramatically that we will be back to where we were 10 or 15 years ago when we were stuck in a passive approach as opposed to a really proactive approach where we can do services for people even before they arrive and obviously multiply the number of services that we are able to offer to immigrants and migrants. That's an important issue.

Finally, in terms of the challenges we face with the private sector, we have to convince more employers of the importance of what we do. We have to better use the success stories that we have with some key employers who are seeing the benefit of our work with their employees and their families. Also, we'll have to be able to convince more foundations, some of our local foundations in

de notre programme de base pour aider les nouveaux arrivants. L'ennui, c'est que le budget n'a pas augmenté depuis 15 ans; il n'a même pas été indexé. Nous peinons donc de plus en plus à faire notre important travail chaque année.

Nous n'avons réussi à convaincre aucun organisme ou ministère de l'importance d'en faire plus pour les migrants canadiens. Je sais qu'ils ne sont pas immigrants; ils passent donc souvent entre les mailles du filet. Il y a pourtant tant à faire pour les aider. À de nombreux égards, leur situation ressemble à celle des immigrants qui arrivent dans un nouveau pays, et certains de leurs besoins sont très similaires.

En ce qui a trait au gouvernement provincial, notre plus grand défi — et c'est le même depuis que j'ai été engagé en 2005 — consiste à convaincre le gouvernement que nous faisons partie de la solution, et non du problème. C'est facile à dire, mais ce n'est pas si facile de convaincre le gouvernement, qui interdit à toutes les organisations qu'il finance d'offrir des services en anglais. Le premier conseil que nous donnons à tous les nouveaux arrivants, c'est d'apprendre le français. Nous avons le même objectif. Cela étant dit, pendant leur apprentissage, ils ne peuvent pas se prévaloir des services offerts en français; c'est pourquoi nous sommes là. Il est toutefois difficile d'en convaincre le gouvernement. Malgré certains progrès réalisés, l'accès aux programmes de français subventionnés pour les immigrants canadiens demeure un problème. C'est un autre problème auquel nous sommes confrontés.

À l'échelon municipal, nous avons été très chanceux au cours des trois dernières années. L'administration actuelle du maire Labeaume a investi beaucoup d'argent dans notre programme, parce qu'elle croit en nous et comprend le besoin d'en faire plus pour les employeurs et d'attirer plus d'anglophones. Nous pourrions toutefois perdre ce soutien financier puisque notre organisation n'est pas reconnue par le gouvernement provincial; l'administration municipale a donc les mains liées et ne sait pas si elle pourra renouveler son financement, puisque le gouvernement provincial lui demande de financer uniquement les organisations reconnues. Puisque nous ne voulons, ou ne pouvons pas offrir nos services en français, nous ne serons jamais reconnus par le gouvernement provincial dans le contexte actuel.

Si nous ne pouvons pas renouveler notre partenariat avec la ville de Québec, nous devons abandonner bon nombre des services offerts, ou alors les réduire à un point tel que nous nous retrouverons dans la même situation qu'il y a 10 ou 15 ans, lorsque nous étions pris dans une approche passive par opposition à une approche proactive grâce à laquelle nous pouvons offrir des services aux nouveaux arrivants avant même leur arrivée et, bien entendu, multiplier le nombre de services offerts aux immigrants et aux migrants. Il s'agit d'un enjeu important.

Enfin, en ce qui a trait aux défis associés au secteur privé, nous devons convaincre un plus grand nombre d'employeurs de l'importance de notre travail. Nous devons miser davantage sur nos réussites avec certains employeurs clés qui ont constaté les avantages de notre travail auprès de leurs employés et de leur famille. Nous devons également convaincre un plus grand nombre

Quebec City, to support our program until we are able to convince somebody else to do so if we are to lose the funding of the city, which is unfortunately a possibility at this point.

Again, a lot of work, a lot of people. I mentioned 500 people we meet every year. Considering that our population is 15,000 people, that's a lot of people and we don't have the pretension that we are meeting every single newcomer who shows up in our region. It would be really sad if we wouldn't be able to continue this work as a result of losing the funding of the city.

Thank you for your time.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Thank you kindly, Mr. Gignac. We will start off our question period with Senator Fortin-Duplessis, from Quebec City.

Senator Fortin-Duplessis: First of all, welcome to the committee. It is a pleasure to see you again, as I still recall everything you told us when we travelled to Quebec City to see whether you were receiving the services you were entitled to.

I would also like to commend you, Mr. Gignac, on the newcomers welcome package you put together. You, no doubt, heard about the EKOS survey commissioned by CBC showing that 50 per cent of non-French-speaking Quebecers were considering leaving Quebec.

Do you have any comments in that regard?

Ms. Martin-Laforge: I cannot speak to the situation in Quebec City, but the population as a whole.

[*English*]

We've been doing a lot of work in analyzing numbers. Jacques Jedois and Richard Boris, we worked with these people around trends. What was interesting about the CBC trend that was surprising for most is that it's not just anglophones who are thinking about leaving: it's francophones as well. There's a higher percentage of anglophones and allophones who are thinking about leaving, but people in general are considering it for different reasons: for sure, economic reasons. I guess it's the grab bag of reasons for which people think about leaving Quebec and one of them, a big worry, is for economic benefit. Stephen has statistics around why people leave, why people stay, and what happens to them when they leave that might be appropriate at one point here in this discussion today.

I think for all of us it's not only about people leaving; it's about attracting people. I think most Quebecers want Quebec to be a place that is a good place to come and live, work and play. It's about attracting. Sure, you worry about the people who are leaving for economic reasons, but it's disappointing to see the

de fondations — certaines fondations locales de la ville de Québec — d'appuyer notre programme jusqu'à ce que nous puissions en convaincre d'autres de le faire, au cas où nous perdriions le financement de la ville, ce qui pourrait malheureusement arriver.

Je le répète : notre travail est important et nous aidons un grand nombre de personnes. J'ai parlé des 500 personnes que nous rencontrons chaque année. Si l'on considère que notre communauté compte 15 000 personnes, c'est beaucoup. Nous ne prétendons pas rencontrer chaque nouvel arrivant dans la région. Ce serait vraiment triste de devoir cesser d'offrir nos services en raison de l'absence de financement de la ville.

Je vous remercie de votre temps.

[*Français*]

La vice-présidente : Merci beaucoup, monsieur Gignac. Les premières questions seront posées par la sénatrice Fortin-Duplessis, de Québec.

La sénatrice Fortin-Duplessis : En tout premier lieu, soyez les bienvenus. Il me fait plaisir de vous revoir car que j'ai encore en tête tous les témoignages que vous avez rendus lorsque nous avons visité Québec pour voir si vous obteniez les services auxquels vous aviez droit.

Je voudrais aussi vous féliciter, monsieur Gignac, pour la trousse d'accueil que vous avez préparée pour le bénéfice des nouveaux arrivants. Vous avez sûrement pris connaissance du sondage commandé par la CBC, mené par EKOS et qui révèle que 50 p. 100 des Québécois non francophones songent à quitter le Québec.

Avez-vous des commentaires à faire quant à cette situation?

Mme Martin-Laforge : Je ne peux pas parler pour la ville de Québec, mais pour l'ensemble de la population.

[*Traduction*]

Nous avons beaucoup analysé les chiffres. Nous avons travaillé avec Jacques Jedois et Richard Boris afin de dégager certaines tendances. Les résultats du sondage commandé par la CBC montrent une tendance intéressante et surprenante : les anglophones ne sont pas les seuls à songer à quitter le Québec; les francophones y songent aussi. Le pourcentage d'anglophones et d'allophones est plus élevé, mais la population en général y songe également, pour diverses raisons — d'ordre économique, certainement. Je crois que les raisons sont variées, mais que la situation économique est une raison importante, ce qui est très inquiétant. Stephen a des statistiques sur les raisons pour lesquelles les gens quittent le Québec ou y restent, et ce qui leur arrive ensuite. Il conviendrait peut-être d'aborder ces statistiques à un certain moment aujourd'hui.

Or, je crois qu'il faut surtout songer aux façons d'attirer les gens vers le Québec, et non aux raisons qui les motivent à partir. Je crois que la plupart des Québécois veulent que le Québec soit une province où il fait bon vivre, travailler et se divertir. Il faut attirer les gens. Bien sûr, on se soucie des gens qui quittent la

churn around all of these surveys about wanting people to come in. I think it's a disadvantage for all Quebecers not to be an attractive place.

[*Translation*]

Senator, I am concerned for the entire province about the outflow of all these good people who are thinking about leaving never to return.

Mr. Gignac: I would add that I have no choice but to agree with what Sylvia just said. I can speak to the issue of anglophones in the Quebec City area; either they were born there and chose to stay or they decided to move there. They enjoy living there and want to be there.

That said, many of them can only tolerate being systematically identified as the problem for so long. It is clear that in Quebec City, tensions between the two language communities are not nearly as high as they are elsewhere, given the relatively small size of the community.

And even I am hearing people say it as well. When I hear individuals who have been pillars of our community for decades start to say that it might be time to go somewhere else, it is heartbreaking. These are people who have been the backbone of our community and institutions.

So it is tough to hear, and as Sylvia mentioned, it is not just a matter of convincing people to stay. The real work is to convince more of them to come and join us, and given the present situation, that is no easy task.

In Quebec City, I, myself, sit on a round table for immigration issues, and it has a number of representatives from various communities, sectors and client groups. Right off the bat, as soon as you introduce yourself and tell people you represent the English-speaking community, you lose a few. Some people have a bias.

In my case, however, having a very French-sounding last name helps because it piques people's curiosity. But the fact remains that this is a serious concern. And, unfortunately, we are feeling the effects of the survey's findings in our area.

Senator Fortin-Duplessis: Do you still feel that the full amount of federal funding for Quebec's English-speaking community is making its way to you? I ask because we often heard you say during our hearings that you were not sure you were receiving the full amount allocated to you by the federal government.

Ms. Martin-Laforge: That was mostly in education.

province pour des raisons économiques, mais il est décevant de voir qu'aucun de ces sondages ne parle d'attirer de nouveaux arrivants. À mon avis, le fait que le Québec ne représente pas un attrait nuit à tous les Québécois.

[*Français*]

Madame la sénatrice, je suis inquiète pour tout le Québec par rapport à l'exode de tout ce bon monde qui partirait et qui pense ne pas revenir.

M. Gignac : J'aimerais ajouter que je ne peux qu'être d'accord avec ce que vient de dire Sylvia. Je vais parler spécifiquement pour la région de Québec. Les anglophones de Québec, soit qu'ils sont nés à Québec et ont décidé d'y rester, soit qu'ils ont choisi Québec. Ils veulent faire partie de cette région et ils l'aiment.

Cela étant dit, il y en a beaucoup qui en arrivent à se dire qu'il y a quand même une limite à se faire identifier systématiquement comme étant le problème. C'est certain qu'à Québec les tensions entre les deux communautés linguistiques sont beaucoup moins grandes qu'elles peuvent l'être ailleurs, étant donné la relative petite taille de la communauté.

Et moi je commence à l'entendre aussi. Quand j'entends des gens qui ont été des piliers de notre communauté depuis des décennies commencer à dire qu'il faut peut-être penser à aller ailleurs, pour nous cela nous arrache le cœur. Ces gens ont été la colonne vertébrale de ce qu'on est comme communauté et de nos institutions.

Donc, c'est dur à entendre, et comme Sylvia l'a dit, il ne s'agit pas simplement de convaincre ceux qui y sont d'y rester. Le gros travail à faire, c'est d'en convaincre davantage de venir se joindre à nous, et dans le contexte actuel, ce n'est pas facile.

Personnellement, à Québec je siège à une table de concertation en immigration où plusieurs groupes représentent différentes communautés, différents secteurs et différentes clientèles. À prime abord, lorsque tu te présentes en disant que tu travailles pour la communauté anglophone, tu en perds quelques-uns. Il y a des gens qui ont un parti pris.

Par contre, dans mon cas, étant donné que j'ai un nom de famille très francophone, cela aide et cela pique la curiosité des gens. Mais il n'en demeure pas moins que c'est vraiment une préoccupation. Et ce qui se dégage du sondage, malheureusement on le ressent chez nous.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Avez-vous encore l'impression que les fonds transférés par le gouvernement fédéral pour la communauté anglophone au Québec vous parviennent entièrement? Parce que lorsqu'on a tenu nos audiences, on vous a souvent entendus dire que vous n'étiez certains de recevoir toutes les sommes qui étaient accordées par le gouvernement fédéral.

Mme Martin-Laforge : C'était surtout en éducation.

[English]

That was mostly in education and health as well.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: Yes, in education and health care.

[English]

Ms. Martin-Laforge: There are ongoing negotiations and discussions between the current provincial government and the federal government to see how more of the money coming into Quebec could be with no strings attached. That is the deal. I think all provinces — not just Quebec, to be fair — would like to see money come in with no strings attached, but in Quebec it's a little bit more difficult.

On the other hand, there have been some linguistic clauses that have been put in recently. One was in agriculture. I never remember it exactly. Stephen could tell you.

Stephen D. Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs, Quebec Community Groups Network (QCGN): I think it's important. In fact, it sort of came out of this committee's work. The committee should take credit for that because it was during the President of the Treasury Board's appearance before this committee when he committed bilateral agreements between the federal and provincial governments to contain linguistic clauses, and so all bilateral agreements now do contain these clauses and it's a way then to track money. At least, there is a mechanism in place. How effective it's going to be, we don't know yet; it's new, but we will see.

A point of clarification: There is no money that goes from the federal government to the government of Quebec for our communities specifically around the settlement or integration of immigrants. There is no money.

Senator McIntyre: Thank you for your presentation. I note that you are both non-profit organizations. I trust both organizations are getting along well, and I'm sure there is a lot of agreement between you.

What about disagreements? Is there some disagreement, whether minor or major, between the organizations regarding various issues facing English-speaking communities and/or English-language groups?

Ms. Martin-Laforge: I'm not sure that I quite understand. Disagreement between the organizations? How do you mean?

Senator McIntyre: Do the organizations get along well?

Ms. Martin-Laforge: Voice of English-speaking Québec and us?

[Traduction]

C'était surtout en éducation, et dans le domaine de la santé aussi.

[Français]

La sénatrice Fortin-Duplessis : Oui, en éducation et au niveau des soins de santé.

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Des négociations sont en cours entre l'actuel gouvernement provincial et le gouvernement fédéral dans le but d'offrir un financement sans condition au Québec. Voilà l'enjeu. Je crois que toutes les provinces — pas seulement le Québec, pour être juste — aimeraient obtenir plus de fonds sans qu'aucune condition n'y soit rattachée, mais au Québec, c'est un peu plus difficile.

Par ailleurs, certaines clauses linguistiques ont été ajoutées dernièrement, dont une pour le domaine de l'agriculture. Je ne m'en souviens jamais précisément. Stephen pourrait vous le dire.

Stephen D. Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques, Quebec Community Groups Network (QCGN) : Je pense que c'est important. En fait, cette initiative découle du travail mené par le comité. Le comité devrait s'en attribuer le mérite puisque l'initiative date du moment où le président du Conseil du Trésor est venu témoigner et qu'il s'est engagé à ce que les accords bilatéraux entre les gouvernements fédéral et provinciaux contiennent des clauses linguistiques, ce qui est désormais le cas. Du reste, ces dispositions permettent de savoir où va l'argent. Au moins, il y a maintenant un mécanisme. Nous ne savons pas encore dans quelle mesure il sera efficace, mais nous ne tarderons pas à le savoir.

J'aimerais apporter une précision : le gouvernement fédéral n'envoie pas d'argent au gouvernement du Québec pour nos communautés et, plus particulièrement, en ce qui a trait à l'établissement et à l'intégration des immigrants. Il n'y a pas d'argent.

Le sénateur McIntyre : Merci de votre exposé. Je remarque que vous représentez, tous les deux, des organismes sans but lucratif. Je suis convaincu que vos deux organisations s'entendent bien et qu'elles sont d'accord à maints égards.

Vous arrive-t-il d'être en désaccord, profondément ou légèrement, sur diverses questions touchant les communautés anglophones ou les groupes de langue anglaise?

Mme Martin-Laforge : Je ne comprends pas très bien la question. Des désaccords entre les organisations? Que voulez-vous dire?

Le sénateur McIntyre : Les organisations s'entendent-elles bien?

Mme Martin-Laforge : Voice of English-speaking Québec et nous?

Senator McIntyre: Yes.

Ms. Martin-Laforge: We are like two peas in a pod.

Senator McIntyre: Do you ever have disagreements over issues?

Ms. Martin-Laforge: Certainly not in immigration. There is always something, but in terms of the immigration issue, the QCGN, from a policy perspective, has been working, I would say, for seven years to have roadmap funding be recognized for the English-speaking community.

From a policy perspective, when I arrived — there is a note in here that we don't do Part VII, and that was said to me by immigration folks seven years ago. For those of you who remember, action plan money was \$9 million. I don't begrudge the francophones outside of Quebec. That's their way of renewal. Of course, we understand that, and the best to them.

Action plan money was \$9 million. The first roadmap money was \$20 million, but there was never any recognition. In fact, people would worry about whether the English-speaking community talked about money out of roadmap funding for the immigration envelope to the English-speaking community.

So action plan money got through. Of the roadmap money, eventually they allotted us, kind of under the radar screen, \$63,000 a year to do research because the QCGN kept saying, "At least give us research money." Of course we can't have settlement money. We all get that, but give us research money.

There was an agreement that about \$63,000 a year from roadmap money would be available to do research in the English-speaking community. It was very difficult to implement that \$63,000, and most of it was slipped. However, a few thousand dollars were used to do research. One of the research pieces I think we've given over to the committee was research done by Professor Michèle Vatz-Laaroussi, who is already looking at social capital in Quebec regions for francophones and has accepted to do some work around social capital in the anglophones regions.

We suggested Voice of English-speaking Québec, the Townshippers' Association, Gaspé and a couple of others. She looked at that. There is a bit of a research paper that I'm sure you will have access to. That was done with a few thousand dollars of roadmap money.

Le sénateur McIntyre : Oui.

Mme Martin-Laforge : Nous nous entendons à merveille.

Le sénateur McIntyre : Vous arrive-t-il d'être en désaccord sur certaines questions?

Mme Martin-Laforge : Certainement pas en ce qui concerne l'immigration. Bien sûr, il y a toujours quelque chose, mais en ce qui concerne l'immigration — à tout le moins, sur le plan des politiques —, le QCGN travaille depuis environ sept ans pour que l'on reconnaisse le bien-fondé d'un financement destiné à la communauté anglophone dans le cadre de la feuille de route.

Sur le plan des politiques, lorsque je suis arrivée... Il y a une note ici, qui dit que nous ne touchons pas à la partie VII, et les gens de l'immigration me l'avaient déjà dit, il y a sept ans. Pour ceux d'entre vous qui s'en souviendront, le plan d'action prévoyait des fonds de 9 millions de dollars. Je n'en veux pas aux francophones hors Québec. C'est leur façon de se renouveler. Bien sûr, nous comprenons la dynamique et nous leur souhaitons tout le succès possible.

Le plan d'action prévoyait donc un financement de 9 millions de dollars. L'enveloppe pour la première feuille de route était de 20 millions de dollars, mais il n'y a jamais eu de reconnaissance du bien-fondé d'un financement. En fait, les gens se demandaient avec crainte si l'on parlait de la possibilité d'accorder à la communauté anglophone une partie du financement de la feuille de route qui était destiné à l'immigration.

Alors, des fonds ont été octroyés dans le cadre du plan d'action. De l'enveloppe destinée à la feuille de route, le gouvernement a fini par nous accorder, un peu en catimini, 63 000 \$ par année aux fins de recherche, car le QCGN n'arrêtait pas de répéter : « Au moins, donnez-nous de l'argent pour la recherche. » Bien entendu, nous ne pouvons pas prendre l'argent destiné à l'établissement des immigrants — nous en convenons tous —, mais au moins, donnez-nous de l'argent pour la recherche.

On s'est mis d'accord pour qu'environ 63 000 \$ provenant du financement de la feuille de route aillent chaque année à la recherche pour la communauté anglophone. Il a été très difficile de faire bon usage de ces 63 000 \$, et le gros de cet argent a été perdu. Néanmoins, quelques milliers de dollars ont effectivement servi à faire de la recherche. L'une des recherches qui ont été menées — je crois que nous en avons remis une copie au comité — est celle de Mme Michèle Vatz Laaroussi, qui s'intéressait déjà au capital social destiné aux francophones dans les régions du Québec, et qui a accepté de se pencher sur le capital social dans les régions où vivent les anglophones.

Nous lui avons proposé d'examiner quelques organisations, dont Voice of English-speaking Quebec, l'Association des Townshippers et celle de Gaspé. Alors elle a regardé tout cela. Et je crois qu'il y a un document de recherche auquel vous pourrez sans doute avoir accès. Cette étude a été financée par les quelques milliers de dollars obtenus du financement de la feuille de route.

We have no evidence based in Quebec to say what we would need specifically, so QCGN continued to advocate to CIC to get proper formal funding for the English-speaking community of Quebec. That came out in your report, and we kept pushing.

In Quebec City, as in the townships, the work was being done on the ground because they saw a need. It was kind of where policy meets practice. We had to join policy and practice to make the demonstration. I think that until about maybe three or four years ago, we hadn't found the juncture of policy and practice. We have been suggesting to CIC that they give us more money. It was very interesting that Minister Kenney made available in the roadmap \$2.5 million for research for both communities and he specifically said, on the record, that money would be available for the English-speaking community. That was the first time we'd ever heard that, and we were very happy about it. He said \$500,000, but it could be more. It will depend on the good proposals we put forward.

Out of that research money, we would like, for example, to have Voice of English-speaking Québec's model assessed or evaluated. Voice of English-speaking Québec wants that as well so that a third party can come in and do an evaluation so we can use some best practices. Voice of English-speaking Québec and QCGN believe that that might go a long way to demonstrate to the provincial government what is being done and how it is very good for all of Quebec. It's very good. Especially in Quebec, they want to have immigrants in the regions, so we believe that piece of work would be very good for that reason and also to other municipalities.

So, there have been no disagreements on this file. It was just getting the policy and the practice connected.

Senator McIntyre: My second question has to do with citizenship. A few weeks ago, the federal government introduced Bill C-24 in the House of Commons. It is currently at first reading and, therefore, it has not yet become law.

Basically, the bill amends the Citizenship Act. It sets out two language-related amendments. The first amendment requires that applicants for citizenship demonstrate in one of Canada's official languages a knowledge of Canada and the responsibilities and privileges of citizenship.

The second amendment targets applicants aged 14 to 64. It would require them to demonstrate adequate knowledge of one of Canada's official languages. As you know, this request is currently imposed on applicants aged 18 to 54.

What are your thoughts on Bill C-24? Do you think it should become law? Is the age factor a concern for your organization?

Nous n'avons pas de données probantes pour le Québec. Il nous est donc difficile de formuler clairement nos besoins. C'est la raison pour laquelle QCGN a continué de faire des représentations auprès de CIC pour l'obtention d'un financement approprié pour la communauté anglophone du Québec. Vous en avez parlé dans votre rapport, et nous avons continué de faire pression.

À Québec, comme dans les Cantons de l'Est, le travail se faisait déjà, car les anglophones de ces régions ont compris qu'il y avait un besoin. Il s'agissait, en quelque sorte, de joindre la politique à la pratique. Il fallait agir ainsi pour démontrer qu'il y avait un besoin. Je crois que l'idée de conjuguer politique et pratique n'existait pas il y a trois ou quatre ans. Nous avons proposé à CIC de nous donner plus d'argent. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous avons appris que le ministre Kenney consacrait 2,5 millions de dollars de la feuille de route à la recherche pour les deux communautés, en précisant que la communauté anglophone allait avoir sa part du gâteau. C'était la première fois que nous entendions une telle annonce, et nous en étions très heureux. Il a évoqué la somme de 500 000 \$, mais cela pourrait être plus selon la qualité des propositions que nous soumettrons.

Grâce à ces fonds de recherche, nous aimerions, par exemple, que le modèle de Voice of English-speaking Québec soit examiné ou évalué. Voice of English-speaking Québec souhaite la même chose, à savoir la tenue d'une évaluation par une tierce partie, afin que nous puissions adopter certaines pratiques exemplaires. Voice of English-speaking Québec et QCGN estiment que cela pourrait être très utile pour montrer au gouvernement provincial ce qui se fait dans la communauté anglophone et comment ces mesures profitent à l'ensemble du Québec. C'est très bien, surtout que le Québec souhaite que les immigrants s'installent en région. Nous croyons pour cette raison que les travaux en ce sens seront très utiles et qu'ils profiteront également aux municipalités.

Bref, il n'y a pas eu de désaccords en ce qui concerne ce dossier. Il s'agissait simplement de conjuguer politique et pratique.

Le sénateur McIntyre : Ma deuxième question concerne la citoyenneté. Il y a quelques semaines, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-24 à la Chambre des communes. Nous n'en sommes qu'à la première lecture, alors ce n'est pas encore une loi.

En gros, le projet de loi modifie la Loi sur la citoyenneté. On y trouve deux modifications ayant trait à la langue. La première modification veut faire en sorte que les personnes qui demandent la citoyenneté soient en mesure de démontrer dans l'une des deux langues officielles qu'ils ont une certaine connaissance du Canada ainsi que des devoirs et privilèges attachés à la citoyenneté.

La deuxième modification vise les candidats de 14 à 64 ans, à qui l'on demanderait d'avoir une connaissance suffisante de l'une de nos langues officielles. Comme vous le savez, cette exigence est pour l'instant réservée aux demandeurs de 18 à 54 ans.

Que pensez-vous du projet de loi C-24? Croyez-vous qu'on devrait en faire une loi? Les considérations relatives à l'âge sont-elles une source de préoccupation pour votre organisme?

Mr. Thompson: We can talk about the experience that our community has with newcomers rather than make specific comments about Bill C-24. We can talk a little bit about what our community is, who the immigrants to Quebec are, and the experience of the community groups that support their integration.

The majority of immigrants to Quebec are 25 to 44 years of age. That's the largest cohort of immigrants that come to Quebec; 35 per cent of immigrants are in that 25 to 44 age group.

Ms. Martin-Laforge alluded to the question of out-migration. I would suggest you check with CIC; they're the folks with the numbers on out-migration.

Quebec has a problem in general in retaining immigrants. The challenge for Quebec in the integration of immigrants is that Quebec is a unique jurisdiction where settlement is conducted by the state. In other jurisdictions in Canada, settlement is conducted by community groups, so the service providers for settlement are funded by the provinces or by Canada, but the people doing the work on the ground are the community groups. In Quebec, it's done through the state, and the language of settlement in Quebec, as you know, is in French.

We have a report here, *Quebec's English-Speaking Immigrants and Poverty: Sharing our analysis and building a research agenda*, which we shared with your analysts. It is available. It demonstrates the challenges of immigrants when they move to Quebec, how they move into poverty and how difficult it is for folks who don't have a capacity to speak French to integrate. What happens is they don't get jobs, or they're stuck in jobs that are far below their capacity. Opportunity presents itself in other places in Canada and they move. The three gaining provinces from Quebec are Ontario, Alberta and British Columbia. That's where folks move to from our province.

The requirement, then, to demonstrate a knowledge of English or French in the selection process — remember the selection process. The rule would be different in Québec, because Québec selects. I do not know if Bill C-24 would be applicable in Québec, for example, because Québec would have its own settlement. Under the 1991 agreement, Québec has its own settlement criteria. You get a certain number of points for your capacity to speak French. So that's already accounted for in the selection process in Québec.

In principle, it makes sense to us for folks to be able to speak one of the official languages when they come to Canada. It clearly makes their economic integration easier, and you will get better outcomes.

M. Thompson : Plutôt que de faire des observations particulières sur le projet de loi C-24, nous pouvons parler de l'expérience de notre communauté en ce qui concerne les nouveaux arrivants. Nous pouvons parler un peu de notre communauté, de l'identité de ceux qui immigreront au Québec et de l'expérience des groupes communautaires qui appuient leur intégration.

La majorité des immigrants qui choisissent le Québec ont entre 25 et 44 ans. C'est la cohorte la plus importante; elle regroupe 35 p. 100 de tous les immigrants.

Mme Martin-Laforge a fait allusion à la question de l'exode. Je crois qu'il y aurait lieu de vérifier auprès des fonctionnaires de CIC, car ce sont eux qui ont les chiffres sur ces mouvements de population.

De façon générale, le Québec peine à retenir ses immigrants. En ce qui concerne l'intégration des immigrants, le problème est que le Québec est la seule administration où l'établissement est dirigé par l'État. Ailleurs au Canada, l'établissement est confié à des groupes communautaires. Les fournisseurs de services dans le domaine sont donc financés par les provinces ou par le gouvernement fédéral, mais les personnes qui font du travail sur le terrain relèvent de groupes communautaires. Au Québec, l'établissement est assuré par l'État, et le tout se fait, comme vous le savez, en français.

Dans le rapport intitulé *Quebec's English-Speaking Immigrants and Poverty : Sharing our analysis and building a research agenda*, dont nous avons remis une copie à vos analystes, on explique les problèmes rencontrés par les immigrants qui choisissent de s'installer au Québec, comment ils se retrouvent dans la pauvreté et comment ceux qui ne peuvent pas parler français ont de la difficulté à s'intégrer. Ils n'arrivent pas à décrocher un emploi ou se trouvent coincés dans des emplois qui sont bien en deçà de leurs aptitudes. Si des occasions se présentent ailleurs au Canada, ils déménagent. Les trois provinces qui profitent le plus de cet exode sont l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ce sont les destinations que choisissent ceux qui quittent notre province.

Pour ce qui est de l'exigence d'avoir une connaissance de l'anglais ou du français, rappelez-vous qu'il est ici question d'un processus de sélection. La règle s'appliquerait autrement au Québec, puisque le Québec fait déjà une sélection. Je ne sais pas si le projet de loi C-24 pourra s'appliquer au Québec, car la province contrôle elle-même ses établissements. En effet, selon l'accord de 1991, le Québec a ses propres critères d'établissement. Vous obtenez un certain nombre de points pour votre capacité de parler français; c'est un aspect dont le processus de sélection du Québec tient déjà compte.

En principe, nous croyons qu'il est sensé de demander aux immigrants de parler l'une des deux langues officielles lorsqu'ils viennent au Canada. Cela facilite sans conteste leur intégration dans le marché du travail, et les résultats n'en sont que meilleurs.

In practice, a knowledge of English is not necessarily a predictor of successful integration in Quebec, but that doesn't mean that it's not a successful predictor of integration into the rest of Canada once they move.

[*Translation*]

The Deputy Chair: According to the press release we got yesterday, the federation is working really hard to attract skilled bilingual people from abroad. It is currently doing a tour of a dozen or so cities in Ontario where skilled and especially bilingual people are needed.

Will those people be found abroad? Will they be found in Quebec and encouraged to move elsewhere in Canada? That is one thing.

Ms. Martin-Laforge, you mentioned Ms. Vatz-Laaroussi's study, and I am happy to tell you that we will be meeting with her on March 31. As you can see, this committee has no intention of turning its back on Quebec's English-speaking communities.

We will see what happens when we meet with a group that wants to attract foreigners provided they are bilingual. We will keep up our work.

Senator Chaput: It is a pleasure to have you here. Thank you for joining us.

[*English*]

I was going through the report of the committee before this meeting this week and I was reading about the success story program for newcomers' integration and retention, and I'm happy to see it's going well. I'm very glad to hear that you have now, if I understood correctly, proper formal funding from the Roadmap. So, that should continue now. It is a beginning, right?

Ms. Martin-Laforge: If I might say, we were so ready for this money that you might recall that the community gave itself a community development plan in March 2012, and there are priorities in that plan that lend themselves to giving priorities as well to any research that could be done on immigration.

Our board has a resolution on the priorities for immigration in Quebec, which we have given to CIC to base their research on. Maybe we could offer these to the committee. We could send that.

We have a list of priorities around immigration that we have given to the researchers at CIC and they will weigh the proposals coming from researchers and from community groups with regard to the priorities and give out the money — a lot of money, we hope.

En pratique, une connaissance de l'anglais n'est pas nécessairement le gage d'une intégration réussie des nouveaux arrivants au Québec, mais c'est une toute autre histoire s'ils décident par la suite de déménager ailleurs au Canada.

[*Français*]

La vice-présidente : En relisant le communiqué de presse qui était présenté hier, on constatait que la fédération travaille énormément en ce moment afin d'attirer des gens compétents et bilingues de l'étranger. Elle fait une tournée présentement dans une dizaine de villes ontariennes où on a besoin de gens compétents, mais plus particulièrement bilingues.

Allons-nous aller les chercher à l'étranger? Allons-nous aller les chercher au Québec et les inviter à migrer ailleurs au Canada? C'est une chose.

Mme Martin-Laforge, vous nous parliez de l'étude de Mme Vatz-Laaroussi et j'ai le plaisir de vous informer que nous la rencontrerons le 31 mars prochain. Comme vous le constatez, ce comité n'a aucunement l'intention de laisser les communautés anglophones du Québec de côté.

Nous verrons ce qui se passera alors que nous rencontrerons ce groupe qui veut attirer des gens de l'étranger à condition qu'ils soient bilingues. Nous continuons à travailler.

La sénatrice Chaput : C'est un plaisir de vous recevoir. Je vous remercie d'être ici.

[*Traduction*]

Plus tôt cette semaine, je feuilletais le rapport du comité et j'ai lu quelque chose au sujet de ce programme très réussi qui vise à intégrer et à retenir les nouveaux arrivants, et je suis heureux de constater qu'il fonctionne bien. Je suis très contente que vous disposiez maintenant, si j'ai bien compris, d'un financement officiel approprié pour la feuille de route. Alors, ce travail devrait se poursuivre maintenant. C'est un début, n'est-ce pas?

Mme Martin-Laforge : Si je puis me le permettre, nous étions tellement prêts à recevoir ce financement que la communauté s'était donné un plan de développement en mars 2012 contenant des priorités qui se prêtent aux priorités en matière d'immigration ainsi qu'à toute forme de recherche dans ce domaine.

Notre conseil a adopté une résolution sur les priorités de l'immigration au Québec et l'a communiquée à CIC pour qu'il s'en serve comme point de départ pour ses recherches. Nous pourrions vous en faire parvenir une copie.

Nous avons remis une liste de priorités en matière d'immigration aux responsables de CIC, qui évalueront les propositions des chercheurs et des groupes communautaires, et qui distribueront l'argent — un exercice qui, nous l'espérons, nous apportera un financement substantiel.

Senator Chaput: The objective of our study this time is the impact of recent changes to the immigration system on official language minorities. I was wondering if at this point you could tell us more about the impact of those changes on the English-speaking community in Quebec, if it's possible.

Ms. Martin-Laforge: As my colleague Stephen said, it is difficult for us.

I have to tell you a little bit of a story. When we heard that you were doing the study and we were invited, I said to Stephen, "I do not know what we're going to tell the committee, because there is a whole other regime in Quebec around immigration, integration, settlement and all of that. How do we marry what we need in Quebec with the changes that are done for the rest of Canada?"

We elected to come and see you today, notwithstanding that very big elephant in the room. It's hard.

They are also making changes in the way they select in Quebec. So how do you marry that selection with the needs of the English-speaking community? As I recall what Madame De Courcy said a couple of weeks ago, it was going to be more competency based. They would be choosing around more competency based. Well, that's good for Quebec; that's good for all of us. That's good for Quebec; that's good for all of us. Although, if they make the changes around competency based, then there is the language, and where do they come from? If they are coming from predominantly English-speaking countries, they will come to the Quebec with the competency, but they will bring their families, and their families won't necessarily speak French. What do they do with the families?

I will tell you a funny story that happened a couple of years ago about a player for the Impact, an American. I got an email from this man and he said he was coming to play for the Impact. He was from the United States and he was coming with his wife. He was looking for English websites, and he wanted to know what could she do, and could we point him in the right direction.

It's hard for somebody coming with their family. He was going to make a lot of money probably, but what was the *conjointe* going to do? We sent them off to Youth Employment Services because she was a young woman, and now, apparently, she's working there.

It's hard for somebody contemplating coming to Quebec with their family. I'm sure that Jean-Sébastien can tell you about this. What does the family do? Even with the employers, they can speak English in their employment and they can work it out, but they have got family.

La sénatrice Chaput : Cette fois, notre étude porte sur les répercussions des récents changements au système d'immigration sur les minorités de langue officielle. Pourriez-vous nous parler un peu des répercussions que ces changements ont sur la communauté anglophone du Québec?

Mme Martin-Laforge : Comme mon collègue Stephen l'a dit, il nous est difficile de répondre à cela.

Je dois vous raconter une petite anecdote. Lorsque nous avons su que vous faisiez cette étude et que nous étions invités à témoigner, j'ai dit à Stephen : « Je ne sais pas ce que nous allons pouvoir leur dire, car le régime québécois en matière d'immigration, d'intégration, d'établissement, et cetera est complètement différent de celui du Canada. Comment peut-on arriver à marier les besoins du Québec avec les changements qui sont apportés dans le reste du Canada? »

Mais nous avons décidé de nous présenter ici quand même, malgré cette évidence incontournable qui ne facilite pas les choses.

Le Québec apporte lui aussi des modifications à son processus de sélection. Alors, comment peut-on adapter cette sélection aux besoins de la communauté anglophone? Si je ne m'abuse, Mme De Courcy a dit il y a deux semaines qu'on allait accorder plus d'importance aux compétences, c'est-à-dire que les choix allaient être davantage motivés par les compétences. Eh bien, c'est bon pour le Québec; c'est bon pour tout le monde. Cependant, si ces changements visent à favoriser une sélection axée sur les compétences, et qu'il faut aussi tenir compte de la question de la langue, d'où viendront les nouveaux immigrants? S'ils viennent de pays à prédominance anglophone, ils arriveront au Québec avec leurs compétences, mais amèneront-ils leur famille avec eux? Les membres de la famille ne parleront pas nécessairement français. Que fera-t-on des familles?

Je vais vous raconter une anecdote amusante qui s'est passée il y a environ deux ans et qui concerne un joueur de l'Impact, un Américain. J'ai reçu un courriel de cet homme qui m'annonçait qu'il allait jouer pour l'Impact. Il venait des États-Unis et était accompagné de son épouse. Il cherchait des sites web en anglais et voulait savoir ce que son épouse allait pouvoir faire à Montréal. Il nous demandait de l'orienter dans la bonne direction.

La situation est difficile pour ceux qui arrivent avec leur famille. Cet homme allait probablement gagner beaucoup d'argent, mais comment sa conjointe allait-elle occuper son temps? Nous lui avons dit de s'adresser à Youth Employment Services, car sa conjointe était une jeune femme. Il semble que c'est maintenant là qu'elle travaille.

Il est difficile pour les gens d'envisager la possibilité de venir au Québec avec leur famille. Je suis convaincue que Jean-Sébastien peut vous en parler. Que fera la famille? Bien sûr, ces gens pourront parler anglais avec les employeurs; ils pourront même s'exprimer en anglais au travail et ils sauront se débrouiller, mais qu'en est-il de leur famille?

We have not come under false pretensions, senators, but there is an elephant in the room for us, because it does not always work.

Senator Chaput: If I understand correctly, when the Province of Quebec negotiates its agreement with the federal government on immigration, you've never been part of those discussions, never at one point in time. That's it, you kept out of it?

Mr. Gignac: Even on that one, the official policy of the Quebec government, you can try to define it in many ways, but in any way you would define it, by nature it means we're not part of the equation. That's the official policy of the government. Even to, at least, the Quebec immigration minister and many of the key employers at the ministry level, I say, "Test us. Send us immigrants, and you will see what we say to them. The first thing we say is, 'Learn French. If you don't learn French, you won't like it here.'"

We work with employers. Like you say, the man is happy or the woman is happy. They have their social network at work. The spouse has nothing and the Quebec government thinks we shouldn't do anything for that person. Well, if this couple, maybe with two kids, is to stay in our region, they will need people to help them.

There are a lot of groups that do work for immigrants in Quebec City that are excellent. The quality of their work is not in question, but they can only do it in French, and they don't want to do it any other language than French. What can they do for someone who doesn't speak a word of French?

For us, just give us six months. We'll help that person learn French, and we will help that person integrate and find the resources that she or he needs here. Then, you will be able to convince that person to learn French. However, if you start by saying to that person, "We don't really want you here," the chances of their integration are slim to none.

Senator Poirier: Thank you for being here. It's very interesting. I have quite a few questions, so I will just go with a couple and see how it goes.

Following the discussion that we just had, the provincial government in Quebec obviously supports immigration, right? Are there any programs in place for when they know they are bringing in immigrants who are anglophone, where the person coming in to work could be bilingual, to help the families learn that second language?

Mr. Gignac: For immigrants, there are different things that they do. Their wish is that these people learn French, and there are *francisation* programs for these people. On the specific point

Nous ne sommes pas venus ici sous des prétextes fallacieux, mais il y a cette donnée incontournable, et les choses ne finissent pas toujours par s'arranger.

La sénatrice Chaput : Si je comprends bien, lorsque la province de Québec négocie avec le gouvernement fédéral au chapitre de l'immigration, vous ne participez pas à ces discussions et vous n'y avez jamais pris part. Vous n'intervenez pas, point à la ligne. C'est bien exact?

M. Gignac : Même à ce chapitre, nous pourrions essayer de définir la politique officielle du gouvernement du Québec de bien des façons, mais peu importe la définition que nous lui attribuons, nous sommes naturellement exclus de l'équation. Telle est la politique officielle du gouvernement. Or, voici ce que je dis à la ministre de l'Immigration du Québec et à de nombreux employeurs clés à l'échelon ministériel : « Mettez-nous à l'essai. Envoyez-nous des immigrants et vous verrez ce que nous leur dirons. Le premier conseil que nous leur donnerons, c'est d'apprendre le français, car ils risquent de ne pas aimer leur expérience ici s'ils ne l'apprennent pas. »

Nous travaillons avec les employeurs. Comme vous dites, le monsieur est content ou la madame est contente. C'est au travail qu'il ou elle tisse son réseau social. Par contre, la conjointe ou le conjoint n'a rien, et le gouvernement du Québec croit que nous ne devrions pas nous en occuper. Eh bien, si ce couple — avec deux enfants, qui sait? — doit rester en région, il faudra qu'il y ait des gens pour l'aider.

À Québec il y a beaucoup d'excellents groupes qui travaillent avec les immigrants. La qualité de leur travail n'est pas la question, mais ils ne peuvent le faire qu'en français, et ils refusent de le faire dans une autre langue que le français. Que peuvent-ils faire pour quelqu'un qui ne parle pas un mot de français?

En ce qui nous concerne, nous n'avons besoin que de six mois. Nous aiderons cette personne à apprendre le français, et nous l'aiderons à s'intégrer et à trouver les ressources dont elle aura besoin pour rester ici. Vous serez dès lors en mesure de la convaincre d'apprendre la langue. En revanche, si vous lui dites d'emblée qu'elle n'est pas vraiment la bienvenue chez vous, les chances qu'elle s'intègre sont à peu près nulles.

La sénatrice Poirier : Merci d'être venu. Votre témoignage est très intéressant. J'ai pas mal de questions à vous poser, mais je vais commencer par une ou deux, puis nous verrons.

Compte tenu de la discussion que nous venons d'avoir, il est certain que le gouvernement provincial à Québec appuie l'immigration, n'est-ce pas? Y a-t-il des programmes en place en prévision de l'arrivée d'immigrants anglophones? Y a-t-il du personnel bilingue qui pourrait aider les familles à apprendre la langue seconde?

M. Gignac : Ils font diverses choses pour les immigrants. Mais leur souhait est qu'ils apprennent le français, d'où les programmes de francisation qui leur sont destinés. Pour l'apprentissage du

of learning French, it's a bit easier for immigrants than it would be for Canadian migrants, so there is no doubt they are trying to do that.

One of the issues that remains is that the Quebec government doesn't want these people to know that we exist and that we have English churches and English services. They will tell them, for example, "If you have health problems, the nearest CLSC from your place is that place." The person will show up there in the process of *francisation*. If you start from scratch, learning French is not a six-month thing. It takes a lot of time. That person will show up at a health and social services centre, which doesn't understand anything the person would say. The person cannot communicate efficiently the problem they have, instead of using a logical model in which we would say, "We have a health and social services centre that can offer service in English. Go there." You would convince that person to stay in Quebec City a lot more if you would do that. Even when they do offer *francisation*, by design, their approach is aimed at preventing these people from learning what is available in English in their region.

Mr. Thompson: It's important as well, Madam Senator, to understand the level of French instruction that's being offered. The French instruction that's available for immigrants is a basic level of French. This is not the level of French that you need to work, and this is definitely not the level of French you need to work in your field of expertise. There are heartbreaking stories in this report where mom or dad has to stay at home and take care of the kids and work two jobs in order to make the money so that the other spouse can go out and get additional French training — and this is paid for out-of-pocket by the immigrants, not by the state — in order to get an acceptable level of French so that they can enter the work force in something other than a service industry job.

My point here is that the level of French training being provided by the Government of Quebec is not sufficient for immigrants to economically integrate into their specific areas of expertise.

Senator Poirier: There seems to be a problem, at the provincial level, with the acceptance of the English community in the province. Is that fair to say?

Ms. Martin-Laforge: I think that the mentality for many — not all, but for many — is win-lose. The win for us, in our English-speaking community, would be that more immigrants would attach to our community. Whether they are immigrants or migrants, they would attach to our community, which would help us to bolster the institutions of our community. Certainly, if it's an immigrant, they won't be able to go to English schools. If it's a migrant, they would potentially because of the Canada clause. Maybe not. It's not easy, but it is. There is an issue here that, when Quebec counts "English-speaking community," they count us as mother tongue. There is not an inclusive way of counting community, so the traditional English-speaking community will either die out or will be *folklorique* one day. There is, what, 600,000 of mother tongue?

français, c'est un peu plus facile pour les immigrants que pour les migrants canadiens. Il ne fait donc aucun doute qu'ils essaient cette solution.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement du Québec ne veut pas que ces gens soient au courant de notre existence et sachent que nous avons des églises anglaises et des services en anglais. On leur dit par exemple : « En cas de problème de santé, voici l'adresse du CLSC le plus proche. » La personne qui s'y présente est en cours d'apprentissage de la langue. Et si vous commencez à partir de zéro, ce n'est pas en six mois que vous allez apprendre le français. Cet apprentissage prend énormément de temps. La personne se présente donc au centre de santé et de services sociaux, où on ne comprend rien à ce qu'elle dit. Elle n'arrive pas à communiquer son problème. Si elle s'était adressée à nous, nous lui aurions dit : « Nous avons un centre de santé et de services sociaux qui offre des services en anglais. Vous pouvez y aller. » Ce faisant, vous pourriez la convaincre beaucoup plus facilement de rester à Québec. Et même lorsqu'ils offrent des services de francisation, ils empêchent ces gens d'apprendre ce qui est disponible en anglais dans leur région.

M. Thompson : Il importe aussi de savoir, madame la sénatrice, le niveau d'instruction qui est offert. Ce qu'on offre aux immigrants, c'est un niveau d'instruction en français élémentaire. Ce n'est certainement pas le niveau dont vous avez besoin pour travailler, et encore moins pour travailler dans votre domaine de compétence. Le rapport fait état d'histoires à briser le cœur. Par exemple une mère ou un père qui doit rester à la maison pour s'occuper des enfants, ou qui doit occuper deux emplois pour payer des cours de français au conjoint — et ces cours sont bel et bien payés par les immigrants et non pas par l'État — pour avoir un niveau acceptable de français et trouver un emploi ailleurs que dans l'industrie des services.

Ce que je peux dire, c'est que le niveau de formation en français offert aux immigrants par le gouvernement du Québec n'est pas suffisant pour qu'ils puissent trouver du travail dans leur domaine de compétence.

La sénatrice Poirier : On dirait qu'au niveau provincial, on a du mal à accepter la communauté de langue anglaise, est-ce exact?

Mme Martin-Laforge : Chez beaucoup — et je dis bien « beaucoup » et non pas « tous » —, il y a une mentalité de gagnant-perdant. Ce que nous gagnons, dans notre collectivité de langue anglaise, c'est que beaucoup plus d'immigrants s'attacheraient à notre collectivité. Qu'il s'agisse d'immigrants ou de migrants, ils s'attacheraient à notre collectivité, ce qui nous aiderait à stimuler les institutions qui la composent. Les immigrants ne pourront certainement pas envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Les migrants, par contre, pourraient se prévaloir de la clause Canada. Ce n'est pas toujours facile, mais ils pourraient avoir gain de cause. Le problème vient du fait que lorsque le Québec dénombre les citoyens de langue anglaise, ce sont des gens dont c'est la langue maternelle. Ce n'est pas une approche très inclusive, de sorte que la communauté

There is not a view of “first official language.” So, when we are talking about those people who come into our country with English, we’re talking about first official language. We believe, if it’s from an English-speaking country, that they will have an affinity with us — Americans or English from Britain — and so they would come to us. Even if they send their kids to French school, that’s okay; they would come to us. They would be at the churches and so on. That is not seen by most people at the ministry of immigration in Quebec as a good thing of.

Mr. Gignac: No doubt. This has been said to me word for word by key people working in that ministry. A perfect scenario would be for any immigrants to go their nearest church, school, health and service social services centre. “We don’t see a need for your institutions.” It’s clear. What’s frustrating and ironic about it is that one of the key policies, programs or objectives of the Quebec government is what they call *la régionalisation*, to attract immigrants from Montreal to go anywhere else in the province. If you are to do that and to be successful doing that, use the resources that you already have in these regions. That’s what we’ve been telling them. We are a tool that you refuse to use and, in many cases, we would be the most efficient tools that you have in your tool box. Yet, you refuse to use them. Their policy goes against their own objectives.

Senator Poirier: You mentioned in your presentation that, even though you welcome immigrants, there are also a lot of people leaving Quebec for different reasons. Can you tell me what percentage of your populations per capita, francophone and anglophone, are leaving?

Mr. Thompson: It’s important to understand that migration is an emotional topic. It’s a topic that catches our attention.

In terms of numbers, it affects very small numbers of people. Around 1 per cent of English-speaking Quebecers will migrate in a given year. About 0.1 per cent of the francophone population will migrate. Quebec is a net loser of people, but last year, for example, the net loss to Quebec was 10,000 people. In a population of 7 million, it’s almost insignificant. It is insignificant.

Who is leaving? What are the qualities of the people who are leaving? What age are those leaving? What education are they leaving with? When you think about who tends to leave, it tends to be young people who are educated. So, it’s not only them leaving, but it’s also the children that they’re going to have. They’re also leaving, even if they haven’t had them yet. It’s a fact of migration — and there’s good research on this that we can share — that there is an economic incentive to migrate. That’s why people migrate. They migrate for economic reasons, and there is an economic disincentive to come back. Once somebody

traditionnelle de langue anglaise disparaîtra un jour ou relèvera du folklore. Combien y a-t-il de gens dont l’anglais est la langue maternelle, 600 000?

Il n’est pas question de « première langue officielle ». On dit des gens qui viennent dans notre pays et qui parlent anglais, que c’est leur première langue officielle. Comme ils viennent d’un pays de langue anglaise — qu’il s’agisse d’Américains ou d’Anglais de Grande-Bretagne —, on pense qu’ils ont des affinités avec nous et que c’est pour cette raison qu’ils viennent vers nous. Même s’ils envoient leurs enfants à l’école française, ce n’est pas un problème, ils nous fréquentent quand même. Ils fréquentent nos églises, et cetera. La plupart des gens au ministère de l’Immigration à Québec ne voient pas cela d’un bon œil.

M. Gignac : C’est certain et c’est d’ailleurs ce que m’ont dit mot pour mot certains responsables qui travaillent dans ce ministère. Idéalement, les immigrants devraient pouvoir fréquenter l’église, l’école et le centre de santé et de services sociaux les plus proches de chez eux. Ce qui est irritant et ironique en même temps, c’est que l’un des objectifs, programmes ou politiques clés du gouvernement du Québec est ce qu’il appelle la régionalisation, qui consiste à attirer les immigrants de Montréal ailleurs dans la province. Si vous voulez y parvenir, utilisez donc les ressources qui existent déjà dans ces régions. C’est ce que nous leur avons dit. Nous sommes un outil dont vous refusez de vous servir et, dans bien des cas, nous serions votre meilleur outil. Pourtant, vous refusez de l’utiliser. La politique que suit le gouvernement va à l’encontre de ses propres objectifs.

La sénatrice Poirier : Vous avez dit dans votre exposé que, même si vous accueillez les immigrants, il y en a beaucoup qui quitte le Québec pour diverses raisons. Avez-vous le pourcentage des gens, francophones et anglophones, qui quittent la province?

M. Thompson : Il est important de comprendre que la migration est un sujet émotif et qu’il suscite notre attention.

En termes de chiffres, cela ne concerne que très peu de gens. Environ 1 p. 100 des Québécois de langue anglaise quitteront la province au cours d’une année. Pour la population francophone, le pourcentage est d’environ 0,1 p. 100. Le Québec subit une perte démographique nette, mais l’an dernier, par exemple, la perte nette a été de 10 000 personnes. Sur une population de 7 millions d’habitants, ce n’est pas grand-chose. En fait, ce n’est rien.

Qui sont ceux qui partent? Quelles sont leurs qualités? Leur âge? Leur niveau d’éducation? Les gens qui partent sont en général des jeunes qui sont éduqués. Ainsi, ce ne sont pas seulement eux qui s’en vont, mais aussi les enfants qu’ils auraient eus. C’est un fait des migrations — et il y a ce sujet d’excellentes recherches qui ont été menées et que nous pouvons vous communiquer — qu’elles sont motivées par des facteurs économiques. On s’en va pour des raisons économiques et si l’on ne revient pas, c’est aussi pour des raisons économiques. Si l’on revient, on aura plus de chances de gagner moins d’argent

has left, if they come back, they are more likely to make less money than where they're coming from and more likely to make less money than the people who stayed. Once you're gone, you're gone.

I guess that is a long-winded way of saying that it's statistically true but probably not very statistically important in terms of numbers.

Senator Poirier: My last —

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you, Senator Poirier. Ladies and gentlemen, we have just a few minutes left because the business of the House will be getting under way shortly and two senators would like to speak.

Senator Chapat, go ahead.

Senator Chapat: I will ask my question and you can send us the answer in writing if we run out of time.

Coming back to the subject of our study, I want to talk about the impacts of recent changes to the immigration system.

How would you change immigration policies to help your community, English-speaking Quebecers?

[English]

Ms. Martin-Laforge: I think we'll have to think about that, senator.

Senator Chapat: That's fine.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: You represent English-speaking communities, so I would like to know whether your communities have the resources they need to recruit newcomers and help them integrate.

I am also interested in hearing how successful Voice of English-speaking Quebec's integration and retention program for newcomers has been.

[English]

Ms. Martin-Laforge: I will only say there are not enough resources. I think we need a more integrated approach and that would be the beginning, because we're not even sure what we need. It might not all be about money; it might be about coordination and research, so that would be the top.

Mr. Gignac: There are certainly not enough resources. We basically have nothing to cover immigrants. There is not nearly enough to cover Canadian immigrants. If you look at the past few years, I think we've been able to get a lot of results through our program — not only quantitative results of people whom we've

qu'à l'endroit que l'on quitte, et aussi plus de chances de gagner moins d'argent que ceux qui sont restés. Autrement dit, lorsqu'on s'en va, c'est pour de bon.

Tout ce que je voulais dire, je suppose, quoique d'une manière longue et compliquée, c'est que c'est une réalité sur le plan statistique, même si en termes de chiffres, ce n'est pas très important.

La sénatrice Poirier : Ma dernière...

[Français]

La vice-présidente : Merci, sénatrice Poirier. Mesdames et messieurs, il nous reste à peine quelques minutes puisque les travaux de la Chambre débiteront bientôt et deux sénateurs ont demandé la parole.

Sénatrice Chapat, la parole est à vous.

La sénatrice Chapat : Je vais poser ma question et vous pourrez y répondre par écrit si nous manquons de temps.

Je reviens à l'objectif de l'étude de notre comité qui est l'impact des changements récents au système d'immigration.

Quels changements aimeriez-vous voir apportés aux politiques d'immigration qui vous aideraient vous, en tant que communauté anglophone de la province du Québec?

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Je pense que nous devons y réfléchir avant de répondre, madame.

La sénatrice Chapat : C'est parfait.

[Français]

La sénatrice Fortin-Duplessis : En tant que représentants des communautés anglophones, j'aimerais que vous me disiez si vos communautés disposent des ressources suffisantes pour appuyer le recrutement et l'intégration des nouveaux arrivants.

J'aimerais également savoir quels résultats Voice of English-speaking Québec a-t-il atteints avec son programme d'intégration et de maintien en place des nouveaux arrivants?

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Je dirai seulement qu'il n'y a pas assez de ressources. Je crois qu'il faudrait une approche plus intégrée, ce qui serait un bon début, car nous ne sommes même pas sûrs de ce dont nous avons besoin. Ce n'est peut-être même pas d'argent dont nous avons besoin, mais de coordination et de recherche. Ce seraient donc là nos priorités.

M. Gignac : Il est certain cependant que les ressources sont insuffisantes. Nous n'avons pratiquement rien pour servir les immigrants; et presque rien pour servir les immigrants canadiens. Si l'on pense à nos réalisations de ces dernières années, je pense que notre programme a donné beaucoup de résultats et pas

met and we've served, but qualitative results of people who now, for example, might be a nurse in one of our institutions. I can give you thousands of examples of that.

However, the problem for us over past three years is you're looking at one program — and I don't want it to look like I'm blowing my own horn — that is seen as a program that works really well for the community in an official-language minority context, yet we received the biggest percentage of resources from the City of Quebec. We are an official minority community, but the biggest percentage of resources came not from the federal, not from the provincial, but from the municipal government. Mayor Labeaume once sat down with me and another gentleman who is working in Quebec City and said that we had 10 minutes. We did our pitch in 10 minutes and he said, "That's good, that makes sense, we'll give you money," and that was it.

It was great that we were able to convince him in 10 minutes, but it somehow doesn't make a lot of sense that the attraction and integration of English-speaking newcomers in my region was made possible mainly through a 10-minute conversation with one mayor.

[Translation]

The Deputy Chair: Ms. Martin-Laforge, Mr. Thompson and Mr. Gignac, on behalf of the committee, thank you for being with us this afternoon. Without checking with the other members, I think I can safely assure you that the Standing Senate Committee on Official Languages will not lose sight of the interests of Quebec's anglophone population any more than it will the francophone population.

We are depending on you to send us the new documents you said could be helpful to us. We do a lot of reading and a lot of listening. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, March 3, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:01 p.m. to continue its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities; to study best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality; and to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Andrée Champagne (*Deputy Chair*) in the chair.

seulement quantitatifs — c'est-à-dire en termes de gens que nous servons, mais aussi qualitatifs, je pense par exemple, à l'une de nos clientes qui deviendrait infirmière dans l'une de nos institutions. Je pourrais vous en donner des milliers d'exemples.

Cependant, le problème que nous vivons depuis trois ans si l'on songe à un seul programme — et je ne veux pas me vanter parce que c'est le nôtre —, c'est un programme qui donne d'excellents résultats pour la collectivité de langue officielle en situation minoritaire. Or, le plus gros pourcentage de nos ressources provient de la ville de Québec. Nous sommes une collectivité de langue officielle en situation minoritaire, mais le plus gros pourcentage de nos ressources ne vient ni du fédéral, ni du provincial mais de l'administration municipale. Le maire Labeaume m'a un jour rencontré, moi et un autre homme qui travaille à Québec, et il nous a donné 10 minutes pour le convaincre. Au bout de ces 10 minutes, il nous a dit : « Vos arguments sont logiques, nous vous donnerons l'argent. » Et l'affaire était conclue.

C'est fantastique d'avoir pu le convaincre en 10 minutes, mais c'est un peu étrange que l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants de langue anglaise dans ma région aient pu être rendus possibles grâce à une conversation de 10 minutes avec un maire.

[Français]

La vice-présidente : Madame Martin-Laforge, monsieur Thompson, monsieur Gignac, au nom du comité, je vous remercie d'être venus nous voir cet après-midi. Je pense que je peux, sans en avoir demandé la permission aux membres du comité, vous assurer que ce Comité sénatorial permanent des langues officielles continuera à ne pas oublier la population anglophone du Québec, pas plus qu'elle n'oublie la population francophone d'ailleurs.

Nous comptons sur vous pour nous faire parvenir la nouvelle documentation qui, selon vous, pourrait nous être utile. Nous lisons beaucoup et nous écoutons bien. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 3 mars 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, pour continuer son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire; pour étudier les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique; et pour étudier l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Andrée Champagne (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[Translation]

The Deputy Chair: Honourable senators, I now call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order.

I am Senator Andrée Champagne, from Quebec. I am the deputy chair of this committee. Unfortunately, our chair could not be with us here today. Some family-related matters kept her in Alberta. She will be here tomorrow, but I will be chairing today's meeting.

We are continuing our study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

We have witnesses this afternoon from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. The FCFA is a national not-for-profit organization whose role is to defend and promote the rights and interests of the French-speaking population outside Quebec.

I would like to introduce Marie-France Kenny and Suzanne Bossé. Perhaps the senators would like to take a moment to introduce themselves, beginning on my left.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis, Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, New Brunswick.

Senator Chaput: Maria Chaput, Manitoba.

Senator Robichaud: Hello. Senator Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

The Deputy Chair: I will now turn it over to Ms. Kenny, followed by Ms. Bossé. I am sure the senators will have many questions to ask afterwards.

Marie-France Kenny, President, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA): Your clerk has informed me that I do not have a time limit, so I would like to take this opportunity to reiterate the message we have been conveying since the issue of Senate reform first came up, as well as the importance of this committee, the Senate in general and the work you all do as senators. As we have said many times in interviews, whenever we appear before this committee, it is clear that this committee really focuses on its work, and not on political quarrels, which is very much appreciated. While some committees in certain areas may be dysfunctional, that is certainly not the case here, and I thank you for that.

Honourable senators, thank you for inviting the FCFA, the Fédération des communautés francophones et acadienne, to give evidence as part of your study of the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

[Français]

La vice-présidente : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte.

Je suis la sénatrice Andrée Champagne du Québec, et la vice-présidente de ce comité. Notre présidente ne pouvait malheureusement pas être des nôtres. Des problèmes d'ordre familial l'ont retenue en Alberta. Elle sera là demain, mais je présiderai la séance d'aujourd'hui.

Nous continuons notre étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Cet après-midi, nous recevons des témoins de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. La FCFA est un organisme national à but non lucratif, qui a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des francophones à l'extérieur du Québec.

Je vous présente Mme Marie-France Kenny, ainsi que Mme Suzanne Bossé. Les sénateurs voudront peut-être prendre une seconde pour se présenter, en commençant à ma gauche.

Le sénateur Oh : Victor Oh, Ontario

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Chaput : Maria Chaput, Manitoba.

Le sénateur Robichaud : Bonjour. Sénateur Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, du Nouveau-Brunswick.

La vice-présidente : Je donne donc la parole à Mme Kenny, qui sera suivie par Mme Bossé. Je suis certaine que les sénateurs auront beaucoup de questions à poser par la suite.

Marie-France Kenny, présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) : Puisque votre greffier m'a dit qu'il n'y avait pas de chronomètre, j'aimerais profiter de l'occasion pour réitérer le message qu'on véhicule depuis le début de la question sur la réforme du Sénat, et l'importance de ce comité, l'importance d'un Sénat et l'importance du travail que vous faites à titre de sénateurs. Et on l'a dit à plusieurs reprises dans les entrevues, quand on comparait devant ce comité, on peut voir qu'il est vraiment axé sur le travail et non sur les chicanes politiques, ce qui est grandement apprécié. Et s'il y a des comités qui sont dysfonctionnels à certains endroits, celui-ci ne l'est certainement pas. Je vous en remercie.

Honorables sénatrices, honorables sénateurs, je vous remercie d'avoir invité la FCFA, la Fédération des communautés francophones et acadienne, à témoigner dans le cadre de votre étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

As you just heard, I am Marie-France Kenny, President of the FCFA, and joining me today is our Director General, Suzanne Bossé.

I would like to begin by saying that the issues related to francophone immigration within our communities are numerous and complex. I will therefore spend the few minutes I have giving you a general overview of the situation. We plan to submit a more detailed written brief to the committee by March 31.

The FCFA has long been committed to the issue of francophone immigration. For 14 years now, at the national level, the Fédération has been overseeing efforts by communities to attract, welcome, recruit, integrate and retain French-speaking immigrants. It guides and supports 13 francophone immigration networks, or FINs. From coast to coast to coast, these networks rally around immigrants, their families and the host communities, with the expertise of some 250 active partners in various aspects of reception and integration.

Since 2013, the Fédération has also been overseeing the community coordination of two new national structures, specifically, the National Community Table on Francophone Immigration and the Citizenship and Immigration Canada Francophone Minority Communities Steering Committee, which is co-chaired by CIC and the community. In other words, for the past year and half, we have been paying close attention to the changes to Canada's immigration system. We have noticed the shift towards economic immigration, and we have adapted our practices in many ways as a result. I will come back to this in a moment.

The FCFA readily admits that the changes to the immigration system are creating opportunities for our communities. However, let us be very clear: it is important not to confuse "opportunity" and "impact." Going from one to the other requires elements that are not always present at this time.

The first of these opportunities is linked to the fact that, as part of many immigration programs, more points are now given for knowledge of official languages than for any other selection criterion. I would also point out that the Roadmap for Canada's Official Languages includes a funding envelope to provide English and French language training for economic immigrants. However, this envelope will only benefit our communities if the immigrants who settle there have consistent access to language training that meets their specific needs.

The new expression of interest system also caught our attention because it makes it possible to better connect potential immigrants to national and regional labour needs. However, the department must ensure that the mechanism includes some sort of component to make sure that the realities and needs of our communities are recognized.

Comme on vous l'a dit, je m'appelle Marie-France Kenny, je suis présidente de la FCFA, et je suis accompagnée aujourd'hui de notre directrice générale, Mme Suzanne Bossé.

J'aimerais tout d'abord vous dire que les enjeux en matière d'immigration francophone au sein de nos communautés sont nombreux et complexes. Je consacrerai donc les quelques minutes qui me sont imparties à vous brosser un portrait général. Nous offrons de soumettre à ce comité d'ici le 31 mars un mémoire plus détaillé.

L'engagement de la FCFA dans le dossier de l'immigration francophone ne date pas d'hier. Depuis maintenant 14 ans, la Fédération chapeaute, au niveau national, les efforts des communautés pour attirer, accueillir, recruter, intégrer et retenir des immigrants d'expression française. Elle encadre et appuie 13 réseaux en immigration francophone qu'on appelle aussi les « RIF ». D'un bout à l'autre du pays, ces réseaux rassemblent autour de l'immigrant, de sa famille et de la communauté qui l'accueille l'expertise de quelque 250 partenaires actifs dans divers aspects de l'accueil et de l'intégration.

Depuis 2013, la Fédération assure également la coordination communautaire de deux nouvelles structures nationales, soit la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone et le Comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada - Communautés francophones en situation minoritaire, qui est coprésidé par CIC et la communauté. C'est donc dire que nous avons suivi de près, au cours de la dernière année et demie, les changements au système d'immigration du Canada. Nous avons pris acte du virage vers l'immigration économique et, à plusieurs égards, nous avons adapté nos pratiques en conséquence. J'y reviendrai plus loin.

La FCFA reconnaît volontiers que les changements au système d'immigration créent des occasions pour nos communautés. Cependant, soyons très clairs, il ne faut pas confondre « opportunité » et « impact ». Passer de l'un à l'autre requiert des ingrédients qui, à l'heure actuelle, ne sont pas toujours présents.

La première de ces occasions est liée au fait que dans le cadre de plusieurs programmes d'immigration, plus de points sont maintenant accordés à la connaissance des langues officielles que pour tout autre critère de sélection. Je note d'ailleurs que la Feuille de route pour les langues officielles prévoit une enveloppe pour l'offre de formation linguistique aux immigrants économiques, en anglais et en français. Or, cette enveloppe ne bénéficiera à nos communautés que si les immigrants qui s'y installent ont accès à de la formation linguistique systématiquement, une formation qui répond à leurs besoins spécifiques.

Le nouveau système de déclaration d'intérêts a aussi retenu notre attention en ce qu'il permet de mieux jumeler un immigrant potentiel aux besoins nationaux et régionaux en matière de main-d'œuvre. Cependant, le ministère doit veiller à ce que le mécanisme comporte une lentille pour assurer une reconnaissance des réalités et des besoins de nos communautés.

This is also true for many of the new immigration initiatives that must include additional positive measures targeting French-speaking immigrants and the communities that receive them.

I would like to talk to you about the labour market opinion exemption, a tool that will help facilitate and accelerate the recruitment of skilled workers who will settle in francophone minority communities; this is important to point out. This was also part of the information given to employers during the outreach tours meant to inform them of potential opportunities for recruiting a francophone and bilingual workforce abroad. The FCFA and francophone immigration networks have been coordinating these tours since last year in partnership with Canada's embassies abroad and many other partners. The two tours that took place in 2013 reached approximately 370 employers and other economic stakeholders, both francophone and anglophone.

This is an excellent example of how we are adapting our practices. With regard to these tours, we are adapting our practices because the new immigration system gives employers and provincial and territorial governments a greater role.

Accordingly, our communities must absolutely play an active role in mobilizing and supporting those players, as well as other stakeholders, such as the municipalities, in order to promote francophone immigration.

We are taking the changes to the immigration system into account and adapting many of our practices as a result, but I would like to point out one important concern: while working within this new immigration system, it is our collective responsibility to not lose sight of the importance of immigration to the sustainability of French-language minority communities.

Over the past 14 years, we have mutually agreed on certain objectives and parameters, and we must continue working in harmony with our partners and not at odds with them. Consider, for example, the annual target of at least 4.4 per cent of French-speaking immigrants by 2023, which was jointly established in 2006 by Citizenship and Immigration Canada and the communities. The department also announced a new target of 4 per cent French-speaking immigrants by 2018.

Also consider for example the specific challenges related to the reception and integration of French-speaking immigrants who settle in minority communities. While they may be workers and investors, they are also individuals, families, and future citizens who need services in the areas of education, culture and health, which is why it is so important to continue to strengthen and reinforce the capacity of the French-language reception services that have been established in our communities over the past decade.

C'est d'ailleurs vrai pour plusieurs des nouvelles initiatives en matière d'immigration qui devront comporter des mesures positives supplémentaires ciblant les immigrants d'expression française et les communautés qui les accueillent.

Je tiens cependant à vous parler de l'exemption d'avis relatif au marché du travail, cet outil qui permet de faciliter et d'accélérer le recrutement de travailleurs qualifiés qui s'installeront au sein des communautés francophones en situation minoritaire et cela, nous tenons à le noter. Cela fait d'ailleurs partie des renseignements donnés aux employeurs lors des tournées de liaison visant à les informer sur les possibilités de recruter une main-d'œuvre francophone et bilingue à l'étranger. Ces tournées sont coordonnées depuis l'an dernier par la FCFA et les Réseaux en immigration francophone, en partenariat avec les ambassades du Canada à l'étranger, et plusieurs autres collaborateurs. Les deux tournées de 2013 ont permis de mobiliser quelque 370 employeurs et autres intervenants économiques, tant francophones qu'anglophones.

Voilà un exemple éloquent de la façon dont nous adaptons nos pratiques. Dans le cas des tournées, nous le faisons parce que le nouveau système d'immigration accorde un plus grand rôle aux gouvernements provinciaux et territoriaux et aux employeurs.

En conséquence, nos communautés doivent absolument être présentes pour mobiliser et accompagner ces acteurs, ainsi que d'autres intervenants comme les municipalités, afin qu'ils favorisent l'immigration francophone.

Nous prenons acte des changements au système d'immigration et nous adaptons plusieurs de nos pratiques en conséquence, mais je tiens à apporter un bémol important; tout en travaillant à l'intérieur de ce nouveau système d'immigration, nous avons la responsabilité collective de ne pas perdre de vue l'importance de l'immigration pour la pérennité des communautés de langue française en situation minoritaire.

Au cours des 14 dernières années, nous nous sommes donné conjointement des objectifs et des paramètres et nous devons travailler en continuité et non en rupture avec ceux-ci. Je pense entre autres à la cible annuelle d'au moins 4,4 p. 100 d'immigrants de langue française d'ici 2023, établie conjointement en 2006 par Citoyenneté et Immigration Canada et les communautés. Le ministère a d'ailleurs annoncé une nouvelle cible de 4 p. 100 d'immigrants économiques d'expression française d'ici 2018.

Je pense aussi aux défis précis reliés à l'accueil et à l'intégration des immigrants d'expression française qui s'installent en milieu minoritaire. Ils ont beau être des travailleurs et des investisseurs, ils sont aussi des individus, des familles, des futurs citoyens qui ont besoin de services en matière d'éducation, de culture, de santé. D'où l'importance de continuer à consolider et à renforcer la capacité des services d'accueil de langue française qui ont été mis en place dans nos communautés au cours de la dernière décennie.

Before I conclude my presentation and take your questions, I would like to propose four recommendations for the report that results from your study: first, that there be a concerted and coordinated approach on an interdepartmental and intergovernmental basis regarding francophone immigration; second, that francophone minority communities be consulted regarding the changes to the immigration system, including those already in place and those that are still to come, with a view to maintaining an approach designed by and for the communities; third, ensure that the new tools and mechanisms include some specific measures and targeted initiatives for francophone immigration; and lastly, ensure that measures targeted towards immigration within our communities are put in place, including for example access to language training, assessing language skills and recognizing qualifications.

Thank you. I am ready to take your questions.

The Deputy Chair: Ms. Bossé, would you like to address the chamber?

Suzanne Bossé, Director General, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA): No, thank you.

Senator Fortin-Duplessis: Ms. Kenny, Ms. Bossé, it is always a pleasure to see you before our committee. You have a positive outlook that I very much appreciate, despite all the problems you see across the country.

Last week, our committee heard from two groups representing anglophone communities in Quebec, and we addressed the same topic of immigration in official language minority communities.

We spent quite some time discussing the differences between attracting and retaining newcomers. When it comes to francophone immigration in minority communities across the country, have you seen evidence that it is harder to attract francophone newcomers or do you find it harder to retain them?

Ms. Kenny: That is a good question and, I must say, since I am not on the ground, it is a little hard for me to answer. There are challenges on two levels: the challenge when it comes to attracting immigrants is that we must also make sure there are jobs available. Thus, there is the recruitment process itself in order to connect workers with available jobs. However, we also need to make sure that employers — who are often anglophone in our communities — understand that francophones who settle in our communities often speak both languages and, if not, language training is provided, and therefore there should be no challenges related to language.

It is also important to put mechanisms in place to ensure that employers who recruit abroad know that an entire francophone immigration network exists. Every province and territory has such a network. This means 13 well-established networks that

Avant de clore ma présentation et de répondre à vos questions, j'aimerais proposer quatre recommandations pour le rapport qui suivra votre étude. Premièrement, qu'il y ait une approche concertée et coordonnée au niveau interministériel et intergouvernemental en matière d'immigration francophone; deuxièmement, que l'on consulte les communautés francophones en situation minoritaire par rapport aux changements au système d'immigration, tant ceux qui sont déjà en place que ceux qui restent à venir dans l'optique d'assurer le maintien d'une approche par et pour les communautés; troisièmement, veiller à ce que les nouveaux outils et mécanismes soient assortis d'une lentille de mesures spécifiques ou d'initiatives ciblées pour l'immigration francophone; et, enfin, que des mesures ciblées vers l'immigration au sein de nos communautés soient mises en place, qu'il s'agisse de l'accès à la formation linguistique, de l'évaluation des compétences linguistiques ou de la reconnaissance des titres de compétence.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Madame Bossé, désirez-vous prendre la parole?

Suzanne Bossé, directrice générale, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) : Non merci, ça va.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Madame Kenny, madame Bossé, c'est toujours un grand plaisir de vous recevoir devant notre comité. Vous avez un côté positif que j'apprécie énormément, malgré toutes les tourmentes que vous pouvez constater dans le pays.

La semaine dernière, notre comité a reçu deux groupes représentant des communautés anglophones du Québec et nous abordions le même sujet de l'immigration au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous avons largement discuté des différences entre l'attraction et la rétention de nouveaux arrivants. Pour ce qui est de l'immigration francophone en milieu minoritaire à travers le pays, avez-vous observé une plus grande difficulté à attirer des nouveaux arrivants francophones ou avez-vous des difficultés à bien les retenir?

Mme Kenny : C'est une bonne question et je dois dire que n'étant pas sur le terrain, c'est un peu difficile pour moi d'y répondre. Il y a des défis aux deux niveaux; le défi concernant l'attraction, c'est-à-dire qu'il faut s'assurer qu'on a des emplois aussi. Il y a donc le recrutement en soi pour jumeler les travailleurs aux postes disponibles, mais il faut aussi faire comprendre aux employeurs, qui sont largement anglophones dans nos communautés, qu'un francophone qui vient s'installer chez nous parle habituellement les deux langues et que, sinon, la formation linguistique est offerte, et qu'il n'y aura donc pas de défi lié à la langue.

Il faut aussi s'assurer de mettre en place les mécanismes afin que ces employeurs qui recrutent à l'étranger sachent qu'il y a tout un réseau d'immigration francophone. Il y en a un dans chacune des provinces et des territoires; on parle donc de 13 réseaux bien

offer comprehensive support to families, including access to jobs for spouses, as well as education and cultural measures. There are often pairing processes, and some provinces even go and meet people at the airport when they first arrive. This kind of support is offered in our communities.

The challenge is, first of all, ensuring that immigrants join our networks, so we direct them towards the francophone networks in the case of employers who recruit abroad. That is why we did an outreach tour with embassies and communities. The FCFA coordinates the francophone immigration networks. They are there to make sure employers know that francophones can help them and that by supporting them, we can attract workers. We make sure that they are supported so that they will stay.

Ms. Bossé: That is an excellent question that is not without its complexities, as is the case with most immigration issues. I think we can talk about attracting immigrants, yes, but that implies promotion. I would say that, in terms of promoting our francophone and Acadian communities as destinations, we still have a lot of work to do. If we look at the interdepartmental component, including the Department of Citizenship and Immigration, that department needs to work much more closely with the Department of Foreign Affairs and International Trade, for example, so that our communities can benefit from successful promotion abroad regarding jobs. A lot of work remains to be done in this area.

As for retention, problems often fall into two categories. Ms. Kenny talked about employers. Anglophone employers in particular are not really familiar with our communities and have clearly asked that our francophone immigration networks, our representative organizations, our organizations on the ground, be able to support immigrants when they arrive, as well as support the employers themselves, because if immigrants arrive in our communities and are not directed towards French-language services, they will leave. Employers are the ones who invest so much effort in recruitment, which is expensive, so they have made it clear to us that they are counting on the communities to support the newcomers in that sense.

Of course, this also presumes that French-language services exist in our communities, and these include education, health care and employment support. These French-language services are becoming increasingly essential. They already were, but in terms of retention, they are absolutely crucial.

Senator Fortin-Duplessis: I would like to ask another question.

Have you noted any reasons other than legislative or regulatory reasons that might discourage francophone immigration to minority language communities?

installés qui offrent un accompagnement complet aux familles, que ce soit l'accès à l'emploi pour les conjoints, l'éducation et le volet culturel. Il y a souvent même des jumelages et il y a même des provinces où on va accueillir les gens à l'aéroport à leur arrivée. Ce soutien est offert dans nos communautés.

Le défi est premièrement de veiller à ce que les immigrants se joignent à nos réseaux, donc qu'on les achemine vers les réseaux francophones dans le cas des employeurs qui vont recruter à l'étranger. C'est pour ça qu'on effectue une tournée de liaisons avec les ambassades et les communautés. Les réseaux en immigration francophone sont coordonnés par la FCFA. Ils sont là pour sensibiliser les employeurs au fait que les francophones peuvent les aider et qu'en les aidant, on peut attirer quelqu'un. Nous nous assurons donc de les accompagner pour qu'ils restent.

Mme Bossé : C'est une excellente question qui comporte, comme tout le dossier de l'immigration, certaines complexités aussi. Je pense qu'on peut parler d'attraction, oui, mais l'attraction, ça suppose la promotion. Je dirais qu'au niveau de la promotion de nos communautés francophones et acadienne comme terre d'accueil, il y a encore beaucoup à faire. Quand on examine le volet interministériel, comme le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, un travail beaucoup plus étroit avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international serait requis, entre autres choses, pour que nos communautés bénéficient d'une bonne promotion en ce qui concerne les postes à l'étranger. Il y a encore beaucoup à faire de ce côté.

En ce qui a trait à la rétention, les difficultés sont souvent de deux ordres. Mme Kenny a effectivement parlé des employeurs. Les employeurs anglophones en particulier ne connaissent pas bien nos communautés et ont demandé clairement que nos Réseaux en immigration francophone, nos organismes porte-paroles, nos organismes sur le terrain, puissent accompagner les immigrants à leur arrivée, et puissent accompagner ces employeurs. Parce que si les immigrants arrivent chez nous et qu'ils ne sont pas bien aiguillés vers des services en français, ils vont partir. Les employeurs sont ceux qui investissent dans tous ces efforts de recrutement et c'est coûteux, alors ils nous ont clairement indiqué qu'ils comptaient sur les communautés pour les appuyer dans ce sens.

Bien entendu, ça suppose aussi l'existence des services en français dans nos communautés, qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'appui à l'employabilité. Ces services en français deviennent de plus en plus essentiels. Ils l'étaient déjà, mais au niveau de la rétention, c'est tout à fait nécessaire.

La sénatrice Fortin-Duplessis : J'aimerais poser une deuxième question.

Avez-vous constaté des raisons autres que législatives ou réglementaires qui découragent l'immigration francophone auprès des communautés en situation minoritaire?

In other words, are there any factors discouraging francophone immigration in minority communities about which there is absolutely nothing the government can do?

For instance, if someone from North Africa wanted to immigrate to Canada and he were sent to the Yukon, he would have a hard time; the cold might dishearten him. I am just giving an example; I do not want you to think I am racist for using this example.

Ms. Kenny: The challenge is not so much the climate, because when we do our promoting and recruiting, we warn people; we tell them that in Saskatchewan, where I am from, it is -40° in the winter. I must say, it feels less cold than Ottawa's damp winters, but we tell them in any case. We do not hide anything. We talk to them about the cost of living and the realities in every province and territory, so they can make informed decisions. We tell them that if they are looking for a quality of life or a pace similar to Paris, they should not go to Ponteix, Saskatchewan; they should go to Toronto or Vancouver instead. We have these kinds of discussions with people.

Immigration is governed mainly by the provinces.

Every province has a nominee program, and if the province does not properly support the community to do this promotion and recruitment, it is simply not done. Destination Canada, a Citizenship and Immigration Canada initiative, is definitely a useful tool at the embassy in Paris. We are also going to Brussels and now to Tunisia. We are going as far as Mauritius, except that it is the employers who will no longer have the advantage of communities to support them, which presents a certain challenge. Having participated in Destination Canada myself for the federation a few years ago, after doing the rounds of the employers, I realized that few of them are aware of the assistance and support that immigration networks can provide. That is one of the challenges we had to face, and we had to educate them.

The other problem is the recognition of foreign credentials. If the credentials of people who want to come and settle here are not recognized, that presents a huge challenge in terms of employment. As you know, without a job, integration is difficult.

Those are the two factors, I would say.

Ontario and Manitoba have set targets, but none of the other provinces have any targets for francophone immigration, and there is often little or no means. However, in most provinces, some means are available to support immigration. In fact, immigration was one of the topics discussed at the ministerial conference. The conference was attended by the provincial and territorial ministers responsible for francophone affairs and the Minister of Canadian Heritage. However, this does not mean that all the problems have been solved and they are now welcoming

Autrement dit, y a-t-il des raisons qui découragent l'immigration francophone au sein des communautés en situation minoritaire sur lesquelles le gouvernement n'a aucune possibilité d'agir?

Par exemple, si un Nord-Africain voulait immigrer au Canada, si on l'envoyait au Yukon il aurait de la difficulté; le froid pourrait le rebuter. C'est un exemple que je donne; je ne veux pas que vous pensiez que je suis raciste parce que je prends cet exemple.

Mme Kenny : Le défi n'est pas tant le climat, parce que lorsqu'on fait la promotion et qu'on effectue le recrutement, on avertit les gens; on leur dit qu'en Saskatchewan, chez moi, il fait -40 ° l'hiver. Je dois vous avouer que c'est un peu moins froid que l'humidité d'Ottawa, mais on le leur dit néanmoins. On ne leur cache pas ces choses. On leur parle du coût de la vie et des situations dans chacune des provinces et chacun des territoires pour qu'ils puissent faire des choix éclairés. On leur dit que s'ils cherchent une qualité de vie ou un rythme de vie tels ceux de Paris, il ne faut pas aller à Ponteix en Saskatchewan; qu'il faut plutôt aller vers Toronto ou Vancouver. Nous avons ces discussions avec les gens.

L'immigration est largement régie par les provinces.

Dans chaque province, on a un programme de candidats et si la province n'offre pas le soutien à la communauté pour faire cette promotion et ce recrutement, ce n'est tout simplement pas fait. Destination Canada, une initiative de Citoyenneté et Immigration Canada, est certes un bon outil à l'ambassade de Paris. On va aussi vers Bruxelles et maintenant vers la Tunisie. Il y en a jusqu'à l'île Maurice, sauf que ce sont des employeurs, lesquels ne bénéficieront plus dorénavant des communautés pour les accompagner, ce qui amène un certain défi. Ayant moi-même participé à Destination Canada pour la fédération il y a quelques années, je me suis rendu compte, en faisant le tour des employeurs, que peu connaissaient l'aide et l'accompagnement que les réseaux en immigration peuvent fournir. C'est l'un des défis auxquels nous avons été confrontés et il nous a fallu les en informer.

L'autre problème, c'est la reconnaissance des compétences. Si les titres de compétence des gens qui veulent venir ne sont pas reconnus, ça pose un grand défi au niveau de l'emploi. Vous le savez : sans emploi, l'intégration est difficile.

Ce sont les deux éléments, je vous dirais.

L'Ontario s'est fixé une cible, le Manitoba également, mais dans les autres provinces, il n'y a pas de cible pour l'immigration francophone et il y a parfois peu ou pas de moyens. Cependant, je vous dirais que dans la majorité des provinces, il y a certains moyens pour l'immigration. La conférence ministérielle s'est d'ailleurs penchée sur tout le dossier de l'immigration. Ce sont les ministres responsables des affaires francophones dans les provinces et territoires ainsi que le ministre du Patrimoine canadien qui assistent à la conférence. Ça ne veut pas dire, par

francophone immigration with open arms. They invested in research on immigration, but not opening it up, so to speak.

Senator Chaput: Welcome, ladies. As you know, the committee is currently studying the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. You said during your presentation, Madam Chair, that you are paying close attention to the changes made to the immigration system in terms of opportunities and impact. Would you be able to give me a few examples of these changes in terms of opportunities and impact, perhaps the most significant ones? I imagine that some are positive and some are negative. Could you give us some examples?

Ms. Kenny: Anything that has to do with the labour market opinion exemption is positive. At this time, if you want to hire an anglophone immigrant, say in Alberta, you have to do a labour market opinion, so you have to look at the market if there are not already people who can meet those needs. When it comes to francophone immigration, there is an exemption; so, as soon as you find a francophone worker for the job, you are exempt from having to do that research.

It is definitely positive, and it speeds up the process for employers who want to hire francophone immigrants in the provinces and territories outside Quebec. This is most definitely positive, and this is also an argument that we made during the information sessions for employers.

Now, I am not saying that this is negative per se, but some of the mechanisms that still need to be put in place remain a little vague. Regarding the expression of interest, the mechanisms are not yet in place, so we have no information. We, of course, want to work, and we work very well with Citizenship and Immigration Canada. We have a good partnership, but since the tool has not yet been developed, we would like to contribute to developing the tool in order to ensure that there is a francophone perspective and that the needs and realities of our communities are taken into account.

Senator Chaput: What is the definition of “expression of interest”? What exactly are the tools?

Ms. Bossé: It is a database that helps connect immigration candidates with available jobs. Employers and provincial and territorial governments can use this database to look for skilled workers who meet their labour needs.

Senator Chaput: Has that database already been developed?

Ms. Bossé: It is being developed right now. It will be active in January 2015.

contre, qu'ils ont réglé tous les problèmes et qu'ils ont ouvert tout grand les bras à l'immigration francophone. Ils ont investi dans la recherche sur l'immigration, mais pas sur l'ouverture, si on veut.

La sénatrice Chaput : Bienvenue, mesdames. Comme vous le savez, le comité étudie présentement les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Vous avez dit, lors de votre présentation, madame la présidente, que vous suivez de près les changements récents apportés au système d'immigration en termes d'opportunités et d'impact. Seriez-vous en mesure de me donner quelques exemples, peut-être les plus importants, de ces changements en termes d'opportunités et d'impact? J'imagine que certains sont positifs et d'autres négatifs; êtes-vous en mesure de nous donner certains exemples?

Mme Kenny : Tout ce qui concerne l'exemption de l'avis relatif au marché du travail est positif. Actuellement, si vous désirez engager un immigrant anglophone, disons en Alberta, vous devez faire un avis relatif au marché, donc vous devez regarder sur le marché s'il n'y a pas déjà des gens qui peuvent répondre à ces besoins. En matière d'immigration francophone, on a une exemption; donc, dès que vous avez trouvé une personne francophone pour l'emploi, vous serez exempté de faire cette recherche.

C'est très certainement positif et ça accélère le processus pour des employeurs qui veulent embaucher des immigrants francophones dans les provinces et territoires à l'extérieur du Québec. Ceci est très certainement positif et, d'ailleurs, c'est un argument que l'on fait valoir lors de la tournée de sensibilisation des employeurs.

Maintenant, je ne vous dirais pas que c'est négatif comme tel, sauf qu'il y a encore un peu de flou dans le cadre de certains mécanismes qui doivent être mis en place. S'agissant de la déclaration d'intérêt, les mécanismes ne sont pas encore en place, donc on n'a pas d'information. Nous, évidemment, nous voulons travailler et nous travaillons très bien avec Citoyenneté et Immigration Canada. Nous avons un bon partenariat, mais comme l'outil n'est pas encore développé, nous voudrions participer à l'élaboration de l'outil pour nous assurer justement qu'il y ait une lentille francophone, et qu'on prendra en compte les besoins et les réalités des communautés.

La sénatrice Chaput : Quelle est la définition de la demande d'intérêt? Les outils, qu'est-ce que c'est exactement?

Mme Bossé : Il s'agit en fait d'une base de données qui permettra de jumeler les candidats à l'immigration avec les emplois disponibles. Donc, les employeurs, les gouvernements provinciaux et territoriaux auront accès à cette base de données pour rechercher des travailleurs qualifiés qui répondraient aux besoins en main-d'œuvre.

La sénatrice Chaput : Est-ce qu'elle est déjà élaborée, cette banque de données?

Mme Bossé : Elle est en train d'être élaborée. Elle serait activée en janvier 2015.

Senator Chaput: Who is responsible for it? Citizenship and Immigration Canada?

Ms. Bossé: Yes.

Senator Chaput: In partnership with the provinces? Or in consultation?

Ms. Bossé: It would be better to ask them directly, because I am not sure, but to my knowledge, they have to work with Employment and Social Development Canada. Some consultations are taking place in some Canadian cities. Employers are being consulted and I imagine that the provincial and territorial governments are also being consulted.

Senator Chaput: Have these changes had any impact on university students from abroad, either in terms of recruitment or acceptance? Have you heard anything about a more elaborate or more complicated process?

Ms. Kenny: Not more elaborate or complicated. I would say that each province and territory has changed some of the rules over the years, after realizing that many young people who come here to study tend to stay.

Senator Chaput: Yes.

Ms. Kenny: They have been offered opportunities that they did not have in the past, such as having them work either on or off campus so that they could gain some experience and to allow them to accumulate more points for their application.

One of the things we have noticed about international students, and I even talked about this recently at the Canadian embassy in Senegal, is that countries in southern Africa have not been targeted. Some countries have been targeted, but not all. This does not mean, however, that work is not being done in that regard. I was in Senegal last month to attend meetings with the Organisation internationale de la Francophonie, and I was told that a big group of representatives from francophone universities and community colleges from our communities had just been through and they were on their way to Côte d'Ivoire after that. Those countries have not been targeted as priorities; however, some work remains to be done in that regard.

Senator Robichaud: You said an exemption exists for certain immigrants, that employers do not have to verify whether there really is a job for that individual; is that right?

Ms. Kenny: It is the opposite. Let us say I have a translation business and I am looking for a translator. At this time, I have to confirm whether there are any translators available in my region. However, for francophone immigration, in the exact same situation, I would not have to do that verification if I found a francophone translator from abroad. We no longer need to verify

La sénatrice Chaput : Et qui en est responsable? Citoyenneté et Immigration Canada?

Mme Bossé : Oui.

La sénatrice Chaput : En partenariat avec les provinces? Ou en consultation?

Mme Bossé : Ce serait préférable de le leur demander directement parce que je ne suis pas certaine, mais à ma connaissance, ils doivent fonctionner avec Emploi et Développement social Canada. Il y a des consultations qui se font dans certaines villes canadiennes, les employeurs sont consultés, et j'imagine que le même travail se fait auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux.

La sénatrice Chaput : Y a-t-il eu un impact sur les universitaires qui viennent de l'international, soit au niveau du recrutement ou de l'acceptation, à la suite de ces changements? Avez-vous entendu parler d'un processus plus élaboré ou plus compliqué?

Mme Kenny : Pas plus élaboré ni compliqué. Je vous dirais que chaque province et territoire a modifié certaines règles au fil du temps, en se rendant compte que les jeunes qui viennent étudier ici ont tendance à rester.

La sénatrice Chaput : Oui.

Mme Kenny : On leur a offert des opportunités dont ils ne bénéficiaient pas auparavant, soit en les faisant travailler sur le campus ou à l'extérieur du campus afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience et pour leur permettre d'accumuler davantage de points lors de la demande.

L'une des choses qu'on a remarquées concernant les étudiants de l'international, et j'en parlais d'ailleurs dernièrement à l'ambassade du Canada au Sénégal, c'est que l'on n'a pas ciblé les pays de l'Afrique du Sud. On a ciblé certains pays, mais certains autres n'ont pas été ciblés. Cela n'empêche pas, néanmoins, qu'il se fait du travail. J'étais au Sénégal le mois passé pour assister à des rencontres avec l'Organisation internationale de la Francophonie et on m'a dit qu'il y avait un grand groupe de représentants d'universités et de collèges communautaires francophones de nos communautés qui venait de passer et qui se rendait en Côte d'Ivoire par la suite. Ce ne sont pas des pays ciblés comme étant prioritaires; n'empêche, il y a quand même du travail qui se fait à ce niveau.

Le sénateur Robichaud : Vous avez dit qu'il y avait une exemption pour certains immigrants, que vous n'êtes pas obligés de vérifier s'il y a vraiment un emploi pour cette personne; ai-je bien compris?

Mme Kenny : C'est le contraire. En fait, disons que j'ai une entreprise de traduction et que je suis à la recherche d'un traducteur. À l'heure actuelle, je dois aller vérifier s'il y a des traducteurs disponibles dans ma région. Quand on fait de l'immigration francophone, pour une situation identique, on n'a pas à faire cette vérification si on a trouvé un traducteur

if there are other translators available in the region. Priority will be given to that translator, because he is francophone.

So, when it comes to francophones outside Quebec, you do not need to do that research. It is a study to determine if there are people currently available who could fill that position.

Senator McIntyre: Thank you both for your presentations. I see that your federation was founded in 1975.

It is a not-for-profit organization comprising 21 member organizations, representing nine provinces and the three territories, as well as nine national organizations with member association status. Congratulations on the excellent work you do.

That said, I would like to ask you about the issue of language-related amendments regarding the selection of immigrants. Over the past few years, the federal government has announced several changes regarding the selection of immigrants — changes that are financial in nature, language related and general changes.

Regarding the language-related changes, I see that the government is placing greater emphasis on proficiency in at least one of the two official languages and at a more accelerated pace. Bill C-24, introduced in the House of Commons in February 2014 and currently at first reading in the House, is a bill to amend the Citizenship Act.

I read recently that the bill includes two amendments. Regarding the first amendment, the bill proposes that citizenship applicants be required to demonstrate their knowledge of Canada and the responsibilities and privileges of citizenship in one of the two official languages. As for the second amendment, the bill proposes requiring all applicants aged 14 to 64 to demonstrate an adequate knowledge of one of Canada's official languages. As you know, that requirement now applies to people aged 18 to 54 who wish to obtain citizenship.

What do you think of the changes the government has made regarding language testing in the selection of immigrants? Do you think those changes are good for our francophone and Acadian minority communities?

Ms. Kenny: That is a very good point; applicants do have to demonstrate knowledge of one of Canada's official languages. More points are not given for one language over the other; it is truly equal. Of course, if applicants speak both, that is even better. Access to language training is one of the challenges. The Roadmap allocates, I think, either \$121 million or \$126 million to language training in the area of immigration.

francophone à l'international. Nous n'avons plus besoin d'aller vérifier s'il y a d'autres traducteurs dans la région, nous allons accorder la priorité à ce traducteur parce qu'il est francophone.

Donc, quand il s'agit des francophones, à l'extérieur du Québec, on n'a pas besoin de faire cette recherche. C'est une étude pour déterminer s'il y a des gens actuellement sur le marché qui pourraient pourvoir à ce poste.

Le sénateur McIntyre : Mesdames, merci pour votre présentation. Je remarque que votre fédération a été fondée en 1975.

C'est un organisme à but non lucratif qui regroupe 21 organismes, porte-parole de neuf provinces et des trois territoires, ainsi que de neuf organismes nationaux ayant le statut de membres associés. Félicitations pour votre beau travail!

Cela dit, j'aimerais aborder avec vous la question de modifications de nature linguistique concernant la sélection des immigrants. Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral a annoncé plusieurs modifications concernant la sélection de ces immigrants; des modifications de nature financière, de nature linguistique ou de nature générale.

En ce qui concerne les modifications de nature linguistique, je remarque que le gouvernement met l'accent de façon plus importante ou plus accélérée sur la maîtrise d'au moins une des deux langues officielles. Le projet de loi C-24, présenté à la Chambre des communes en février dernier et qui en est présentement à l'étape de la première lecture à la Chambre des communes, est un projet de loi ayant pour but de modifier la Loi sur la citoyenneté.

Je lisais dernièrement qu'on retrouve au projet de loi deux modifications. Pour ce qui est de la première modification, le projet de loi propose d'exiger aux demandeurs de la citoyenneté qu'ils démontrent, dans l'une des deux langues officielles, leur connaissance du Canada, des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté. Dans la deuxième modification, le projet de loi propose d'étendre aux personnes de 14 à 64 ans l'exigence concernant la connaissance suffisante de l'une des langues officielles. Comme vous le savez, cette exigence est présentement imposée aux résidents de 18 à 54 ans qui désirent obtenir leur citoyenneté.

Selon vous, les changements apportés par le gouvernement à l'égard de l'évaluation des compétences linguistiques dans la sélection des immigrants sont-ils une bonne chose pour nos communautés francophones et acadienne en situation minoritaire?

Mme Kenny : C'est un très bon point qu'il faille démontrer la connaissance de l'une ou l'autre des deux langues officielles. Il n'y a pas plus de points accordés selon qu'on parle anglais ou français; c'est vraiment égal. Évidemment, si on parle les deux langues, c'est encore mieux. L'accès à la formation linguistique est l'un des défis. Dans le cadre de la Feuille de route sont consacrés, je crois, 121 ou 126 millions de dollars pour la formation linguistique relative à l'immigration.

We know that francophone newcomers will need English training in the provinces, because they will have to go to the bank and get their groceries and so on in English. However, we also know that we need to make sure that French training is offered consistently, whether it be for anglophones or people who do not already speak French, because if not, this money will not benefit all of our communities. If we have to provide language training and if we really want it to benefit francophone and Acadian minority communities, we must ensure that this training is given through existing institutions, for both English and French training. However, one thing is certain: with this change, if someone speaks only French and wants to go to Alberta or British Columbia, that individual will have the same number of points as an anglophone who wants to go to Alberta or British Columbia.

Senator McIntyre: I would like to ask a second question. I would like to talk about the issue of the provincial strategy on francophone immigration. I understand that some provinces have already developed their own strategy on this. I also understand that Manitoba and, more recently, Ontario have set targets of 7 per cent and 5 per cent respectively, for francophone immigration. I also understand that New Brunswick, my home province, is currently working on developing its own strategy in that regard, but that the other provinces and territories have none. I also note that in November 2012, if I am not mistaken, your association criticized that fact. Have there been any changes since then, since November 2012?

Ms. Kenny: No, there have been no changes. Some of the other provinces and territories have developed strategies, but no one else has set any targets. There is no national strategy, either. The federal government can set its own targets, which is most commendable and that is what we want, but when provinces like Alberta, Saskatchewan or Prince Edward Island do not have any targets and we know that the first entry point is the nominee program in the provinces and territories, it is not easy.

Some provinces are fairly open. To be frank, some provinces are more open than others, but one of the challenges we face is the fact that there is no national, intergovernmental strategy or a strategy developed by all of the provincial and territorial governments.

Senator Poirier: Thank you for your presentation. I have a few questions for you. I imagine that many of the challenges that arise across Canada are similar. However, there must be some areas or some communities where, when it comes to immigration and recruiting and retaining immigrants, some communities or provinces are more successful than others and, basically, play a leadership role in this area. Can you talk to us about what they are doing differently?

On sait que les nouveaux arrivants francophones auront besoin de formation en langue anglaise dans nos provinces puisqu'ils devront aller à la banque et aller à l'épicerie en anglais, et cetera. Mais on sait aussi qu'il faut s'assurer d'offrir systématiquement la formation en français, que ce soit aux anglophones ou aux gens qui ne parlent pas déjà français, parce que sinon, ce ne sont pas des sommes d'argent qui vont profiter à l'ensemble de nos communautés. Si on doit offrir une formation linguistique et qu'on veut vraiment qu'elle profite aux communautés francophones et acadienne dans nos communautés, il faut s'assurer que cette formation soit donnée par l'entremise des institutions en place, que ce soit pour la formation en anglais ou en français. Il est toutefois certain qu'avec ce changement, si on ne parle que français et qu'on veut aller en Alberta ou en Colombie-Britannique, on a le même nombre de points qu'un anglophone qui veut aller en Alberta ou en Colombie-Britannique.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais poser une deuxième question. J'aimerais aborder la question de la stratégie provinciale en matière d'immigration francophone. Je comprends que des provinces ont déjà élaboré une stratégie provinciale dans ce sens. Je comprends également que le Manitoba et, plus récemment, l'Ontario se sont fixé une cible de 7 p. 100 et de 5 p. 100, respectivement, en matière d'immigration francophone. Je comprends également que le Nouveau-Brunswick, ma province natale, travaille présentement à l'élaboration d'une stratégie à cet égard, mais que les autres provinces et territoires n'en ont pas. D'ailleurs, je remarque également qu'en novembre 2012, si je ne m'abuse, votre association a déploré ce fait. Y a-t-il eu des changements depuis cette date, donc depuis novembre 2012?

Mme Kenny : Non, il n'y en a pas eu. Certaines des provinces ou certains des territoires ont des stratégies, mais personne d'autre ne s'est fixé une cible. On n'a pas de stratégie nationale, non plus. Le gouvernement fédéral peut se donner des cibles, ce qui est très louable et c'est ce qu'on vise, sauf que lorsque des provinces telles l'Alberta, la Saskatchewan ou l'Île-du-Prince-Édouard ne se sont pas dotées de cibles et qu'on sait que le premier point d'entrée est le programme des candidats dans les provinces et territoires, ce n'est pas évident.

Il y a une ouverture dans certaines provinces. Je ne vous cacherai pas qu'il y a de plus grandes ouvertures dans certaines provinces que dans d'autres, mais c'est un défi pour nous qu'il n'y ait pas de stratégie nationale, intergouvernementale ou une stratégie provenant de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux.

La sénatrice Poirier : Merci pour votre présentation. J'ai quelques questions à vous poser. J'imagine que plusieurs des défis qui se présentent à travers le Canada sont semblables. Il doit toutefois y avoir certains endroits ou certaines communautés pour lesquels, en ce qui a trait à l'immigration, quand vient le temps d'aller chercher des immigrants et de les retenir, certaines de ces communautés ou de ces provinces ont plus de succès que d'autres et jouent un rôle, en somme, de leadership dans ce domaine. Pourriez-vous partager avec nous ce qu'ils font de différent?

Ms. Kenny: It is difficult, because each immigration network responds to the needs of its own community. The situation is different in each province and territory. Earlier we were talking about the Northwest Territories. The Northwest Territories and the Yukon are jurisdictions that manage to attract immigrants because of their natural beauty; many people want to experience the natural environment. Manitoba has been very successful ever since its immigration program was first introduced. However, more and more provinces, like Saskatchewan, have stood out because they realize that they cannot go to just Paris, because, as I am sure we all agree, Paris is not exactly Saskatchewan. They have decided to go to other places and have created partnerships with regions like Mauritius. Every province or territory is enjoying its own version of success. New Brunswick has a ministry, or a program within a ministry, that is dedicated entirely to francophone immigration, and this definitely has an impact. Officials go as far as Romania and all over the place. Some other provinces have one or two people, sometimes working part time, on immigration within their provincial and territorial ministries. To be sure, this is not nearly as effective as what New Brunswick is doing. Ontario is also working very hard when it comes to the francophone aspect within the ministry responsible for immigration. It also depends on how willing provincial governments are to work with their communities. While some areas are facing challenges, I can assure you that the vast majority are making progress. Manitoba, New Brunswick, Ontario, and Saskatchewan are doing well. The Yukon is successfully recruiting a good percentage of immigrants, specifically thanks to its large, vast territory and its natural beauty. The same is true for the Northwest Territories.

Senator Poirier: Over the past few years, considering the number of immigrants coming to Canada and the number of migrants in Canada who travel from place to place, where would you say the most movement is happening?

Ms. Kenny: In terms of immigration or migration? Because we see both, particularly in the West, for instance in Fort McMurray. There is also Saskatchewan; indeed, Saskatchewan is experiencing an economic boom. I flew to Edmonton last fall, and let me tell you, two-thirds of the passengers on the plane were francophones who were leaving on a Montreal-Edmonton flight. When I flew back home, it was the same thing. This migration of workers to Western Canada is a real phenomenon, since there is such an economic boom happening more and more in provinces like Saskatchewan and Manitoba. We can see and hear this on the planes.

This phenomenon is happening in Western provinces, in Ontario, certainly, and quite a bit in Alberta — not just migration, but immigration.

Mme Kenny : C'est difficile parce que chaque réseau en immigration répond aux besoins de sa communauté. Ça fonctionne différemment dans chacune des provinces et dans chacun des territoires. On parlait tantôt des Territoires du Nord-Ouest; les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont des provinces qui réussissent à attirer des immigrants à cause de la nature et des gens qui veulent faire l'expérience de cette nature. Le Manitoba connaît un franc succès depuis le début de son programme d'immigration. Mais on voit de plus en plus des provinces comme la Saskatchewan se démarquer parce qu'elles ont compris qu'elles ne pouvaient pas aller juste à Paris. Parce que Paris, ce n'est pas tout à fait la Saskatchewan, on s'entend. Elles ont donc décidé d'aller à d'autres endroits et elles ont établi des partenariats avec des régions comme l'île Maurice. Chaque province ou territoire obtient son lot de succès. Le Nouveau-Brunswick est doté d'un ministère ou d'un programme au sein d'un ministère qui ne s'occupe que de l'immigration francophone et il est certain que ça a un impact; on se rend jusqu'en Roumanie et partout. Dans certaines autres provinces, c'est une ou deux personnes qui, parfois, travaillent à l'immigration au sein des ministères provinciaux et territoriaux à temps partiel. Il est certain que dans ces cas, ça n'a pas le même impact qu'au Nouveau-Brunswick. En Ontario, on est très fort aussi au niveau de la composante francophone au sein du ministère responsable de l'immigration. Ça dépend aussi de la volonté du gouvernement provincial de travailler avec sa communauté. Et s'il y a des défis à certains endroits, je vous dirais que pour la grande majorité on remarque des avancées. Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, c'est bon; le Yukon réussit à aller chercher un bon pourcentage d'immigrants justement grâce à ce grand et vaste territoire et grâce à la nature. C'est la même chose pour les Territoires du Nord-Ouest.

La sénatrice Poirier : Au cours des dernières années, compte tenu du nombre d'immigrants qui viennent au Canada et du nombre de migrants qui sont au Canada et qui se déplacent d'un endroit à l'autre, où diriez-vous que ça bouge le plus?

Mme Kenny : Au niveau de l'immigration ou de la migration? Parce qu'on voit les deux phénomènes, particulièrement dans l'Ouest, par exemple à Fort McMurray. Il y a la Saskatchewan; effectivement, la Saskatchewan connaît un boom économique. J'ai pris l'avion pour Edmonton cet automne et je vous dirais que les deux tiers des passagers de l'avion étaient des francophones qui partaient à bord d'un vol Montréal-Edmonton. Quand je repars chez moi, c'est la même chose. Il y a ce phénomène de migration des travailleurs vers l'Ouest canadien où il y a ce boom économique dans des provinces comme la Saskatchewan, ainsi qu'au Manitoba, de plus en plus. On l'entend dans les avions et on le voit.

Il y a ce phénomène dans les provinces de l'Ouest, au niveau de l'Ontario, très certainement, et au niveau de l'Alberta, beaucoup — pas juste de la migration mais de l'immigration.

Senator Poirier: I am sure that the job creation that has happened in that part of the country is attracting francophones from Eastern Canada, including Quebec, who are migrating to that region. This will definitely have an impact in the future as well.

Ms. Bossé: I would like to add that one of the current challenges related to migration is that we have a lot of temporary workers and international students in our communities, and it is important to remember that these people do not have access to all the settlement services. Certain categories do have access, but not all. One very positive thing for us now is that the Department of Citizenship and Immigration is currently exploring the possibility of opening up access to these services. A big national conference called Vision 2020 was held last November to explore why it is important to open up access to these services and how to do so. For years now, our organization has been pushing for temporary workers and temporary immigrants in all categories to be given access to these services, because that is another way to retain them, and it is easier to retain them than to recruit them.

Senator Charette-Poulin: Thank you for being here, ladies. This discussion is extremely important and vital to the future of our francophone communities. Ms. Kenny, you talked about the boom. This reminds me of the development in Northern Ontario, since my parents and grandparents often talked about the boom that happened there at the beginning of the 20th century, which is when all the migrants from Quebec really started settling in Northern Ontario and founded a very vibrant francophone community, as it remains to this today, precisely as a result of that boom, due to the natural resource development in forestry and mining. I think it remains important today to examine these economic booms.

Based on your studies, what industries in Canada are recruiting the most immigrants possible to fill the jobs available in the 9 provinces, or even in the 10 provinces and the territories? I did not see that information and I was wondering if you have access to it.

Ms. Kenny: I can tell you that when we accompany employers to job fairs like Destination Canada, it is the trades that are in demand: welders, plumbers, mechanics, electricians, and so on. As for other jobs, there are of course professionals, in areas like management, computer science, accounting, and so on. Our communities, our daycare centres and schools also need teachers, French-speaking educators, and we cannot seem to find enough, so, to be sure, we have to look to immigration.

At one of the daycare centres near my house, out of about 20 educators, all but three are immigrants.

Senator Charette-Poulin: You predicted my second question. You talked about the recognition of credentials, and as we know, if my memory serves correctly, the recognition of credentials

La sénatrice Poirier : Je suis certaine que la création d'emploi qui a lieu dans cette partie du pays attire des francophones de l'est du Canada, y compris du Québec, qui migrent vers cette région; cela aura certainement un impact dans les années à venir également.

Mme Bossé : Je voudrais ajouter que, en fait, un des défis actuels liés à la migration est que nous avons beaucoup de travailleurs temporaires et d'étudiants internationaux dans nos communautés, et il faut savoir que ces personnes n'ont pas accès à l'ensemble des services d'établissement. Il y a des catégories qui y ont accès, d'autres pas. Maintenant, ce qui est très positif pour nous c'est que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est en train actuellement d'explorer la possibilité d'ouvrir l'accès à ces services. Il y a eu une grande conférence nationale en novembre dernier, qui avait pour titre Vision 2020, pour déterminer comment et pourquoi il serait important d'ouvrir l'accès à ces services. Il est certain que, de notre côté, cela fait des années que nous demandons à ce que les travailleurs temporaires et les immigrants temporaires de toutes catégories puissent y avoir accès, car c'est aussi une façon de les retenir, et il est plus facile de les retenir que de les recruter.

La sénatrice Charette-Poulin : Mesdames, merci d'être ici. C'est une discussion drôlement intéressante et importante pour l'avenir de nos communautés francophones. Madame Kenny, vous avez parlé du boom. Ça m'a fait penser au développement du nord de l'Ontario, car mes grands-parents et mes parents m'ont souvent parlé du boom du début du XX^e siècle, justement, quand tous les migrants du Québec se sont vraiment installés dans le Nord de l'Ontario et en ont fondé une communauté francophone aussi vivante, telle qu'à ce jour, grâce justement à ce boom, dû à l'exploitation des ressources naturelles dans les domaines forestier et minier. Je pense que d'étudier les booms économiques aujourd'hui est très important.

Selon vos études, quelles sont les industries au pays qui sont à la recherche du plus grand nombre d'immigrants possible pour, justement, remplir les postes disponibles dans les 9 provinces, je dirais même dans les 10 provinces et territoires? Je n'ai pas vu ces données, je me demandais si vous y aviez accès.

Mme Kenny : Je vous dirais que, quand on accompagne les employeurs à des foires comme Destination Canada, ce qui est en demande se sont tous les métiers : soudeurs, plombiers, mécaniciens, électriciens. Quant aux métiers, il y a évidemment des professionnels, que ce soit en gestion, en informatique, en comptabilité. Dans nos communautés, nos garderies, nos écoles, on a également besoin de professeurs, d'éducateurs francophones, et on ne réussit pas à en avoir assez. Donc c'est certain qu'on se tourne vers l'immigration.

Dans une des garderies, chez moi, à part trois éducateurs sur une vingtaine, ce sont tous des immigrants.

La sénatrice Charette-Poulin : Vous avez deviné ma deuxième question. Vous avez parlé de reconnaissance des compétences, et on sait justement, si ma mémoire est fidèle que la reconnaissance

requires collaboration with professional associations, whether in health care, the legal field, engineering, accounting, computer science, education — basically in all sectors.

Do you get the sense that any progress has been made over the past 25 years when it comes to recognizing credentials? Second, are there any government programs to help people fulfill the requirements, for instance, if a francophone wants to go and work in Sudbury as a structural engineer? Are there any government programs to facilitate that process?

Ms. Kenny: To my knowledge, frankly, I cannot really think of many. There are some programs aimed at upgrading certain elements, but not to bring the person completely up to the same level. Suzanne can certainly tell you more about this.

Ms. Bossé: The Department of Employment and Social Development, formerly HRSDC, has invested quite a bit of time and effort working with the provincial and territorial governments and with professional associations. Among other things, that department also supported the Consortium national de formation en santé to ensure that the forms and questionnaires are translated into French, so that candidates for positions in our hospitals and health care centres can apply properly, because they were unable to do so in English. There are some programs, but very, very few. That program, however, worked very well.

Senator Charette-Poulin: Has there been any progress over the past 25 years?

Ms. Bossé: Professional associations are just as hard to access in our communities as in Quebec. That is always a huge challenge. To be sure, our interventions are directed more at Employment and Social Development Canada so that the targeted professions can also respond to the needs in our communities, particularly, in education and health care, for example. That is very important.

Other programs can also contribute to this, such as Industry Canada programs in the regional economic development agencies, which can support groups of women immigrants, for example, that are joining forces and creating a cooperative in Nova Scotia. That is one example.

As another example, Manitoba has a huge need for francophone professional daycare centres. Recognizing that need, some organizations joined forces at the University of Manitoba to create a training program directed at professionals who work in daycare centres. In other words, it is more on an ad hoc basis, rather than anything systematic, depending on the needs recognized in each province and territory.

des compétences exige une collaboration avec les associations professionnelles, que ce soit en soins de santé, dans le domaine judiciaire, en génie, en comptabilité, en informatique, en éducation, bref dans tous les domaines.

Sentez-vous qu'il y a eu du progrès au cours des 25 dernières années au chapitre de la reconnaissance des compétences? Deuxièmement, est-ce qu'il y a des programmes gouvernementaux qui aident les individus à répondre aux exigences, par exemple s'il s'agit d'un francophone qui veut aller travailler à Sudbury comme ingénieur en infrastructure? Est-ce qu'il y a des programmes gouvernementaux qui facilitent cette démarche?

Mme Kenny : À ma connaissance, honnêtement, et je m'y connais très peu, je ne penserais pas. Il y a certains programmes qui visent à mettre certains éléments à niveau mais pas à amener la personne complètement jusqu'au niveau. Suzanne peut très certainement en dire plus.

Mme Bossé : Le ministère de l'Emploi et du Développement social, auparavant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, a investi beaucoup de temps et d'efforts pour travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les associations professionnelles. Entre autres choses, ce ministère a également appuyé le consortium national de formation en soins de santé pour que des formulaires, des questionnaires soient traduits en français, pour que les candidats à des postes dans nos hôpitaux ou dans nos centres de santé puissent justement présenter leur candidature en bonne et due forme, car ils ne pouvaient pas le faire en anglais. Il y a des programmes, mais très, très peu. Par contre, celui-ci a très bien fonctionné.

La sénatrice Charette-Poulin : Est-ce qu'il y a eu une évolution au cours des 25 dernières années?

Mme Bossé : Les associations professionnelles sont aussi difficiles à percer dans nos communautés qu'au Québec. C'est toujours un énorme défi. Et, très certainement, nos interventions portent davantage chez Emploi et Développement social Canada de sorte que les professions visées répondent aussi aux besoins dans nos communautés : le domaine scolaire entre autres, les soins de santé; ça c'est très important.

D'autres programmes peuvent aussi y contribuer, comme des programmes d'Industrie Canada dans les agences régionales de développement économique, qui peuvent appuyer des groupes, par exemple, de femmes immigrantes qui se rassemblent et créent une coopérative en Nouvelle-Écosse. C'est un exemple.

Au Manitoba, autre exemple, il y a un très grand besoin de garderies francophones professionnelles. Reconnaissant ce besoin, les organismes se sont associés à l'Université du Manitoba pour créer un programme de formation s'adressant aux professionnels qui travaillent dans les garderies. C'est donc davantage à la pièce que systématique, selon les besoins reconnus dans chaque province et territoire.

Senator Robichaud: Regarding the reception given by Canadian communities, what kind of cooperation do you get when it comes to the integration process for people who are immigrating?

Ms. Kenny: First of all, when we know that someone is coming to our community, of course we establish the initial contact before the person even arrives. If the person is recruited as part of Destination Canada, for instance, we know he or she is coming, so we exchange our contact information. Often, in some provinces, as I was saying, I have even gone to the airport myself to greet people. There is all kinds of support to help them find a place to live. Sometimes they will stay with people in the community while they are looking. They will be paired with a family similar to their own — a family with children, for example, if they have children — for this extra support. We will try to find a job for the spouse, help register the children for school, and so on. There is also the whole cultural aspect. This support continues for several months. It's not like "we will greet you, help you find housing and then goodbye." We will encourage them to be active in the community and help them meet other people in the community. As soon as the children go to school, they usually find a network, among the children, other parents, and so on. So, they have quite a bit of support when we know they are here.

Ms. Bossé: Yes, indeed, reception and settlement services exist in our communities. However, they really need to be enhanced. We have been investing in immigration issues only since the early 2000s. It is a rather recent file for us. It is also important to emphasize the "by and for": by our communities, for our communities, in the sense that it is very important that the Canadian government's investments and the provincial and territorial governments' investments are directed to our organizations, our reception and settlement centres, rather than to hire someone bilingual at a reception centre that already exists for our anglophone colleagues. Enhancing these reception and settlement centres will definitely be one of our priorities in the coming months. It is one thing to recruit immigrants, but receiving them is quite another thing — ensuring that they are properly integrated socially and economically, and that they will stay in our communities. Some collaboration takes place when immigrants arrive in some of our communities, where anglophone reception centres will direct francophone immigrants to our centre. However, even that does not happen enough and not systematically. We have some work to do to ensure that our communities are informed when immigrants are arriving, and to ensure that we can welcome and support them properly.

Ms. Kenny: We were talking about temporary workers earlier. Temporary workers do not have access to all these services because they are not funded by the government. These workers already have some work experience, but they do not have access

Le sénateur Robichaud : Au chapitre de l'accueil donné par les communautés canadiennes, quelle sorte de coopération recevez-vous lorsqu'il s'agit d'entrer dans tout ce processus d'intégration des personnes immigrantes?

Mme Kenny : D'abord, quand on sait qu'une personne va arriver dans notre communauté, évidemment on établit ce premier contact avant même qu'elle arrive. Si la personne a été recrutée dans le cadre de Destination Canada, par exemple, on sait qu'elle va venir, donc on échange nos coordonnées. Souvent, dans certaines provinces, comme je vous le disais, j'ai moi-même été accueillir des gens à l'aéroport. Il y a tout un accompagnement pour les aider à trouver un logement. Parfois ils vont loger chez des gens dans la communauté en attendant. On va les jumeler à une famille semblable à la leur — une famille qui a des enfants, s'ils ont des enfants eux-mêmes — pour cet accompagnement. On va essayer de trouver un emploi au conjoint, appuyer l'inscription des enfants à l'école. Il y a tout ce qui est culturel également. Cet accompagnement se fait pendant plusieurs mois. Ce n'est pas du genre : « on vous accueille, on vous installe dans un logement et au revoir ». On va les faire participer à des activités communautaires, leur faire rencontrer des gens de la communauté. Dès l'inscription des enfants à l'école, il se crée tout un réseau, chez les enfants, les parents des enfants, et cetera. Donc, il y a un accompagnement très présent quand on sait qu'ils sont là.

Mme Bossé : Effectivement, les services d'accueil et d'établissement existent dans nos communautés. Par contre, ils ont un très grand besoin d'être renforcés. Nous nous investissons dans les enjeux de l'immigration seulement depuis le début des années 2000; il s'agit d'un dossier assez récent pour nous. Il y a également l'importance du « par et pour » : par nos communautés, pour nos communautés, dans le sens où il est très important que les investissements du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux et territoriaux soient dirigés vers nos organismes, nos centres d'accueil et d'établissement plutôt que pour l'embauche d'une personne bilingue dans un centre d'accueil qui existe déjà pour nos collègues anglophones. Renforcer ces centres d'accueil et d'établissement sera certainement pour nous une priorité dans les mois à venir. C'est une chose de recruter les immigrants, mais c'est autre chose de les accueillir, de nous assurer qu'ils sont bien intégrés sur le plan économique et social et qu'ils vont demeurer dans nos communautés. Il existe des collaborations à l'arrivée des immigrants dans certaines de nos communautés où des centres d'accueil anglophones vont orienter les immigrants francophones vers nos centres à nous. Par contre, encore là, cela ne se fait pas suffisamment de façon systématique. Nous avons du travail à faire pour nous assurer que nos communautés soient informées de l'arrivée de ces immigrants et que nous serons en mesure de bien les accueillir et de bien les accompagner.

Mme Kenny : Nous parlions des travailleurs temporaires tout à l'heure. Les travailleurs temporaires n'ont pas accès à tous ces services parce qu'ils ne sont pas financés par le gouvernement. Ils ont déjà une expérience de travail, mais ils n'ont pas accès à la

to English language training to improve their English skills, and they cannot access the whole range of services until they are residents. Before that happens, they are often directed to anglophone organizations to obtain those services, and then we lose them. If I could make one recommendation, temporary workers should be integrated and should be given access to these services. This would help considerably.

Senator Robichaud: You are talking about a whole other category of immigrants, am I right?

Ms. Kenny: Actually, no. They come here to work. We are recruiting them for jobs. We refer to them as “temporary workers,” but often, after six months, we want them to stay. The immigration process begins and, by the time it is complete, they have gone to the anglophone majority for support services. They will have attended an English institution to improve their English and, in terms of social integration, they will have built an anglophone social network and francophone communities lose track of them. They come here as part of the immigration program or they are recruited, yet we are unable to offer them services once they get here.

[English]

Senator Oh: Thank you, Ms. Kenny and Suzanne Bossé. Today, I think I’m speaking as a minority on minorities.

Citizenship and Immigration Canada provides funding for the Language Instruction for Newcomers to Canada program. Do you have any comments to make regarding the language program for immigrants — the access to them or the effectiveness?

Ms. Kenny: There’s \$121 million in the new Roadmap for Canada’s Official Languages. In that \$121 million is language training, whether in English or French. It won’t be of benefit to our communities unless it’s systematically offered to any immigrant, whether they speak French or English. We’ve seen in British Columbia, for example, that a large number of immersion students and a large number of students in private French schools are Asian. So they come to British Columbia. They realize this is a bilingual country where we value linguistic duality, so they decide to learn both official languages. Unless we offer French training to English-speaking immigrants, and unless we offer English training to better our francophones’ language skills, then it won’t be of value. The other thing is making sure that this language training is offered through our programs. We have institutions. We have colleges. We have post-secondary education, university, adult education, ongoing education. We have institutions and programs in our French communities, and they actually teach English as well in our French communities. So we want this language training to be given through our institutions.

formation linguistique en anglais pour améliorer leurs compétences en anglais ni à toute cette gamme de services tant qu’ils ne seront pas résidents. Et avant que cela ne se fasse, ils se sont souvent tournés vers les milieux anglophones pour obtenir ces services et nous les perdons. Si je peux me permettre une recommandation, les travailleurs temporaires devraient être intégrés et on devrait leur permettre l’accès aux services. Cela aiderait énormément.

Le sénateur Robichaud : Vous parlez d’une tout autre catégorie d’immigrants, n’est-ce pas?

Mme Kenny : En fait, non. Ils viennent pour travailler. Nous allons les recruter pour travailler. Ce sont des travailleurs qu’on appelle « temporaires », mais souvent, après six mois, nous voudrions les garder. Nous allons commencer le processus d’immigration et au moment où ce sera fini, ils se seront tournés vers la majorité anglophone pour recevoir des services d’accompagnement. Ils auront été dans une institution anglophone pour parfaire leur anglais et pour ce qui est de leur intégration sociale, ils se seront fait un réseau social anglophone et on les perdra dans les communautés francophones. Ce sont des gens qui font partie du programme d’immigration ou qu’on recrute, sauf qu’on n’est pas en mesure de leur offrir les services une fois qu’ils sont rendus ici.

[Traduction]

Le sénateur Oh : Merci, madame Kenny et Suzanne Bossé. Je participe à cette discussion sur les minorités en étant moi-même membre d’une minorité.

Citoyenneté et Immigration Canada finance le programme Cours de langue pour les immigrants au Canada. Avez-vous des observations à faire concernant le programme linguistique pour les immigrants, que ce soit au sujet de son accessibilité ou de son efficacité?

Mme Kenny : Il y a 121 millions de dollars qui sont consacrés à la Feuille de route pour les langues officielles du Canada. Ce financement sert notamment à la formation linguistique, en anglais ou en français. Nos collectivités n’en profiteront pas si la formation n’est pas systématiquement offerte à tous les immigrants, qu’ils soient francophones ou anglophones. Par exemple, en Colombie-Britannique, un grand nombre d’élèves en immersion et d’élèves d’écoles francophones privées sont asiatiques. Ces gens qui arrivent en Colombie-Britannique se rendent compte qu’ils sont dans un pays bilingue où la dualité linguistique est valorisée. Ils décident donc d’apprendre les deux langues officielles. Si nous n’offrons pas de cours de français aux immigrants anglophones, et si nous ne proposons pas de cours d’anglais aux francophones pour qu’ils améliorent leurs compétences linguistiques, ça ne servira à rien. Il faut aussi veiller à ce que cette formation linguistique soit offerte dans le cadre de nos programmes. Nous avons des institutions. Nous avons des collèges. Nous avons des programmes d’éducation postsecondaire, d’éducation universitaire, d’éducation aux adultes et de formation continue. Dans nos collectivités francophones, il y

Senator Oh: Do you believe that the first generation normally has a more difficult time? Canada was built not just on the first generation, but the second generation also plays an important role.

Ms. Kenny: Absolutely.

Senator Oh: My dad can only use normal conversation, but I think the second generation contributes a lot more to the country.

Ms. Kenny: Absolutely.

[Translation]

The Deputy Chair: Before we end this part of our meeting, I would like to make a quick comment, if I may.

I must say, Ms. Kenny, that when I saw last week's press release about the information sessions being held by the FCFA in a dozen cities across Ontario, my first reaction was lukewarm. You have changed that. I thought that the FCFA was working independently of Immigration Canada and that there was no link between the two. However, you have explained that there is a link, which I think is very important.

If both organizations are working on this, why not work together and make it easier to welcome, recruit and retain newcomers, especially once they have arrived and we are helping them learn one or both official languages? We want them to spend their lives here.

I would like to thank you very much for being here today. I am likely not the only one who learned something about how this works. That is very positive. We will continue to discuss, as we have for a number of years.

I would like to apologize to my colleagues. We have only two minutes left, and we have another meeting after this one.

Ms. Kenny and Ms. Bossé, thank you very much. Senators, thank you for asking such interesting questions. I would like to suspend the sitting for a few minutes.

Honorable senators, during the second part of our meeting, we will be hearing from the Minister of Canadian Heritage and Official Languages, who has tabled her annual report in Parliament. It is a two-volume report on matters relating to the official languages mandate.

The 2010-11 annual report was tabled in the Senate and the House of Commons in August 2012, and the 2011-12 annual report was tabled on November 8, 2013.

We are very pleased to welcome the minister, the Honourable Shelly Glover, to discuss her report and two other studies that the committee began this session.

a des institutions et des programmes qui offrent également des cours d'anglais. Nous voulons donc que cette formation linguistique soit offerte par nos institutions.

Le sénateur Oh : Croyez-vous que la première génération est habituellement celle qui éprouve le plus de difficulté? Le Canada ne se bâtit pas seulement avec la première génération; la deuxième génération joue aussi un rôle important.

Mme Kenny : Absolument.

Le sénateur Oh : Mon père peut seulement employer un langage courant, mais je crois que la deuxième génération apporte une contribution encore plus importante au pays.

Mme Kenny : Absolument.

[Français]

La vice-présidente : Avant de mettre fin à cette partie de notre réunion, je voudrais faire un commentaire si vous me le permettez.

Je dois vous avouer, madame Kenny, lorsque j'ai lu le communiqué de presse la semaine dernière qui traitait de cette nouvelle tournée de liaison que la FCFA a mise sur pied dans une dizaine de villes de l'Ontario, que ma première réaction a été plutôt négative. Vous avez corrigé mon impression. Je croyais que la FCFA travaillait de son côté et qu'Immigration Canada travaillait de l'autre, et qu'il n'y avait pas de lien comme celui que vous venez de nous expliquer et qui est très important.

Si vous travaillez chacun de votre côté, pourquoi justement ne pas mettre vos efforts en commun et faciliter l'accueil, le recrutement de nouveaux immigrants et leur rétention, surtout une fois qu'ils sont là et qu'on les aide à apprendre une ou deux langues officielles? Aussi bien les garder chez nous.

Je vous remercie beaucoup de votre visite aujourd'hui. Je ne suis sûrement pas la seule à avoir appris comment cela fonctionne. C'est très positif. Nous continuerons d'échanger, comme nous le faisons depuis plusieurs années.

Je m'excuse auprès de mes collègues. Il ne reste que deux minutes et nous avons une autre séance à faire après celle-ci.

Donc, madame Kenny, madame Bossé, merci 1 000 fois. Chers collègues, merci de vos questions très intéressantes. Je suspends notre séance pendant quelques minutes.

Honorables sénateurs, nous recevons dans cette deuxième partie de notre rencontre la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, qui a déposé son rapport annuel au Parlement, un rapport en deux volumes, sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

Le rapport annuel de 2010-2011 a été déposé au Sénat et à la Chambre des communes en août 2012 et le rapport annuel de 2011-2012 a été déposé le 8 novembre 2013.

Nous sommes très heureux de recevoir madame la ministre, l'honorable Shelly Glover, pour discuter de ce rapport et des deux autres études que le comité a entamées cette session.

She is accompanied by Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage, as well as Jean-Pierre C. Gauthier, Director General of the Official Languages Branch.

Ms. Glover, you have the floor. I am sure that senators will have many questions afterwards. Go ahead.

Hon. Shelly Glover, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage and Official Languages: Thank you, senators. To begin, I would like to tell you just how pleased I am to be here with you today. I say that because I never, and I mean never, thought that this little anglophone from Saint-Boniface — who attended French immersion — would one day be Minister of Official Languages. It is a great honour and means a great deal to me. I am here to help you and to help with the work that the Prime Minister entrusted me to do. Without further delay, I will share my speech.

Thank you for having me here for the first time as the Minister of Canadian Heritage and Official Languages. With me today from the Department of Canadian Heritage are Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage, and Jean-Pierre C. Gauthier, the Director General of the Official Languages Branch.

The vitality of our national languages is dear to me not only as the minister, but also as the Member of Parliament for Saint Boniface. I have had the honour of representing this dynamic francophone and francophile community for nearly six years in Ottawa.

Our national languages are definitely an asset for our country, which is why our government has maintained its support for them in the budget tabled on March 21, 2013. One week later, we introduced the Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018, which announced \$1.1 billion over five years. It is important to note that all roadmap initiatives will be funded on a continuous basis.

As you know, we conducted an extensive consultation before renewing the roadmap. We visited some 20 cities and people voiced their opinions online. The comments we gathered enabled us to target three priorities: education, immigration and communities.

Let us first look at immigration. This is a key issue when we are discussing the development of minority communities. Every year, 250,000 immigrants arrive in Canada, the vast majority of them with neither English nor French as their mother tongue. Our immigrants are integrated into our society in part through official languages. Even though 20 per cent of Canadians have another mother tongue, more than 98 per cent of our population speaks either English or French, or both. There is no doubt about it, our official languages are a tool for integration and cohesion in our

Elle est accompagnée de M. Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté et patrimoine, et de M. Jean-Pierre C. Gauthier, directeur général, Direction générale des langues officielles.

Madame la ministre, vous avez la parole et je suis convaincue qu'il y aura beaucoup de questions de la part de mes collègues sénateurs par la suite. Nous vous écoutons.

L'honorable Shelly Glover, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles : Merci à tous les sénateurs. Je tiens à vous dire, premièrement, à quel point je suis contente d'être parmi vous aujourd'hui. Je dis cela parce que je n'aurais jamais, au grand jamais, pensé qu'un jour la petite anglophone de Saint-Boniface, qui a appris la langue française dans les écoles d'immersion, serait un jour ministre des langues officielles. C'est un grand honneur pour moi et cela me tient tellement à cœur. Je suis là pour vous aider et pour aider à faire le travail que le premier ministre m'a confié. Sans plus tarder, je vous partage mon petit discours.

Je vous remercie de m'accueillir pour la première fois à titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Je suis accompagnée aujourd'hui de M. Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté et patrimoine, et de M. Jean-Pierre C. Gauthier, directeur général, Direction générale des langues officielles.

La vitalité de nos langues nationales me tient à cœur en tant que ministre, mais également à titre de députée de Saint-Boniface. J'ai l'honneur de représenter cette dynamique communauté francophone et francophile à Ottawa depuis presque six ans.

Nos langues nationales sont un atout indéniable pour notre pays. C'est pourquoi notre gouvernement a maintenu, dans le budget déposé le 21 mars 2013, son appui destiné à les soutenir. Une semaine plus tard, nous présentions la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, accompagnée d'un budget de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans. Il est important de noter que toutes les initiatives de la feuille de route sont financées sur une base permanente.

Comme vous le savez, avant de renouveler la feuille de route, nous avons mené une vaste consultation. Nous avons visité une vingtaine de villes et les citoyens ont fait connaître leurs opinions sur Internet. Les commentaires recueillis nous ont permis de cibler trois domaines prioritaires : l'éducation, l'immigration et les communautés.

Parlons d'abord d'immigration. C'est un sujet clé lorsqu'on traite du développement des communautés minoritaires. Chaque année, 250 000 immigrants arrivent au Canada. La grande majorité n'a ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Nos immigrants s'intègrent en partie à notre société par la porte des langues officielles. Même si 20 p. 100 des Canadiens ont une autre langue maternelle, plus de 98 p. 100 de notre population parle français ou anglais ou les deux langues. Il n'y a pas de doute, nos langues officielles sont un outil d'intégration et de cohésion

society. This is why our government invests in language training for newcomers. We also strive to integrate immigrants into francophone minority communities.

My colleague the Minister of Citizenship and Immigration may talk more to you about the impact that changes in the immigration system have on official-language communities.

[*English*]

Education is another pillar of the roadmap. Our government supports minority-language education jointly with the provinces and territories. It helps more than 240,000 students from minority communities go to school in their own language.

We also continue to provide support for second language instruction. No fewer than 2.4 million young people learn either English or French as a second language, more than 340,000 of them in immersion.

I learned French in school in immersion, and French has enabled me to participate in life in my community, to advance in my career and especially to have a better understanding of my country and the people who live here.

I would like to thank your committee for the study it conducted on best practices for second-language learning. My appearance today allows me to explain the actions that Canadian Heritage is taking in this area.

Bilingualism is a major advantage in the job market. Knowing English and French opens us up to another culture and expands our horizons. Many Canadians understand this, so it is no surprise that enrollment in immersion schools has jumped 12 per cent in recent years. Intensive French classes are now being taught across the country. In New Brunswick's school system, this type of instruction is widespread. New intensive teaching measures are also being planned in other provinces.

Over the past five years, we have also supported pilot projects to measure students' second language skills. These projects have motivated the students. By understanding where they were in terms of their knowledge of the second language, they were able to determine what they had to work on to improve their skills. However, challenges remain.

To offer a greater number of intensive French classes, qualified teachers need to be hired. To improve immersion, the option has to be available to everyone, including students with special needs, and, to make second-language learning more vibrant, more cultural activities need to be offered.

pour notre société. C'est pourquoi notre gouvernement mise sur la formation linguistique des nouveaux arrivants. Nous veillons aussi à intégrer des immigrants au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

Mon collègue, le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, pourra venir vous parler davantage de l'impact des changements au système d'immigration sur les communautés de langues officielles.

[*Traduction*]

L'éducation est un autre pilier de la feuille de route. Le gouvernement appuie l'éducation des minorités linguistiques en collaboration avec les provinces et les territoires. Ainsi, on aide plus de 240 000 élèves des collectivités minoritaires à étudier dans leur propre langue.

Nous continuons également d'appuyer l'enseignement de la langue seconde. Pas moins de 2,4 millions de jeunes apprennent l'anglais ou le français comme langue seconde, et de ce nombre, plus de 340 000 sont en immersion.

J'ai appris le français à l'école, dans un programme d'immersion. Le français m'a permis de m'engager dans ma collectivité, de faire progresser ma carrière, et surtout, de mieux comprendre mon pays et ceux qui y vivent.

J'aimerais remercier votre comité de l'étude qu'il a menée au sujet des pratiques exemplaires en matière d'apprentissage de la langue seconde. Ma comparution aujourd'hui me permet d'expliquer les mesures qui sont prises par Patrimoine canadien dans ce domaine.

Sur le marché du travail, le bilinguisme est un atout de taille. L'apprentissage de l'anglais et du français nous fait découvrir une autre culture et élargit nos horizons. Bien des Canadiens le comprennent. Il n'est donc guère surprenant que l'inscription dans les écoles d'immersion ait bondi de 12 p. 100 au cours des dernières années. Des cours de français intensifs sont maintenant donnés partout au pays. Dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick, ce genre de cours est répandu. De nouvelles mesures d'enseignement intensif sont également prévues dans d'autres provinces.

Au cours des cinq dernières années, nous avons également appuyé des projets pilotes pour mesurer les compétences en langue seconde des élèves. Ces projets ont motivé les élèves. En sachant où ils en étaient dans leur connaissance de la langue seconde, ils ont pu déterminer où ils devaient concentrer leurs efforts pour améliorer leurs compétences. Cependant, il reste encore des défis à relever.

Pour offrir un plus grand nombre de cours de français intensifs, il faut embaucher des enseignants qualifiés. Pour améliorer l'immersion, il faut offrir l'option à tout le monde, y compris les élèves ayant des besoins particuliers, rendre l'apprentissage de la langue seconde plus dynamique, et proposer plus d'activités culturelles.

The main concern that I have and have had since my own children attended French immersion schools is the absence of proper measuring of language competency or the level of French proficiency in order to prepare students for the workforce.

Having said that, our intergovernmental collaboration on education has produced results, and it will be important to continue in that direction.

I have, in fact, suggested, in a letter to the provinces and territories, that I expect their action plans to report on projects related to the measure for the acquisition of language skills.

In August 2013, we also renewed our collaboration with the Council of Ministers of Education, Canada. The protocol we signed with the council provides for more than \$1.3 billion in federal investments over five years.

[Translation]

I have just presented some of the results in education. As far as community support and the promotion of our linguistic duality are concerned, Canadian Heritage's actions are also producing results. I mentioned them in the Annual Reports on Official Languages 2010-2011 and 2011-2012. Our programs primarily support the provision of minority-language provincial and territorial services in fields such as justice, culture and health. There is no shortage of success stories there.

Our youth are important to me, and I am proud that we were able to offer bursaries to 7,800 students in 2011-12.

With these bursaries, students can enhance what they have learned in class. Spending time with francophones or anglophones on a daily basis means they can improve their second-language skills.

We have also created 700 summer or short-term jobs for young bilingual Canadians. These jobs give them solid work experience as well as a chance to practise their French and English.

The recent annual reports also describe my role coordinating official-languages support among federal institutions.

Canadian Heritage adopted a broad coordination approach in 2011-12 to standardize the reporting of some 170 federal institutions.

After three years of this, Canadians now have a complete picture of efforts being made across the country in support of French and English.

In the interest of efficiency, in 2013, we also undertook a review of our support for official-language community organizations in order to ensure that the measures we have in place truly meet

Ce qui me préoccupe le plus depuis le passage de mes propres enfants dans des écoles d'immersion, c'est l'absence de méthodes appropriées pour mesurer les compétences linguistiques ou le niveau de compétence en français en vue de préparer les élèves au marché du travail.

Cela dit, notre collaboration intergouvernementale en matière d'éducation a porté fruit, et il faudra maintenir le cap.

D'ailleurs, j'ai écrit aux provinces et aux territoires pour leur dire que j'attends leurs plans d'action concernant la mise en œuvre de projets permettant de mesurer l'acquisition de compétences linguistiques.

Nous avons aussi renouvelé, en août 2013, notre entente de collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Le protocole que nous avons signé avec le conseil prévoit un investissement fédéral de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans.

[Français]

Je viens de vous présenter certains résultats obtenus dans le domaine de l'éducation, en matière d'appui aux communautés et de promotion de notre dualité linguistique. Les gestes que pose Patrimoine canadien donnent aussi des résultats. J'en fais d'ailleurs état dans les rapports annuels sur les langues officielles de 2010-2011 et de 2011-2012. Nos programmes appuient notamment l'offre de services par les provinces et les territoires dans la langue de la minorité dans des secteurs comme la justice, la culture et la santé. Les exemples de succès ne manquent pas.

Nos jeunes sont importants pour moi et je suis fière que nous ayons pu offrir en 2011-2012 des bourses à 7 800 étudiants.

Grâce à ces bourses, ces étudiants peuvent enrichir ce qu'ils ont appris en classe. En côtoyant des francophones ou des anglophones au quotidien, ils améliorent leurs compétences dans leur langue seconde.

Nous avons aussi créé près de 700 emplois d'été ou de courtes durées pour de jeunes Canadiens bilingues. Ces emplois leur donnent une expérience de travail concrète tout en leur permettant de mettre en pratique leurs connaissances du français et de l'anglais.

Les récents rapports annuels rendent également compte de mon rôle de coordination de l'appui aux langues officielles parmi les institutions fédérales.

Patrimoine canadien a adopté une approche élargie de coordination en 2011-2012 pour uniformiser la reddition de compte de quelque 170 institutions fédérales.

Au terme des trois années d'application de cette approche, les Canadiens obtiennent un portrait complet des efforts déployés à l'échelle du pays en faveur du français et de l'anglais.

Par souci d'efficacité, nous avons aussi entamé en 2013 l'examen de notre appui aux organismes des communautés de langues officielles. Avec cet examen, nous voulons nous assurer

community needs. Our investment remains the same. We merely want to maximize results. All the actions we are taking to improve our processes and procedures are important. They are in line with our government's commitment to manage public funds effectively, and they tie directly into our commitment to achieve results for Canadians. Thank you for your attention. I am ready for your questions.

The Deputy Chair: Thank you very much, minister. The first question will be from Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: It is a pleasure to finally have you here at the Standing Senate Committee on Official Languages. To begin, I have a general question for you.

You came into this role less than a year ago, and you certainly brought with you a renewed vitality and obvious enthusiasm. I would like to hear your thoughts on some of the challenges you face going forward.

What is the most significant challenge you have in terms of official languages?

Ms. Glover: That is a very good question, thank you. I like working with others. I would say that my top priority is working not only with the provinces and territories — who are in charge of education, for example — but also working with parliamentarians from both chambers and community organizations in the 10 provinces and territories.

It is quite a challenge to do all that when I am only in Ottawa for four days a week. I am trying to take the time to visit more communities; share my thoughts, my priorities; and listen to the priorities and the opinions of the people I am visiting. There are not enough hours in the day to do it all.

I think that time is working against my team. They work very hard, as do I. I think that is the biggest challenge we have to overcome. This is a large country and many people are interested in our country's official languages and heritage.

If ever you have time to help me with that, I would be pleased to have you participate in our roundtable sessions and teleconferences. The more people we have working on this, the more developed the French, francophone, francophile and bilingual elements of our country will be.

Senator Fortin-Duplessis: I have a background in education, and I am very concerned about the future of Canada's youth. You mentioned that your department has offered bursaries to students. You also offered work placements to make them more successful and help them learn the other official language.

In addition to the bursaries and work placements, what else is your department doing to help young people?

que les mesures qui sont en place répondent vraiment aux besoins des communautés. Notre investissement demeure le même et nous voulons maximiser les résultats. Tous ces gestes que nous posons pour améliorer nos façons de faire sont importants et ils s'inscrivent dans la volonté de notre gouvernement de gérer efficacement les fonds publics. Ils sont en ligne directe avec notre volonté d'obtenir des résultats pour les Canadiens. Je vous remercie de votre attention et je suis prête à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci beaucoup, madame la ministre. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

La sénatrice Fortin-Duplessis : C'est un véritable plaisir de vous recevoir enfin à notre Comité sénatorial permanent des langues officielles. Tout d'abord, j'aimerais vous poser une question d'ordre général.

Vous êtes entrée en fonction il y a moins d'un an et vous avez certainement amené avec vous un dynamisme renouvelé et un enthousiasme total. J'aimerais connaître votre opinion concernant les défis que vous avez à relever.

Quel est le plus important défi auquel vous devez faire face en matière de langues officielles?

Mme Glover : C'est une très bonne question et je vous en remercie. J'aime bien travailler avec les autres. Je vous dirais que mon défi prioritaire est de travailler non seulement avec les provinces et les territoires qui ont comme juridiction l'éducation, par exemple, mais aussi avec tous les parlementaires des deux chambres et les organismes sur le terrain dans les 10 provinces et territoires.

C'est tout un défi de faire tout cela quand on est à Ottawa quatre jours à chaque semaine. J'essaie de plus en plus de prendre le temps de visiter les communautés, de partager mes opinions, mes priorités, d'écouter les priorités et les opinions de ceux que je visite, mais je n'ai jamais assez de temps dans une journée pour tout faire.

Je crois que le temps travaille contre mon équipe qui travaille très fort, tout comme moi. C'est, je crois, le défi le plus difficile à résoudre. Le pays est vaste et beaucoup de gens s'intéressent aux langues officielles et au patrimoine de notre pays.

Si jamais vous aviez du temps pour m'aider avec cela, il me fera plaisir de vous inviter à participer à certaines de nos tables rondes et appels en téléconférence. Plus il y aura de personnes qui y travailleront, plus le fait français, francophone, francophile, bilingue de notre pays avancera.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Je suis issue du monde de l'éducation, et l'avenir des jeunes Canadiens me préoccupe beaucoup. Vous avez mentionné que votre ministère a distribué des bourses à des étudiants et que vous leur avez offert des stages afin qu'ils soient plus performants et qu'ils apprennent un peu plus l'autre langue officielle.

En plus de ces bourses d'études et de ces stages, qu'est-ce que votre ministère fait pour les jeunes?

Ms. Glover: I can tell you, senator, just how positive an impact teachers have on our youth. I know that you care deeply about youth and education.

I would not be bilingual today if it were not for my teachers. I want to thank my teachers in Manitoba for helping me. Young people are benefitting from Government of Canada funding that is helping the provinces and territories offer minority-language programs in our minority communities. Approximately \$265 million is invested in agreements with the provinces and territories each year.

Second languages are also supported by that funding. There are programs that offer young people the opportunity to travel the country to experience life in their second language.

There are support funds for SEVEC, Explore and Odyssey. Those programs are very important for educators because they give them an opportunity to really live life in a minority language outside of their region.

We also fund numerous other programs through other departments. Take, for example, Minister Kenney, whose portfolio includes an employment strategy to help youth enter the labour market, or the programs tied to Minister Leitch's portfolio, status of women.

As I said, there are many programs that fall under my portfolio but, for young people, it does not end there. It crosses over into other departments because these are the young people that will replace us someday, and we need to train and help them as much as we can.

Senator Fraser: I want to apologize. I arrived late. I am sure you know that senators run from one meeting to another. Again, I wish to apologize. It was unintended.

[English]

Minister, welcome to the Senate and welcome to this committee. I have two questions and a quick suggestion. You said in your remarks and the library notes we received, confirm that the roadmap announced \$1.1 million over five years.

Ms. Glover: Billion.

Senator Fraser: That's what I wanted to clarify. Thank you.

Can you tell me what your department is doing in light of the recent and indeed ongoing changes in the immigration system? What is your department doing to assess the impact of those changes on minority language communities and, where necessary, to mitigate any negative effects?

Mme Glover : Je peux partager avec vous, madame la sénatrice, à quel point les professeurs ont un effet positif sur nos jeunes. Je sais que vous avez à cœur les jeunes et l'éducation.

Je ne serais pas bilingue aujourd'hui sans mes professeurs. Je remercie donc mes professeurs du Manitoba qui m'ont aidée. Les jeunes profitent des investissements du gouvernement du Canada qui aide les provinces et les territoires par le biais de fonds, afin que ces derniers puissent offrir des programmes dans nos communautés en situation minoritaire dans la langue minoritaire. Environ 265 millions de dollars sont accordés chaque année par l'entremise d'ententes avec les provinces et les territoires.

Les langues secondes sont aussi essentiellement appuyées par ces fonds. En plus, il existe des programmes qui offrent des occasions à nos jeunes de circuler à travers le pays pour vivre des expériences dans leur langue de minorité.

Nous avons des fonds d'appui pour SEVEC, pour EXPLORE et pour ODYSSEY. Vous savez que ces programmes sont très importants pour les moniteurs d'éducation. Cela leur donne l'occasion de vivre vraiment dans la langue de minorité hors de leur région.

Nous finançons aussi, à travers d'autres ministères, plusieurs programmes. Je pense au ministre Kenney, dont le portefeuille comprend une stratégie d'emploi qui aide nos jeunes à entrer sur le marché du travail, et aux programmes liés au portefeuille de la ministre Leitch, responsable de la Condition féminine.

Comme je l'ai dit, il y en a plusieurs qui relèvent de mon portefeuille, mais cela ne se termine pas là pour les jeunes. Cela continue dans les autres ministères parce que ce sont des jeunes qui vont nous remplacer un jour, et il faut les former et les aider autant que possible.

La sénatrice Fraser : Je vous présente mes excuses. Je suis arrivée en retard. Vous savez, au Sénat, nous courons d'une réunion à l'autre. Je vous prie encore une fois de m'excuser. Ce n'était pas voulu.

[Traduction]

Madame la ministre, je vous souhaite la bienvenue au Sénat et au comité. J'ai deux questions et un bref commentaire. Selon vos observations et les notes que nous avons reçues de la bibliothèque, la feuille de route prévoyait un investissement de 1,1 million de dollars sur cinq ans.

Mme Glover : Milliard.

La sénatrice Fraser : C'est ce que je voulais vérifier. Merci.

Pouvez-vous me dire ce que fait votre ministère à la lumière des modifications au système d'immigration qui ont été apportées, et qui sont d'ailleurs toujours en cours? Que fait votre ministère pour évaluer les effets de ces modifications sur les minorités linguistiques, et pour atténuer tout effet négatif, au besoin?

Ms. Glover: Thank you very much for the question. I apologize. I don't really need translation. I'm starting to lose my hearing, I've noticed. I think it's because of my Metis background and all of the hunting and the police shooting. That's why I apologize.

Senator Fraser: I'm not a Metis, and I can't hear either.

Ms. Glover: Thank you. Immigration is absolutely something that is important, particularly to minority communities like the one that I live in in Winnipeg. I understand Minister Alexander is going to be appearing March 24, which is very important in regard to this study.

I can assure you that this is something that we are all seized with, because we are a trading country. Under this government we have been able to ensure that trade flourishes. We have signed a number of trade agreements with other countries, including recently announcing that our trade agreement with the European Union is progressing, and of course we have some very important countries we look to for immigration, francophone immigration specifically, into those minority communities.

When I was in Winnipeg for the federal-provincial-territorial ministers meeting on francophonie, we actually looked at this very subject and invited a couple of professionals, some experts in the field. An independent expert by the name of Mr. Bissoeau actually produced a report, and I have it in front of me. I will just read to you the conclusion of his report. He looked at the immigration changes that have been proposed by this government and did a thorough independent review, and said the following, and I've got it in French:

[*Translation*]

Our conclusion: The reform of Canada's immigration system will have a positive effect overall on Canada's francophone communities. Communities will need to adapt.

Communities will have to switch from a reactive approach to the reception and settlement of immigrants who go to organizations and institutions within the community to a proactive approach to implementing new strategies abroad and in Canada.

Reform will shift the work of communities from a sectoral basis (education, economy, health, settlement) to a geographic basis (municipality, town or village, region, depending on the case), which will make the role of francophone immigration support networks more important.

[*English*]

There is no evidence to suggest that there are any impacts that are negative on our communities. There has been some opinion, but based on no facts. This gentleman took those immigration changes, did a fulsome study and is confident that our employers, our provinces and territories and in fact our post-secondary

Mme Glover : Merci beaucoup de la question. Je suis désolée. Je n'ai pas vraiment besoin de traduction, mais j'ai remarqué que je commence à avoir de la difficulté à entendre. Je crois que c'est à cause de mes origines métisses et de tous ces coups de feu tirés lors de parties de chasse et lorsque j'étais policière. Voilà pourquoi je m'excuse.

La sénatrice Fraser : Je ne suis pas métisse, et je n'entends rien non plus.

Mme Glover : Merci. La question de l'immigration est très importante, en particulier pour les collectivités minoritaires comme celle dont je fais partie, à Winnipeg. Je crois que le ministre Alexander témoignera le 24 mars, ce qui est très important à la lumière de cette étude.

Je puis vous assurer que cette question nous préoccupe tous, puisque nous vivons dans un pays commerçant. Le gouvernement actuel a contribué à notre essor commercial. Nous avons signé plusieurs accords commerciaux avec d'autres pays, et nous avons récemment annoncé que notre entente commerciale avec l'Union européenne progresse. Bien entendu, pour ce qui est de l'immigration dans ces collectivités minoritaires, en particulier l'immigration francophone, nous nous tournons vers certains pays très importants.

Lorsque j'ai assisté à la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie, à Winnipeg, nous avons abordé ce sujet et invité des professionnels, dont certains spécialistes en la matière. Un expert indépendant, M. Bissoeau, a produit un rapport que j'ai apporté. Je vais seulement vous lire la conclusion de ce rapport. Il s'agissait d'un examen indépendant détaillé sur les modifications au système d'immigration qui ont été proposées par le gouvernement. Je cite le rapport, en français :

[*Français*]

Notre conclusion : la réforme du système canadien aura un effet global positif sur les communautés de la francophonie canadienne. Les communautés devront s'adapter.

Les communautés devront passer d'un mode réactif d'accueil et d'intégration d'immigrants qui se présentent aux portes des organismes et des établissements de la communauté à une stratégie en amont pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies à l'étranger et au Canada.

La réforme fera passer le travail des communautés d'une base sectorielle (éducation, économie, santé, établissement) à une base géographique (municipalités, villes ou villages, régions, selon le cas). D'où l'accroissement de l'importance du rôle des réseaux de soutien à l'immigration francophone.

[*Traduction*]

Rien ne démontre qu'il y a des effets négatifs sur nos collectivités. Certaines opinions ont été formulées, mais elles ne sont pas fondées sur des faits. Cet homme a étudié en détail ces modifications au système d'immigration, et il est persuadé que les employeurs, les provinces, les territoires et même le système

education, are going to be the motors of change and will successfully be able to use what has been adopted to improve the situations in many communities across the country.

Thank you for asking that question.

Senator Fraser: I'm an English Quebecer. You talked about the impact on minority language francophone communities, which is, heaven knows, vitally important. Have you looked at all at the situation of immigrants to Quebec whose mother tongue is English or whose official language is English? As a general rule, if I can piggyback my question, do you have any numbers on the amount of your time and budget that goes to English Quebec?

Ms. Glover: Let's start with the first one. It is in fact Citizenship and Immigration Canada that does the research with regard to impacts in minority communities, but you're absolutely right. English-speaking minority communities in Quebec are as important as the francophone communities outside of Quebec, the minority communities. That's why in the roadmap I am so proud that we actually make sure that as we target economic immigrants. There's \$120 million in the roadmap, and they don't specify whether it's an anglophone minority community or francophone minority community. They're equally important. When people ask me the question about why I say "economic immigrants" and shouldn't we just be targeting for francophones, I say we have two national languages, equally important, and so I'm proud that our government continues to support both.

Now, with regard to your other question, it is important that Minister Alexander have an opportunity to share that research with you, so I'll leave that question to him.

Senator Fraser: Your department's budget?

Ms. Glover: Our department's budget specifically? We can commit that to you. Perhaps Hubert or Jean-Pierre have that information with them.

Jean-Pierre C. Gauthier, Director General, Official Languages Branch, Canadian Heritage: We'll need to get back to you with details and numbers.

Senator Fraser: That would be greatly appreciated.

Ms. Glover: We have a number of organizations. The QCGN is one, ELAN is another, both through Heritage Canada.

[Translation]

They work hard in the community and we congratulate them for their efforts in Quebec.

The Deputy Chair: Last week, representatives from the Quebec Community Groups Network — QCGN — appeared before our committee and they seemed quite pleased with how things are working.

d'éducation postsecondaire seront les moteurs du changement, et qu'ils pourront tirer parti des mesures adoptées pour améliorer la situation au sein de nombreuses collectivités dans l'ensemble du pays.

Je vous remercie de cette question.

La sénatrice Fraser : Je suis une Québécoise anglophone. Vous avez parlé des effets sur les minorités francophones, ce qui est, bien sûr, extrêmement important. Vous êtes-vous penchée sur la situation des immigrants au Québec dont la langue maternelle est l'anglais, ou dont la langue officielle est l'anglais? Pour ajouter à ma question, en général, avez-vous des chiffres sur le temps et le budget consacrés à l'anglais au Québec?

Mme Glover : Commençons par la première question. En fait, c'est Citoyenneté et Immigration Canada qui se charge de la recherche au sujet des effets sur les minorités, mais vous avez tout à fait raison. Les minorités anglophones au Québec sont aussi importantes que les minorités francophones à l'extérieur du Québec. Voilà pourquoi je suis très fière que la feuille de route cible les immigrants économiques. La feuille de route accorde 120 millions de dollars, et elle ne met l'accent ni sur les minorités anglophones, ni sur les minorités francophones. Elles sont aussi importantes les unes que les autres. Lorsqu'on me demande pourquoi je parle d'immigrants économiques, et si nous ne devrions pas plutôt cibler les francophones, je réponds que nous avons deux langues nationales d'égale importance. Je suis donc fière que le gouvernement continue de promouvoir les deux langues.

Pour répondre à votre autre question, il est important que le ministre Alexander puisse vous communiquer les résultats de cette recherche. Je le laisserai donc répondre à cette question.

La sénatrice Fraser : Quel est le budget de votre ministère?

Mme Glover : Vous voulez savoir quel est précisément le budget de mon ministère? Nous pouvons vous en informer. Hubert ou Jean-Pierre ont peut-être cette information.

Jean-Pierre C. Gauthier, directeur général, Direction générale des langues officielles, Patrimoine canadien : Nous devons vous communiquer les détails et les chiffres ultérieurement.

La sénatrice Fraser : J'en serais ravie.

Mme Glover : Patrimoine canadien collabore avec plusieurs organisations, dont QCGN et ELAN.

[Français]

Ils travaillent fort au sein de la communauté et nous les félicitons pour les efforts qu'ils déploient au Québec.

La vice-présidente : La semaine dernière, des représentants de Quebec Community Groups Network (QCGN) ont comparu devant notre comité et ils semblaient très contents de la façon dont cela fonctionne en ce moment.

Senator Charette-Poulin: Minister, you have a tremendous responsibility and your enthusiasm for the status of official languages in Canada is very touching. Congratulations. It is a tremendous responsibility given that immigration plays such a key role in our future.

Ms. Glover: Thank you.

Senator Charette-Poulin: I am not quite sure how to phrase my question. Your ministerial responsibilities include the CBC/Radio-Canada.

Ms. Glover: Yes.

Senator Charette-Poulin: I will admit that I am biased. I was in charge of setting up the CBC/Radio-Canada's French-language services in northern Ontario and, subsequently, all of the country's regional radio and television programming, including in Quebec. What I came to appreciate, in addition to our country's regional differences — I was in a different region each week — is the vital role that Radio-Canada plays in broadcasting and in maintaining the quality of French in every region of the country, and English, too. Over the years, Radio-Canada and CBC held various contests, including writing contests for theatre and the news. The number of contests dropped significantly because of budget cuts. What role do you think a national public broadcaster plays in ensuring that Canada's official languages are respected?

Ms. Glover: Thank you for your question. Radio-Canada and the CBC are a vital part of certain communities, particularly in northern Canada, where there are no other broadcasters. Of course, that includes francophone communities. They do not have access to other radio or television stations in their language.

When Hubert Lacroix appeared before your committee, I believe he gave the figure of 97 per cent or 98 per cent, which is very high, but there are no options other than Radio-Canada in those communities.

It is important that we give access to those people, who do not have access to other broadcasters. We give Radio-Canada \$1.1 billion for TV broadcasting. It is also used to support our communities, report the news and broadcast Canadian content. Canadians must have access to Canadian music and news, and they must be able to watch Canadian movies.

Radio-Canada plays that role using the money we provide, and that money comes from taxpayers. Perhaps that money was used for contests in the past, but we offer the same kinds of contests that you spoke of.

La sénatrice Charette-Poulin : Madame la ministre, vous avez toute une responsabilité et votre enthousiasme pour le statut des deux langues officielles au Canada est très touchant. Je vous en félicite. C'est toute une responsabilité dans un environnement où l'immigration joue un rôle tellement important pour notre avenir.

Mme Glover : Je vous remercie.

La sénatrice Charette-Poulin : Je ne sais trop comment vous poser ma question. Parmi vos responsabilités ministérielles, il y a le dossier de la Société Radio-Canada.

Mme Glover : Oui.

La sénatrice Charette-Poulin : Je vous avoue mon parti pris : j'ai été responsable de l'ouverture de tous les services de Radio-Canada dans le nord de l'Ontario et, par la suite, de toute la radio et de la télévision régionale au pays, y compris le Québec. Ce que j'ai eu l'occasion d'apprécier, en plus de nos différences régionales au pays — chaque semaine, j'étais dans une région différente —, c'est le rôle essentiel que Radio-Canada jouait en ce qui concerne la diffusion et la qualité de la langue française dans toutes les régions du pays, ainsi que de la langue anglaise. Au cours de ces années, de multiples concours étaient mis sur pied par Radio-Canada et la CBC; par exemple, des concours d'écriture, de pièces de théâtre et de nouvelles. Le nombre de concours a été réduit de façon importante en raison des compressions budgétaires. Comment percevez-vous le rôle du radiodiffuseur public national du pays en tant qu'outil clé en ce qui concerne le respect des langues officielles au Canada?

Mme Glover : Merci pour la question. Radio-Canada et la CBC sont essentielles pour certaines communautés, notamment au nord du pays, qui n'ont pas accès à d'autres formes de radiodiffusion. Je pense certainement aux communautés francophones. Elles n'ont pas accès à d'autres formes de radio et de télévision dans leur langue.

Lorsque M. Hubert Lacroix a comparu devant vous, je crois qu'il avait mentionné le pourcentage de 97 ou 98 p. 100, ce qui est très élevé, mais il n'y a pas d'autres choix dans certaines de ces communautés, sauf Radio-Canada.

Alors, c'est important qu'on donne accès à ces personnes qui n'ont pas accès à d'autres formes de diffusion. On accorde 1,1 milliard de dollars à Radio-Canada et c'est pour la télédiffusion, c'est aussi pour appuyer nos communautés, partager les nouvelles et le contenu canadien. Il est essentiel que nos Canadiens aient accès non seulement à de la musique canadienne, mais aussi à des nouvelles du Canada et qu'ils puissent visionner des films canadiens.

Alors, Radio-Canada joue ce rôle grâce aux fonds qu'on leur accorde. Ce sont des fonds qui proviennent des contribuables. Les concours utilisaient peut-être ces fonds auparavant, mais nous offrons aussi le même type de concours que vous avez mentionné.

We offer high school students the chance to take a photo and send it to us in celebration of Canada Day. Students can also write about how important Canada is, or they can create a poster. It is a country-wide contest and there are prizes, including a trip to Ottawa for Canada Day.

We are already finding ways to encourage students to promote their country, in French and English. I cannot comment on the contests that are no longer taking place, but I know that Radio-Canada does work in the community.

Senator Chaput: My question is about federal government funding for official language learning, in other words, education spending. If I understood correctly, you said that you just renegotiated or signed a protocol with the Council of Ministers?

Ms. Glover: Yes, in August. Signing the protocol was one of the first things I did as minister, and I encouraged the provinces and territories to negotiate agreements, nearly half of which have been finalized. There will be announcements about those agreements in the coming weeks. We are close to finalizing the other agreements, but we are still in negotiations with certain provinces.

Senator Chaput: A number of our witnesses shared their concerns about how the provinces and territories are spending the money they receive from the federal government for official language learning. They also said that they would really like to see mechanisms and objectives set out in the new protocol so that there is more transparency, all while recognizing that there must be a balance. The provinces and territories do not necessarily like to have conditions imposed upon them.

Minister, you provide significant funding for education. When the negotiations are over, will this new protocol encourage greater transparency on the part of the provinces and territories? Will the spending targets, whether for teaching French as a second language or teaching it in minority situations, be better defined?

Ms. Glover: As I said in my speech at the beginning, I have concerns about that as well. I want to ensure, in partnership with the provinces and territories, that the funding will have an impact on education and that our children will be ready to be part of the labour market.

Each agreement addresses a need, as outlined in the reports submitted by the provinces and territories. During negotiations, we discuss action plans. We ask the provinces and territories to present an action plan that clearly outlines what they are going to

Pour la fête du Canada, on offre à nos étudiants dans les écoles secondaires l'opportunité de prendre une photo et de nous l'envoyer pour célébrer cette journée. Les étudiants peuvent aussi rédiger un mot sur l'importance du Canada, ou bien ils peuvent créer une affiche. C'est un concours lancé à travers le pays et il y a des prix à gagner, dont l'un des prix est une visite à Ottawa pendant la fête du Canada.

Nous faisons déjà certaines choses pour encourager la pleine participation des élèves, en français et en anglais, à la promotion de leur pays. Je ne peux pas faire de commentaires sur les concours qui n'ont plus lieu, mais je sais que Radio-Canada fait son travail dans les communautés.

La sénatrice Chaput : Ma question concerne le financement du gouvernement fédéral en faveur de l'apprentissage des langues officielles, donc les dépenses dans le domaine de l'éducation. Si j'ai bien compris, vous nous avez indiqué que vous venez de renégocier ou de signer le protocole d'entente avec le conseil des ministres?

Mme Glover : Cela s'est fait en août. Une des premières choses que j'ai faites en tant que ministre a été de signer le protocole, et j'ai encouragé les provinces à négocier les ententes, dont près de la moitié ont été conclues. Alors, vous verrez dans les prochaines semaines des annonces sur ces ententes. On a presque terminé de conclure les autres ententes mais on est encore en négociations avec certaines provinces.

La sénatrice Chaput : Plusieurs de nos témoins nous ont indiqué leurs préoccupations justement sur la nature des dépenses effectuées par les provinces et les territoires lorsqu'ils reçoivent de l'argent du gouvernement fédéral pour l'apprentissage des langues officielles. Ils nous ont aussi mentionné qu'ils aimeraient beaucoup que soient prévus dans le nouveau protocole des mécanismes, des objectifs qui permettraient une plus grande transparence de la part des provinces et des territoires, tout en reconnaissant que c'est très délicat. Les provinces et les territoires n'aiment pas nécessairement se faire imposer des conditions.

Madame la ministre, vous remettez beaucoup d'argent pour l'éducation. Est-ce que ce nouveau protocole, lorsque vous aurez terminé vos négociations, permettra une plus grande transparence de la part des provinces et des territoires? Est-ce que les objectifs seront un peu plus précis à l'égard des dépenses, que ce soient pour le français langue seconde ou le français enseigné aux minorités?

Mme Glover : Comme je l'ai dit dans mon discours au début, j'en suis préoccupée moi aussi. Je veux m'assurer, en collaboration avec les provinces et les territoires, que ces fonds ont des retombées dans le domaine de l'éducation et que nos enfants soient prêts à intégrer le marché du travail.

Chaque entente répond à un besoin selon lequel les provinces et les territoires soumettent un rapport. Lors des négociations, on discute des plans d'action. On demande aux provinces et aux territoires de venir présenter leur plan d'action qui énonce

accomplish and what their goals are. The report explains exactly where they stand and what they have done with the money.

I also sent a letter to provincial and territorial ministers to invite them to look at how we could measure our students' language skills.

Senator Chaput: During discussions with your department and when establishing their objectives, did the provinces and territories consult the communities that they represent? Was there any consultation with the communities, or did the provinces and territories do this on their own, to your knowledge?

Minister, many witnesses have told us that some of them were not really consulted. They also said that when they tried to find out the results of the plan, they were denied access and it was difficult from them to obtain the information. Is there a way to resolve that dilemma for your department?

Ms. Glover: The protocol urges consultation, but it is not mandatory. We ask them to hold consultations because education falls under provincial and territorial jurisdiction. However, it is not obligatory. We hold our own consultations even though it is outside our jurisdiction.

For example, during consultations about the upcoming 150th anniversary of Confederation, some people spoke about education, and that helped us. I would also like to say that the Commissioner of Official Languages has assessed the transparency of these agreements and gave us a ranking of "very good." He had no concerns about how these reports are submitted.

Senator Chaput: The concern is not about Heritage Canada, which hands over the money and signs the agreements. The concern is about how to ensure greater transparency regarding provincial education spending. I am just wondering if we can go a bit further.

Ms. Glover: We can encourage the premiers of the provinces and territories to provide more information. We can encourage them.

Senator McIntyre: Thank you for being here and for your speech, Minister. There are many interesting topics that the Senate committee could be discussing with you, be it the annual report on official languages, recent changes to the immigration system or second-language learning. Those are all very interesting and timely topics.

That said, I would like to talk to you about recent changes to the immigration system. I have noticed that since 2012, the federal government has announced a series of language-related changes concerning the selection of immigrants. I have also noticed that there is an emphasis on being fluent in one of our two official

clairement ce qu'ils vont accomplir et quelle est leur cible. Et le rapport explique exactement où ils en sont et qu'est-ce qu'ils ont fait avec l'argent.

En outre, j'avais envoyé une lettre aux ministres des provinces et des territoires pour les inviter à se pencher sur l'idée d'élaborer un plan pour mesurer la compétence linguistique de nos élèves.

La sénatrice Chaput : Lors de leurs discussions avec votre ministère, est-ce que les provinces et les territoires consultent les communautés qu'ils représentent lorsqu'ils établissent leurs objectifs? Est-ce qu'il y a une consultation avec les communautés ou est-ce que les provinces et les territoires, à votre connaissance, le font par eux-mêmes?

Madame la ministre, plusieurs témoins nous ont dit que certains d'entre eux n'étaient à peu près pas consultés, et que lorsqu'ils tentaient de connaître les résultats du plan, ils n'y avaient pas accès et que c'était difficile d'obtenir cette information. Est-ce qu'il y a moyen de résoudre ce dilemme pour votre ministère?

Mme Glover : Le protocole demande des consultations et ce n'est pas toujours obligatoire. On le leur demande puisque ce sont les provinces et les territoires qui ont comme juridiction l'éducation. Mais enfin, ce n'est pas forcé. Nous faisons nos propres consultations même si ça ne relève pas de nos compétences.

Lors des consultations, par exemple, sur le 150^e anniversaire de la Confédération qui s'en vient, certains ont mentionné l'éducation pendant et cela nous a aidés. Je voulais aussi dire que le commissaire aux langues officielles a fait des démarches pour évaluer la transparence de ces ententes et nous a donné une note « très bien ». Il n'avait aucun souci quant à la façon dont ces rapports sont soumis.

La sénatrice Chaput : Le souci n'est pas du tout du côté de Patrimoine canadien qui remet l'argent et qui signe les accords. Le souci vient plutôt de savoir comment on peut assurer une meilleure transparence des dépenses qui se font au niveau de la province à l'égard de l'éducation. Je voulais juste essayer de voir si on pouvait aller un peu plus loin.

Mme Glover : On pourrait encourager les premiers ministres des provinces et des territoires à fournir plus d'information. On peut les encourager.

Le sénateur McIntyre : Madame la ministre, merci pour votre présence et pour votre présentation. Décidément, il y a plusieurs sujets d'intérêt que le comité sénatorial pourrait aborder avec vous, que ce soit le rapport annuel sur les langues officielles et les récents changements au système d'immigration ou l'apprentissage d'une langue seconde. Les sujets sont très intéressants et d'actualité.

Cela étant dit, j'aimerais aborder avec vous le sujet des récents changements au système d'immigration. Je remarque que depuis 2012, le gouvernement fédéral a annoncé une série de modifications de nature linguistique concernant la sélection des immigrants. Je remarque également qu'on a davantage mis

languages. Bill C-24 is one example; it was introduced in the House of Commons in February. I understand that the bill is just at first reading in the House of Commons, and it is designed to amend the Citizenship Act. Can you tell me a bit about that bill?

Ms. Glover: To begin, I believe that French and English, our two national languages that are subject to the Official Languages Act, should be promoted both within the country and outside it.

We really want to be sure that our immigrants are truly becoming part of our country. That is why our government has quadrupled its funding for immigrant integration.

Before our government came to power, Manitoba's integration fund was \$8 million. Now, it is \$39 million a year, which is incredible. We understand how enriching immigrants are. They bring with them the tools we need. Knowing French and English will help them become part of the labour market as well as our communities. Requiring immigrants to know French or English is not only in the interests of Canadians, it is in the interests of the immigrants.

As for the rest of bill, another minister manages the file, so it is up to him to go into detail about the changes as they are going to be implemented.

Senator McIntyre: I believe that Heritage Canada is part of Citizenship and Immigration Canada's Francophone Minority Communities Steering Committee. Can you talk to us about that committee's structure and mandate? Does it still exist?

Ms. Glover: We used to be part of that committee. Mr. Lussier can confirm, but I believe there were 50 participants. However, we are no longer involved in it. Once again, that would be a good question for Minister Alexander. However, I can ask Mr. Lussier to clarify.

Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage, Canadian Heritage: The only thing I can add to what the Minister said is that the changes made by the Department of Citizenship and Immigration were done with the full support of and in consultation with francophone communities. They benefit from that consultation mechanism, but it was deemed to be too cumbersome. The department wanted to simplify it and make it more efficient.

Senator Robichaud: Congratulations on being so fluent in your second language, minister.

Ms. Glover: Thank you very much.

l'accent sur la maîtrise d'au moins une des deux langues officielles. Il y a par exemple le projet de loi C-24, qui a été présenté à la Chambre des communes en février dernier. Je comprends que ce projet de loi en est présentement à l'étape de la première lecture à la Chambre des communes, ayant pour but de modifier la Loi sur la citoyenneté. Pourriez-vous nous parler un peu de ce projet de loi?

Mme Glover : D'abord, quant au français et à l'anglais, qui sont nos deux langues nationales assujetties à la Loi sur les langues officielles, je pense qu'il faut les promouvoir, pas seulement à l'intérieur du pays mais aussi à l'extérieur.

On veut vraiment s'assurer que nos immigrants s'intègrent comme il faut dans notre pays. C'est pourquoi notre gouvernement a quadruplé les fonds investis pour intégrer les immigrants.

Avant que le gouvernement ne soit au pouvoir, le fonds d'intégration au Manitoba se montait à 8 millions de dollars. Or, nous en sommes à 39 millions de dollars par année — ce qui est incroyable. Nous voyons de quelle façon les immigrants nous enrichissent. Ils apportent avec eux des outils dont nous avons besoin. La connaissance du français ou de l'anglais les aidera à s'intégrer à notre marché du travail, mais également à nos communautés. Le fait d'exiger d'un immigrant la maîtrise du français ou de l'anglais n'est pas seulement dans l'intérêt des Canadiens, mais dans leur intérêt également.

Pour ce qui est des autres sujets contenus dans ce projet de loi, encore une fois, étant donné que c'est un autre ministre qui gère ce dossier, ce serait donc à lui d'expliquer en détails les changements au fur et à mesure qu'ils seront mis en place.

Le sénateur McIntyre : Je crois comprendre que Patrimoine canadien siège à la table du comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada pour les communautés francophones en situation minoritaire. Pourriez-vous nous parler un peu de la structure et du mandat de ce comité? Tout d'abord, le comité existe-t-il toujours?

Mme Glover : Nous siégeons auparavant à cette table. M. Lussier pourra le confirmer, mais on comptait 50 personnes à la table. Or, nous n'y siégeons plus. Encore une fois, ce serait une bonne question à adresser au ministre Alexander. Je peux toutefois demander à M. Lussier de le clarifier.

Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté et patrimoine, Patrimoine canadien : La seule chose que j'ajouterais à ce qu'a dit la ministre, c'est que les changements que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a faits l'ont été avec le plein accord et en consultation avec les communautés francophones. Celles-ci profitent de ce mécanisme de consultation, qui était estimé trop lourd. Le ministère a donc voulu le simplifier et le rendre plus efficace.

Le sénateur Robichaud : Madame la ministre, bravo pour votre deuxième langue!

Mme Glover : Merci bien.

Senator Robichaud: At the very beginning of your speech, you spoke about national languages and you repeated the term twice. I feel that official languages and national languages are different. Can you enlighten me as to what those concepts mean to you? Is there a difference between them?

Ms. Glover: I worked very hard to learn a second language, so I understand how that knowledge has opened doors for me across the country, from coast to coast.

I am very proud of the fact that Canada has had two languages — French and English — since its inception. We maintain those two national languages. I am proud of those two national languages, which are also our two official languages, as per the Official Languages Act.

I believe that calling them our official languages is the same as calling them our national languages. I am proud to know both of them. They will always be a part of Canada. They have been part of Canada from the outset. I like to celebrate the fact that we have two national languages.

We will always have the Official Languages Act, and I am proud of that.

Senator Robichaud: I understand your pride, and I am proud as well. However, I do not entirely agree when you say that the two languages have been part of Canada from the outset. Aboriginal languages were here long before we were, and they are still a part of Canada. That is why I asked you that question. When we are talking about national languages, I do not want to exclude Aboriginal languages. I believe that we need to make more of an effort on that front.

Ms. Glover: Canadian Heritage has initiatives to retain Aboriginal languages. I believe that there are 86 Aboriginal languages across the provinces and territories. French and English are spoken everywhere. Take Yukon, for example. In Yukon, 13 per cent of the population speaks French and English. Yukon ranks third in terms of bilingual inhabitants. That is unbelievable!

That is why I am talking about national languages in that context. I am not saying that other languages are not important. Thousands of people also speak Tagalog, and thousands of people speak other languages. However, since Confederation, we have had two official languages: French and English. I hope that will always be the case. I am very happy to support Aboriginal languages, but they are not spoken across Canada.

Senator Robichaud: We disagree on that. I have another very brief question. What is the language of work at Canadian Heritage?

Ms. Glover: We work in both languages.

Senator Poirier: Madam Minister, thank you for being here. It is a pleasure to see you again.

Le sénateur Robichaud : Au tout début de votre allocution, vous avez parlé des langues nationales et l'avez répété à deux reprises. Pour moi, les langues officielles et les langues nationales ne sont pas la même chose. Pouvez-vous m'éclairer à savoir ce que ces notions représentent pour vous? Y a-t-il une différence entre elles ou non?

Mme Glover : J'ai travaillé très fort pour apprendre une deuxième langue. Je comprends donc très bien les portes qu'un tel apprentissage a ouvertes pour moi à travers le pays, d'un océan à l'autre.

Je suis très fière du fait que, au Canada, depuis la naissance de notre pays, nous ayons deux langues, soit le français et l'anglais. Nous retenons donc ces deux langues nationales. Je suis fière de ces deux langues nationales qui font partie de nos deux langues officielles, dans la Loi sur les langues officielles.

Le fait de dire que ce sont des langues officielles ou nationales revient un peu à la même chose. J'ai la fierté de connaître les deux langues nationales. Elles feront toujours partie du Canada. Elles sont ici depuis le début. J'aime célébrer le fait que nous avons ces deux langues nationales.

Il est certain que nous aurons toujours la Loi sur les langues officielles et j'en suis fière.

Le sénateur Robichaud : Je comprends votre fierté. Je le suis également. Toutefois, lorsque vous dites que les deux langues étaient là depuis le tout début, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, car les langues autochtones étaient ici bien avant nous et le sont encore. C'est la raison pour laquelle je vous ai posé la question. Je ne voudrais pas, lorsqu'on parle de langues nationales, que l'on exclue les langues autochtones. Je crois que nous devrions faire beaucoup plus d'efforts de ce côté.

Mme Glover : Patrimoine canadien a, dans le cadre de son portefeuille, des initiatives pour retenir ces langues autochtones. Je crois qu'il existe 86 langues autochtones dans les provinces et les territoires. Or, le français et l'anglais sont parlés partout. Prenons l'exemple du Yukon. Au Yukon, 13 p. 100 des personnes parlent le français et l'anglais. Le Yukon est la troisième province en termes de personnes bilingues. C'est incroyable!

C'est pourquoi je parle de langues nationales dans ce contexte. Ce n'est pas pour dire que les autres langues ne sont pas importantes. Des milliers de personnes parlent aussi le Tagalog, et des milliers de personnes parlent d'autres langues. Toutefois, depuis le début de la Confédération, on a respecté les deux langues, soit le français et l'anglais. J'espère que cela continuera pour toujours. Je suis très contente d'appuyer les langues autochtones, mais elles ne sont pas parlées partout dans la nation.

Le sénateur Robichaud : Nous avons une différence d'opinion. J'ai une autre très courte question. Quelle est la langue de travail au ministère du Patrimoine?

Mme Glover : On travaille dans les deux langues.

La sénatrice Poirier : Madame la ministre, merci d'être ici. C'est un grand plaisir de vous revoir.

I have a question about New Brunswick. New Brunswick is the only officially bilingual province in Canada. In your discussions, your programs and your work, does your department see things differently when it comes to New Brunswick since it is the only officially bilingual province? In the rest of Canada, both the anglophone and francophone regions, there are more small minority communities. Is there a difference in the kind of work you do when it comes to the province of New Brunswick?

Ms. Glover: Thank you for your question, senator. I have here a map that I had drawn up when I took office. I wanted to know where the provinces were in terms of anglophones, francophones and bilingual people. I thought that was very important. I also have a connection to New Brunswick because many New Brunswickers settled in Saint-Boniface. I think it is very interesting that these people are perfectly bilingual and that that is accepted because I would like French to be totally normal everywhere. By that, I mean that nobody would be surprised to hear someone speaking French.

That kind of thing does not surprise New Brunswickers. French is everywhere. French is a normal part of the round tables I participate in. New Brunswick is really a key province to demonstrate to others that it can be done.

We do not treat them differently. We work very well with the Government of New Brunswick. Everything depends on the people. I, myself, do not react any differently to New Brunswick than to the other provinces.

When I look at that map, I can see that, in terms of bilingualism, New Brunswick is second, Quebec is first, and Yukon is third. Then I look at Manitoba and see that it is eighth even though I thought Manitoba was quite bilingual. I thought we were right up there. I can see that we have some work to do. We are eighth in terms of bilingualism.

I love that map. I would like my province to be right up there with New Brunswick, where 33.2 per cent of the people are bilingual.

Senator Poirier: You said that Quebec is first. Is that per capita?

Ms. Glover: Exactly. In Quebec, 42.6 per cent of the people are bilingual. 85.5 per cent are francophone and 13.5 per cent are anglophone.

[English]

Senator Oh: Minister, as the coordinator of the government's actions on official languages, Canadian Heritage is involved in a variety of initiatives surrounding immigration in official

J'ai une question sur le Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. Dans vos discussions, dans le cadre de vos programmes et dans votre travail, votre ministère voit-il les choses différemment quand il s'agit du Nouveau-Brunswick, compte tenu du fait que c'est la seule province officiellement bilingue? Dans le reste du Canada, que ce soit du côté francophone ou anglophone, on retrouve d'avantage de petites communautés minoritaires. Y a-t-il une différence dans le genre de travail que vous faites auprès de la province du Nouveau-Brunswick?

Mme Glover : Je vous remercie de votre question, madame la sénatrice. J'ai devant moi une carte géographique que j'ai fait préparer au début de mon mandat. Je voulais savoir où se situent les provinces, en termes d'anglophones, de francophones et de personnes bilingues. J'estimais que c'était très important. J'ai aussi un attachement au Nouveau-Brunswick, puisque plusieurs personnes sont venues du Nouveau-Brunswick pour s'installer à Saint-Boniface. Je trouve très intéressant le fait que ces personnes soient complètement bilingues et que ce soit accepté, parce que j'aimerais voir la normalisation du français partout. Normaliser voudrait dire qu'on n'est pas surpris d'entendre le français.

Au Nouveau-Brunswick, on n'est pas surpris. Le français est partout. Dans les tables rondes auxquelles j'assiste, le français est normalisé. Le Nouveau-Brunswick est vraiment une province clé pour démontrer aux autres que c'est possible.

Nous ne les traitons pas différemment. Nous travaillons très bien avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Tout dépend des personnes en place. Pour ma part, je ne réagis pas différemment qu'il s'agisse du Nouveau-Brunswick ou des autres provinces.

Je regarde cette carte géographique et je vois, en termes de bilinguisme, le Nouveau-Brunswick en deuxième position, le Québec en première position et le Yukon en troisième position. Je regarde ensuite le Manitoba et je constate qu'il est huitième. Or, je croyais que le Manitoba était assez bilingue. Je croyais que nous étions à la hauteur. Je constate qu'il nous reste un peu de travail à faire. Nous sommes huitièmes en termes de bilinguisme.

J'adore cette carte géographique. J'aimerais que ma province soit au même rang que le Nouveau-Brunswick, où 33,2 p. 100 des personnes sont bilingues.

La sénatrice Poirier : Vous dites que le Québec est au premier rang. Est-ce par habitant?

Mme Glover : Exactement. Pour le Québec, 42,6 p. 100 des gens sont bilingues; 85,5 p. 100 sont francophones et 13,5 p. 100 sont anglophones.

[Traduction]

Le sénateur Oh : Madame la ministre, à titre de coordonnateur des mesures du gouvernement en matière de langues officielles, Patrimoine canadien participe à diverses initiatives concernant

languages from minority communities. How would you assess Citizenship and Immigration Canada's implementation of section 41 of the Official Languages Act?

Ms. Glover: That is an interesting question, because it is in fact Minister Alexander who has most of the responsibility with regard to the immigration portfolio. As I said to Senator McIntyre, we no longer sit at the table with regard to that. They have other people sitting at the table. There were 50 originally, so we don't sit at that table any more. It's probably important that you ask some of these questions of Minister Alexander.

We all have responsibilities under the Official Languages Act as ministers of the Crown to ensure that it is respected in each of our ministries. Of course, Treasury Board has specific obligations under the Official Languages Act. I, under Part VII, have a number of obligations, and Justice has obligations as well. We all have to ensure that our ministries provide service and that we also ensure that language of choice is being used by the employees.

As I say, it's probably a question that you might want to ask of the immigration minister. I continue to speak with him regularly about things like ensuring we consult. I'm happy to report that Minister Alexander and I intend to have round tables together in minority language communities so that we can understand their preoccupations and perhaps their concerns with regard to the immigration changes. I want to learn as much as he does so that we serve the communities collaboratively.

Senator Oh: As the Minister of Heritage, I would really like to see a global village now. I would like to see more young people taking up all different languages, because that is an asset to Canada. That is an asset for international trade. I think that is important for the future. I believe Australia is doing so at this moment.

Ms. Glover: That would be wonderful. I think knowing more than one language, senator, offers us so many opportunities. I know it was very difficult for my anglophone parents to choose the path of immersion. It was not easy. There was a lot of push-back in the community. The francophone community did not want us to learn French, but many of them in the francophone community stood up with us and said this is a good thing not only for these children but for our community and our country. I thank those francophone teachers and the people who pushed for this and supported it.

We could be learning other language. I see it in a number of communities where our students are embarking on Spanish lessons and Mandarin lessons. This is wonderful, and we should

l'immigration et les langues officielles chez les minorités. Comment évalueriez-vous le bilan de Citoyenneté et Immigration Canada en ce qui concerne l'application de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles?

Mme Glover : C'est une question intéressante, car c'est en fait le ministre Alexander qui assume la plupart des responsabilités en matière d'immigration. Comme je l'ai dit au sénateur McIntyre, nous ne siégeons plus à cette table. Ce sont d'autres personnes qui y siègent. À l'origine, 50 personnes y siégeaient, mais ce n'est plus notre cas. Vous devriez probablement poser certaines de ces questions au ministre Alexander.

Chaque ministre de la Couronne doit veiller au respect de la Loi sur les langues officielles dans son ministère. Évidemment, le Conseil du Trésor a des obligations particulières aux termes de la Loi sur les langues officielles. J'ai plusieurs obligations aux termes de la partie VII, et le ministère de la Justice a des obligations également. Nous devons tous veiller à ce que notre ministère offre des services dans les deux langues officielles, et faire en sorte que les employés puissent travailler dans la langue de leur choix.

Comme je l'ai dit, vous devriez probablement poser la question au ministre de l'Immigration. Je continue de parler avec lui régulièrement, notamment au sujet de la nécessité de se consulter. Je suis ravie de dire que le ministre Alexander et moi avons l'intention de tenir ensemble des tables rondes chez des minorités linguistiques afin que nous puissions comprendre leurs préoccupations, voire leurs craintes, concernant les modifications au système d'immigration. Je veux en apprendre autant que lui afin que nous travaillions en collaboration pour servir les collectivités.

Le sénateur Oh : Si j'étais ministre du Patrimoine, j'aimerais beaucoup vivre dans un village mondial dès maintenant. J'aimerais voir plus de jeunes apprendre différentes langues, car c'est un atout au Canada. C'est un atout pour le commerce international. Je crois que c'est important pour l'avenir. Je crois que c'est ce que fait l'Australie en ce moment.

Mme Glover : Ce serait merveilleux. Je crois, honorable sénateur, que l'apprentissage de plusieurs langues nous offre de nombreuses possibilités. Je sais que le choix de l'immersion fut très difficile pour mes parents anglophones. Ce n'était pas facile. Il y avait beaucoup de résistance dans la collectivité. La communauté francophone ne voulait pas que nous apprenions le français, mais de nombreuses personnes dans cette communauté nous ont appuyés en disant que c'était une bonne chose non seulement pour ces enfants, mais aussi pour notre collectivité et notre pays. Je remercie les enseignants francophones et les gens qui ont réclamé et appuyé cette initiative.

Nous pourrions apprendre d'autres langues. Dans plusieurs collectivités, des élèves suivent des cours d'espagnol et de mandarin. C'est merveilleux, et nous devrions nous en réjouir.

celebrate this. It's not a problem in some other countries, and so we should celebrate it and encourage it. I think our children are better off for it, as is our country.

The Deputy Chair: Thank you, minister. This is where you and I are really thinking alike. You travel in Europe. Why would a young Swiss not be able to get his high school diploma if he doesn't speak foreign languages? Our young people are not less intelligent. It's a question of ear, a question of learning. One of the subjects that this committee will be studying in the next few months is how another language should be taught.

[Translation]

The best way to learn a new language is to travel. Immersion is one thing, but we are going to study how that can really be improved.

Ms. Glover: Oh, yes!

The Deputy Chair: We have to congratulate people like you and Minister Alexander, who are probably the two most bilingual people in cabinet. Minister Alexander also speaks French very well.

I have to tell you how proud I was when our Olympic Games ended and our young athletes were able to express themselves in one language or the other and say they were happy or sad in one language or the other. Anglophones from Western Canada were able to say it in French, and francophones from the lower St. Lawrence were able to say it in English. I think that Sport Canada is doing an extraordinary job of making sure that those who represent us abroad can do so in both languages.

During the study that we will undertake at the end of the session, after Easter, will we find people who can share secrets to making second, third and fourth language acquisition easier for young Canadians? I imagine that since you went through that with a second language, Ms. Glover, you would agree with us. We might come knocking on your door to see if we can help each other make sure that Canadians are, if not polyglots, at least trilingual or bilingual.

Ms. Glover: When you talked about Canadian Olympians, that gave me the shivers. Canada was there with them all the way. We felt like part of the team. They did such a great job.

The Deputy Chair: And in both languages.

Ms. Glover: In both languages. When I saw Alexandre Bilodeau and the Dufour-Lapointe sisters speak in both French and English, sometimes at once, that was incredible. That gives me the shivers because that is what Canada is. They represent

Cela ne pose aucun problème dans d'autres pays; nous devrions donc nous en réjouir et encourager cela. Je crois que c'est bon pour nos enfants et notre pays.

La vice-présidente : Merci, madame la ministre. Voilà ce sur quoi nous sommes vraiment d'accord. Vous voyagez en Europe. Pourquoi un jeune Suisse ne pourrait-il pas obtenir son diplôme d'études secondaires même s'il ne parle pas une langue étrangère? Les jeunes Canadiens ne sont pas moins intelligents. C'est une question d'écoute et d'apprentissage. Au cours des prochains mois, le comité se penchera notamment sur la façon dont on devrait enseigner une autre langue.

[Français]

Le meilleur mode d'apprentissage d'une nouvelle langue, c'est d'aller voir un peu partout. L'immersion est une chose, mais on va essayer d'étudier de quelle façon on peut vraiment améliorer cela.

Mme Glover : Ah oui!

La vice-présidente : On ne peut que féliciter deux personnes comme vous et le ministre Alexander qui sont probablement les deux personnes les plus bilingues de tout le Cabinet; le ministre Alexander parle aussi très bien le français.

Je dois vous dire que j'ai été très fière alors que se terminaient nos Jeux olympiques de voir nos jeunes athlètes pouvoir s'exprimer dans une langue ou dans l'autre, et dire qu'ils sont heureux ou tristes dans une langue ou dans l'autre. C'était des anglophones qui venaient de l'Ouest qui arrivaient à le dire en français, des francophones qui venaient du bas du fleuve au Québec qui arrivaient à le dire en anglais. Je trouve que Sport Canada fait un travail extraordinaire en s'assurant que ceux qui nous représentent à l'étranger puissent le faire dans les deux langues.

Au cours de cette étude que nous entreprendrons en fin de session, après Pâques, est-ce qu'on va trouver des gens qui vont nous faire part de secrets pour faciliter l'apprentissage d'une deuxième, troisième ou quatrième langue par les jeunes Canadiens? J'imagine que vous qui avez vécu cela avec une deuxième langue, madame Glover, vous serez d'accord avec nous. Nous irons peut-être frapper à votre porte pour voir si nous ne pourrions pas nous aider mutuellement à faire en sorte que nos Canadiens soient, sinon polyglottes, au moins peut-être trilingues ou bilingues au minimum.

Mme Glover : Concernant ce que vous venez de dire, j'avais des frissons, en parlant des olympiens canadiens; le Canada était tellement présent avec eux. On se sentait faire partie de l'équipe. Ils ont tellement bien fait ça.

La vice-présidente : Et dans les deux langues.

Mme Glover : Dans les deux langues. De voir Alexandre Bilodeau et les sœurs Dufour-Lapointe réagir en français et en anglais, et parfois en même temps, c'était incroyable. Cela me donne des frissons parce que c'est le Canada. Ce sont des

Canada and they make us look good to the whole world. Our two national languages were represented. I could not have been more proud.

I would also like to say that I have very strong opinions about how we can help our young people learn languages. I was in one of the very first immersion classes, Madam Chair. At the time, if we spoke English, the teachers said, “No, no, no, speak French.”

We had a ticket system with three tickets. If we spoke English, the teacher gave us a ticket. That meant we had to go see the principal. The principal asked us why we were speaking English even though we were in an immersion class. When we got a second ticket, we had to go see the principal and they called our parents. If a student got a third ticket, school staff met with the parents and the student and asked which school the student wanted to go to. If the student did not want to speak French, why be in an immersion program?

Parents persuaded the provinces to get rid of that system, and the provinces changed the rules. Kids are not using the language anymore. When I got to French and immersion schools, I hear English everywhere.

If you do a study on second-language learning, you have to measure the level of French because our students are learning French in immersion or French schools and they think they speak enough of the language to get jobs in the public service, for example. But when they apply for jobs, some do not pass the tests. We are failing them. That is why I encourage the provinces to implement a system to measure the level of French.

We have to do better by our children. We have to give them opportunities to practise their French, and we have to evaluate their French to give them the best chance of finding work. Entering the job market is hard enough as it is, but if people spend 13 years learning French and then cannot pass the exam at the end, that means our system has failed in its duty toward our children.

The Deputy Chair: Thank you, Madam Minister. Let us hope that the results of our study will be useful to you and the provinces. Let us see what the experts have to say, what parents have to say, what kids who are learning one of our two official languages have to say. That is one of the topics we will be studying before the summer.

Thank you so much, Madam Minister, for coming to see us today. Mr. Lussier, it seems like we know each other well since we have seen each other so often. Mr. Gauthier, thanks to you too.

représentants du Canada et cela fait rayonner le Canada à l'échelle mondiale. Nos deux langues nationales étaient représentées. Je ne pourrais pas être plus fière.

J'aimerais aussi dire que j'ai des opinions très fortes par rapport à la manière dont on peut aider nos jeunes à apprendre les langues. Je faisais partie d'une des premières classes d'immersion, madame la présidente. À l'époque, si on parlait en anglais, les professeurs nous disaient : « Non, non, non, parlez en français. »

On avait un système de billets composé de trois billets. Si on parlait en anglais, on recevait un billet d'un professeur. Cela voulait dire qu'il nous fallait aller voir le directeur. Le directeur nous demandait pourquoi on parlait en anglais alors qu'il s'agissait d'une classe d'immersion. Au deuxième billet, on allait voir le directeur et on appelait les parents. Au troisième billet, on rencontrait les parents et l'élève et on nous demandait à quelle école on voulait aller; parce que si on ne voulait pas parler en français, pourquoi devrait-on fréquenter un programme d'immersion.

Les parents ont poussé les provinces à retirer ce système, et les provinces ont changé les règles. Il n'y a plus de pratique de la langue. Lorsque j'entre dans les écoles francophones ou d'immersion, j'entends la langue anglaise partout.

Si vous faites une étude sur l'apprentissage, il faut mesurer le niveau du français parce que nos étudiants sont en train d'apprendre le français dans les écoles d'immersion ou dans les écoles francophones et ils pensent qu'ils ont un niveau suffisant pour accéder à des emplois dans la fonction publique, par exemple. Mais lorsqu'ils se présentent pour postuler à un emploi, certains ne réussissent pas les tests. Ils sont en train de nous échapper; c'est pour cette raison que j'encourage les provinces à mettre en place un système de mesure du niveau de français.

Il ne faut pas faire défaut à nos enfants. Il faut qu'on leur permette de pratiquer leur français et qu'on évalue leur français, pour leur donner de bonnes chances de trouver du travail. Entrer sur le marché du travail, c'est déjà difficile, mais si on passe 13 ans à apprendre le français et que, en sortant, on n'est pas apte à réussir l'examen, c'est que notre système faillit à ses obligations envers nos enfants.

La vice-présidente : Merci beaucoup, madame la ministre. Espérons que les résultats de notre étude pourront être utiles, autant chez vous que dans les provinces. Voyons ce que les spécialistes sauront nous dire, ce que les parents nous diront, ce que des jeunes qui sont en train d'apprendre l'une ou l'autre de nos deux langues officielles nous diront. C'est l'une des études que nous ferons d'ici l'été.

Merci mille fois, madame la ministre, d'être venue nous voir aujourd'hui. Monsieur Lussier, on a l'impression que nous nous connaissons bien, depuis le temps que nous nous voyons; monsieur Gauthier, merci à vous aussi.

[*English*]

Let's talk both languages. They're both official.

Thank you.

(The committee adjourned.)

[*Traduction*]

Parlons dans les deux langues. Les deux sont officielles.

Merci.

(La séance est levée.)

APPEARING

Monday, March 3, 2014

The Honourable Shelly Glover, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage and Official Languages

WITNESSES

Wednesday, February 26, 2014

Quebec Community Groups Network (QCGN):

Sylvia Martin-Laforge, Director General;

Stephen D. Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs.

Voice of English-speaking Québec:

Jean-Sébastien Gignac, Executive Director.

Monday, March 3, 2014

Canadian Heritage:

Hubert Lussier, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage;

Jean-Pierre C. Gauthier, Director General, Official Languages Branch.

COMPARAÎT

Le lundi 3 mars 2014

L'honorable Shelly Glover, C.P., députée, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

TÉMOINS

Le mercredi 26 février 2014

Quebec Community Groups Network (QCGN) :

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale;

Stephen D. Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques.

Voice of English-speaking Québec :

Jean-Sébastien Gignac, directeur général.

Le lundi 3 mars 2014

Patrimoine canadien :

Hubert Lussier, sous-ministre adjoint, Citoyenneté et patrimoine;

Jean-Pierre C. Gauthier, directeur général, Direction générale des langues officielles.